PS
9439
R914
Z53
1830
3

MES TABLETTES

NO 9

CONTINUATION DE 1828

.....

Décision importante . Affaire du Jury Spécial.

L'ouverture du terme criminel de septembre a amené sur le tapis une question des plus importantes, et dont les conséquences menaçoient de devenir très sérieuses, si elle eût eu une issue différente. Cette affaire a excité au dernier point l'intérêt du public, et occasionné pour un temps beaucoup d'anxiété, vû l'incertitude de son résultat. Il s'agissoit d'établir si en matière criminel l'on peut soumettre les causes à la décision d'un Jury Spécial ou non. La précision de la loi qui a rapport à cette question est si exacte et si claire qu'elle étoit bien de nature a rassurer les esprits, mais depuis quelque temps on est si accoutumé a voir violer les lois et outre passer les bornes de l'autorité, qu'un peu d'inquiétude de la part du peuple n'étoit pas sans fondement.

Assurer la tranquillité du peuple le mettre à l'abri de toute injustice et de toute oppression, furent incontestablement les premiers et principaux motifs que se proposèrent les célèbres et généreux fondateurs de la Constitution Britannique, ce furent aussi les mêmes motifs qui guidèrent nos ancêtres dans les efforts qu'ils firent pour nous faire par-

ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC

tager les bienfaits et les avantages de cette belle Constitution, bienfaits dont nous avons eu le bonheur de jouir sans interruption depuis plus de trente ans. Si aujourd'hui ses plus beaux apanages sont menacés et attaqués par une caste venale et mercenaire et acharnée à nous nuire, seroit-ce un crime de signaler à l'animadversion publique et à l'exécration de la postérité des actes aussi bas et aussi odieux, des individus aussi méprisables et aussi rampants ? Fut-il jamais en effet conduite plus repréhensible et plus coupable que celle que tint aujourd'hui celui qui remplit la fonction de Procureur Général, Mr Stuart, lequel par la marche qu'il a suivie depuis sa défaite a l'élection de Sorel, semble avoir juré de se venger à quelque prix que ce soit, aux dépens même de la justice des lois de la conscience et de l'honneur. Qui ne seroit pas indigné des procédés d'un tel homme, qui ne rougit pas d'essayer à intervertir et subtiliser les lois pour se faire un moyen plus assuré et plus systématique de satisfaire sa haine et sa vengeance, d'un homme qui a osé former le projet de faire juger des citoyens que l'on sait être ses ennemis déclarés par un corps de Jurés spéciaux ? Ce qui ne s'étoit encore jamais vu ; Et cela dans une colonie Britannique ? Le public Canadien avoit-il donc tort de prendre l'allarme ? Et si après cela on vient à sçavoir que ce corps de Jurés spéciaux étoit tout composé de gens ouvertement opposés à la masse de la population naturelle du pays,

fonds Conrad Trudeau, janv. 2003

de partisans avoués de l'administration de Lord Dalhousie et comme tels intéressés a se venger, que pas un seul Canadien n'y avoit été admis, comment ne pas crier à la tyrannie à l'oppression au renversement de la constitution et de la liberté ? Tels sont pourtant les nobles exploits de Monsieur Stuart, et de Monsieur le Shérif Gugy, dans les causes contre Messieurs Waller et Duvernay pour leurs prétendus libelles. La liste suivante et la liste des 48 Jurés sur lesquels il falloit en choisir 24 pour constituer le Jury spécial auquel devoit être référé les causes ci dessus.

Peter Mc Gill rayé
1.Charles Lovis
A.Bagg rayé
2.James Millar
3.John Brown
P.Lafleur Can. natif rayé
4.John Molson
5.L.S.Bridge
6.Kenneth Walker
J.Roy Can.nat. rayé
7.T.Blackwood
8. B.Gibb
9. J.Henry
C.Coté Can. nat. rayé
10.McNider
11. J.Torrance
H.Vinet Can. nat. rayé
J.Normandeau do
Desrivières do
P.L.Dubois do
J. Boutheiller do
T.Lamontagne do
L.H.Latour do
G.Moffatt rayé
12. Nor.Bethune
13. J.Frothingham rayé
J.Donegani Can.nat.rayé
14. C.Sweeney
C.S.Délorme Can.n. rayé
15. G.Holt

J.S.Duplessis Can. n. rayé

16. James Fraser

17. Geo. Auldjo

W. Peddie rayé

18. J.H.Lamb

19. W.Stephens

T.Valois Cam. na. rayé

20. B.Hall

C. Wagner rayé

21. C.Bancroft

A. Laframboise Can.n. rayé

22. J.Porteous

H.Corse rayé

23. W.Blackwood

H.Cunningham rayé

24. Jacob De Witt

.....

Par cette liste il est facile de se former une idée de l'espèce de justice et d'impartialité dont se piquent les officiers de la couronne. Je demande après cela si la manière dont ce corps de Jurés avoit été choisi, et les membres qui le composoient n'étoit pas de nature a faire naitre les plus fortes présomptions dans l'esprit de tout homme sensé ? En effet que l'on envisage d'un coté des citoyens éditeurs ou conducteurs de journaux entièrement dévoués à la cause des Canadiens, qui n'ont rien négligé pour exposer aux yeux du

pays et du monde entier la bassesse la fourberie et les noires machinations de la Bureaucratie, qui en tout temps ont défendu de tout leur pouvoir les actes de la Chambre d'Assemblée et les privilèges que nous accorde la Constitution. Voila les accusés : De l'autre coté vingt quatre individus choisis à l'exclusion de tous les Canadiens, dont la plus grande partie sont imbus de principes opposés à la masse de la population canadienne sont des partisans avoués et même violents de l'administration Dalhousienne, partageant tous ses sentiments ses préjugés approuvant tous ses actes offensants et tyranniques.

Voila les Juges. Je demande si de tels individus pouvoient vraisemblablement composer un Jury exempt de partialité; si le verdict d'un tel jury auroit été formé d'après l'opinion du pays ? Voila pourtant les hommes que Mr. Le Procureur général disoit avec sa candeur ordinaire, être la sauvegarde du peuple ? Quel excès d'effronterie ! ! ! Heureusement pour le pays que Mr. Stuart avoit affaire à une cour éclairée et indépendante, et pour adversaires tout ce qu'il avoit de plus instruit et de plus éloquent dans le Barreau. Il y eut effectivement beaucoup de débats de part et d'autres, les avocats des défendeurs, Mr M Walker D.Mondelet & Côme Cherrier plaidèrent cette cause avec beaucoup de chaleur et d'habilité. La discussion ayant duré jusque bien avant dans l'après midi, la Cour composée de Messrs le Juge en chef Reid

& de M.M.Uniacke et Foucher remit au lendemain a donner son opinion.

Cette affaire étoit d'une telle importance que le public attendit avec impatience et inquiétude la décision de la cour. Car il ne s'agissoit de rien moins que de l'introduction d'un principe qui, une fois établi, étoit à tous les sujets la plus puissante la plus efficace pour ne pas dire l'unique sauvegarde contre l'oppression et la tyrannie. Aussi le lendemain matin une foule immense de monde étoit rendu de bonne heure à la cour, impatiente de connoitre le résultat. A l'heure de l'ajournement les Trois Juges parurent sur le banc. Mr Uniacke donna le premier son opinion et démontra de la manière la plus positive que l'ordonnance sur laquelle s'appuyoit le Procureur général n'avoit rapport qu'aux matières civiles, et ne pouvoit sans une violation manifeste de l'esprit et de la lettre de la loi s'étendre aux matières criminelles, ce qu'il établit par des arguments et des autorités incontestables. Dans le cours de la procédure Mr le Procureur Général s'étoit étendu sur l'ignorance des Canadiens, et sur la difficulté qui en découlait de se procurer des Jurés hors de la ville et des banlieues de Montréal. Pour détruire cette assertion insolente et malicieuse son Honneur s'expliqua en ces termes: " Je puis certifier qu'il y a plusieurs années les Jurés étoient tirés des campagnes, et que ni la cour ni les officiers de la couronne ni le public n'étoit mécontents

de la manière dont ils s'acquittoient de leurs devoirs. Ils firent preuve d'intelligence et de capacité tout à fait suffisante, tout le monde étoit satisfait d'eux; j'en puis rendre témoignage, car cela s'est passé en ma présence. Je ne sais pas pourquoi les francs-tenanciers de la campagne ne pourroient fournir d'aussi bons jurés que ceux de la ville et des Banlieues de Montréal."Il faut observer que son Honneur étoit dans le temps Procureur Général, charge qu'il remplit avec beaucoup de jugement de douceur et de conciliation. Mr le Juge Foucher s'étendit aussi fort au long sur le même sujet à l'appui de ce que venoit de dire Mr. Uniacke. Pour son Honneur le Juge en chef, il différa entièrement d'opinion avec ses confrères, et s'expliqua d'une manière si vagues et si évasive qu'il donna un peu a douter de son indépendance et de son impartialité.

Ainsi l'opinion de la Cour étant que ce Jury Spécial avoit été constitué illégalement, et qu'il devoit être déchargé, et il fut en conséquence déchargé. On dit que les Messieurs qui composoient ce Jury s'en retournèrent chez eux la tristesse et le chagrin sur la figure, regrettant qu'on ne les aye pas trouvés dignes de juger cette affaire, car ils étoient bien disposés a juger à la Dalhousie. C'est ainsi que la Constitution la loi et les droits la liberté et la sureté du sujet ont remporté une victoire des plus importantes. C'est ainsi que la justice la droiture et l'indépendance d'une

cour éclairée ont enlevé à un des suppots d'une administration corrompue un moyen trop efficace de contenter sa vengeance. C' est ainsi que des citoyens fermes et courageux dont tout le crime étoit d'avoir signalé d'une manière trop manifeste les abus et les écarts la marche ambitieuse d'un parti hostile à la nation canadienne, et plus hostile encore a ce gouvernement dont ils semblent épouser la cause avec tant d'acharnement ; c'est ainsi, dis-je, que de dignes citoyens ont échappé aux coups menaçants d'un pouvoir arbitraire et despotique.

.....

ARRIVEE DE SIR JAMES KEMPT
SUCCESSEUR DE LORD DALHOUSIE

septembre Le navire de Sa Majesté le Challenger est arrivé à Québec le 2 de septembre ayant fait voile d'Halifax le 23 d'aout avec son Excellence Sir James Kempt, qui vient succéder à Lord Dalhousie dans le gouvernement du Bas-Canada. La frégate fut saluée de la citadelle à son arrivée, et elle rendit le salut aussitôt qu'elle eut jetté l'encre. A midi son Excellence débarqua sous une salve de la Frégate et accompagnée du Capt. Fitzclarence Sir J.Kempt fut reçu à son débarquement par sa Seigneurie le Gouverneur en chef, qui le fit monter dans son carrosse escorté des officiers de l'état major général, et du sien propre, et de la compagnie de cavalerie du Capt.Gugy. Les Grenadiers du 15me Régiment, accom-

pagnés de la troupe de musiciens, formoient la garde d'honneur. Leurs Excellences débarquèrent au Château St.Louis, ou les Conseillers s'étoient rendus pour payer leurs devoirs au nouveau gouverneur en chef.

DEPART DE LORD DALHOUSIE

8 septembre Aujourd'hui à midi le Comte et la Comtesse de Dalhousie se sont rendus à bord du Challenger escortés par Sir James Kempt, le commandant et les officiers de l'Etat Major de la garnison, les aides de camps provinciaux et un ou deux autres messieurs : les troupes bordoient les rues depuis le Château. Quelques instants après l'embarquement de leurs Excellences, la Frégate a levé l'ancre, et les salves de Canon du Cap du quai du Roi et du Challenger ont annoncé le départ de Milord Dalhousie, le commencement de la fin d'un règne de disgrâces de nouveautés de troubles et d'oppressions. Plaise à Dieu que ce soit aussi le signal du rétablissement de l'ordre et de l'harmonie , vertus qui depuis l'espace de près de huit ans, n'ont pu faire à peine qu'un éclair d'apparition sur les rives du St. Laurent.

ANECDOTES

A la fête de St.Antoine qui se célèbre tous les ans aux Récollets et qui a eu lieu dernièrement, il a été donné un sermon par un des Messieurs nouvellement arrivé de France. Le

prédicateur s'est étendu fort au long sur les vertus de St. Antoine, et des saints en général. Deux hommes du commun avoient prêté beaucoup d'attention. Au sortir de l'office, un de nos deux auditeurs coudoyant l'autre, lui dit ': Sais-tu bien camarade que Mr. le Curé nous a donné un beau sermon crois-tu qu'il a dit de belles choses des saints ! Mais au bout du compte le Bon Dieu est toujours le coq. '

Les premières fois que les Bateaux à vapeur descendirent par promenade jusqu'à Kamouraska, la nouveauté du spectacle attiroit une foule de spectateurs sur le rivage : Un entr'autres les bras croisés et ne pouvant se lasser d'admirer , dit à son voisin : Crois-tu que c'est une belle invention, Je suis sûr que si le bon Dieu la voyoit, il en seroit tout surpris.

RETOUR DES DEPUTES CANADIENS

Deux de nos députés Messieurs Nelson & Cuvillier sont arrivés aujourd'hui par la voie de New York, de leur mission importante en Angleterre. L'autre Mr D.B.Viger est resté pour aller visiter les différentes parties du continent. Ces Messieurs ont apporté avec eux une copie du rapport du Comité de la Chambre des Communes auquel avoit été référé les griefs du Canada. La teneur de ce rapport est des plus flatteuse et des plus rassurante pour la cause des Canadiens.

Une grande enquête une enquête stricte et détaillée a eu lieu. Les deux partis ont enfin été entendus et interrogés, d'une manière impartiale ; Les différents soumis à la décision d'hommes éclairés libres et indépendants. La grande question qui depuis si longtemps a occasionné tant de troubles et d'embarras, et retardé la marche des affaires, l'appropriation du revenu provincial a été formellement et positivement déclarée appartenir de droit et de convenance au corps représentatif à la Chambre d'assemblée. Que penser après cela de ces vaines déclamations de ces sorties insolentes et mensongères de ces calomnies atroces que les suppôts de la Bureaucratie n'ont cessé de vomir contre la masse du peuple et contre ses représentants durant tout le regne du gouverneur Dalhousie de fâcheuse mémoire ? Mais plus tôt quelle reconnoissance ne doit-on pas à cet auguste corps qui en dépit des criailleries et des menaces d'une administration oppressive s'est toujours montré ferme et inébranlable comme le roc battu par la tempête et qui demeure victorieux de la fureur des flots. Quel estime et quelle reconnoissance ne doit-on pas à ces dignes citoyens qui n'ont pas hésité d'abandonner leurs affaires et leurs foyers pour aller à plus de douze cents lieues défendre la cause de leurs compatriotes.

Le Comité a présenté son rapport à la Chambre des Communes le 22 Juillet, mais le résultat final en a été remis à la session prochaine.

.....

CAS EXTRAORDINAIRE

Anna Garbero, femme non mariée d'environ 40 ans, demeurant à Racconiggi, ville à environ 40 milles de Turin , a cessé de prendre aucune nourriture quelconque depuis le 5 de septembre 1825 et elle est encore vivante. Pour s'assurer de la vérité du fait, des sentinelles ont été placées autour de son lit pendant quatre ou cinq semaines par l'ordre du Prince de Carignan. Et il n'a été découvert aucune tromperie de sa part, ni imposture de la part de ses amis. Une preuve encore plus grande qu'il n'y a aucune ruse dans le fait, c'est le refus constant qu'elle et ses amis, quoique pauvres font de recevoir aucun présent ni assistance pécuniaire. Sa réponse est que vivant sans boire ni manger, elle n'a aucun besoin d'argent. On peut mentionner un autre fait, qui vient fort à l'appui de son honnêteté . Il y a quelques mois, elle souhaita avec ardeur que le saint sacrement de l'Eucharistie lui fut administré. On se rendit à ses désirs, mais après avoir avalé avec la plus grande difficulté l'hostie consacrée, elle éprouva des douleurs spasmodiques les plus aigues qui durèrent pendant trois jours.

Son apparence est celle d'un parfait squelette couvert de parchemin, mais son visage est presque dans son état naturel. Elle ne semble pas du tout se plaindre ou se chagriner de sa situation, la regardant comme l'effet d'un miracle.

.....

MONSEIGNR. PANET. 50 ans de Prêtrise.

Le 29 d'octobre il a été célébré dans l'église cathédrale de Québec, une grande messe à l'occasion de la cinquantième année de pretrise du respectable et pieux prélat Bernard Claude Panet. Messire Cooke curé de la Jeune Lorette a prononcé un discours éloquent et analogue à la circonstance. Le concours nombreux des fidèles des environs de Québec et de Messieurs les Curés, qui de toutes les parties de la province se sont rendus à cette intéressante cérémonie est une marque non équivoque de l'amour et du respect des ouailles envers leur vénérable Pasteur.

Après la cérémonie Monseigneur de Fussala suivi de tous les membres du Clergé présent, au nombre de plus de cinquante, a été rendre visite à son Excellence . Sir James Kempt. Sir James est probablement le premier gouverneur de cette colonie qui ait reçu une visite aussi nombreuse du Clergé canadien,

.....

DEPUTATION DES MARGUILLIERS

Une députation de deux marguilliers de la Paroisse de Montréal a été envoyé dernièrement à Québec pour demander à sa Grandeur Monseigneur Panet l'honneur de l'avoir pour consacrer la nouvelle église. Sa Grandeur leur a dit-on, fait réponse en résumé qu'ils avoient un Eveque à Montréal, qu'ils pouvoient s'addresser à lui. Mais comme les Marguilliers ne paroissent pas d'humeur a demander l'Evêque de Telmesse la consécration que l'on s'attendoit a voir se faire dans le mois d'Octobre a été renvoyée au printemps.

MESSIRE J.ROQUE AU SEMINAIRE

Le premier d'octobre dernier jour auquel les étudiants du Collège de Montréal ont coutume de reprendre leurs travaux à la suite des vacances, le vénérable Mr. Roque a été appellé au Séminaire pour remplir les fonctions de Grand vicaire à la place du Révérend Messire Roux, dont les facultés commencent a défaillir rapidement, surtout depuis son retour d'Europe. Il y avoit près d'une trentaine d'années que Mr. Roque étoit Directeur du Collège, et qu'il conduisoit cette institution avec une prévoyance et une économie remarquable. Jamais personne n'attira d'avantage l'amour et le respect de tous les nombreux élèves qu'il eut a diriger pendant une aussi longue période. Jamais aussi personne ne mérita à plus juste titre la confiance et la vénération de toutes les classes de la société. On dit que ce respectable Mr. n'a pu se résoudre sans peine a changer sa situation, et que même il n'a pu s'empêcher de verser des larmes d'attendrissement en quittant cette maison pour laquelle il avoit naturellement contracté une grande attache.

Mr. Quiblier si bien connu pour ses talents oratoires, est celui qui a pris la place de Directeur. Mr Fay qui depuis son arrivée de France étoit un des précepteurs du Collège est actuellement au séminaire, et remplacé par Mr. Larkin.

.....

OUVERTURE DU PARLEMENT

Le vingt un de Novembre, terme fixé par la Proclamation de Sir James Kempt, notre Parlement Provincial s'est ouvert avec les cérémonies accoutumées et sous les auspices les plus favorables. Depuis longtemps les esprits étoient dans une grande agitation. La question de l'Orateur qui avoit amené une prorogation soudaine l'année précédente, excitoit l'inquiétude quant au résultat qu'elle devoit avoir. Le nouveau gouverneur en approuvant le choix que la Chambre d'Assemblée avoit fait de Monsieur Papineau pour son Orateur, choix auquel son prédécesseur avoit refusé son approbation, voudroit-il s'exposer a compromettre les prérogatives, (réelles ou supposées) de la couronne ? Quelles devoient-etre ses instructions à cet égard ? La Chambre procéderoit-elle au choix d'un nouvel Orateur, au préjudice de ses privilèges, et par crainte de priver le pays des bienfaits de toute une session surtout après que celle de l'année dernière avoit été totalement perdue par le meme motif ? Ou bien ne devoit-elle pas plutot persister dans son premier choix, et redouter d'établir un précédent, dont les conséquences pouvoient devenir très sérieuses, surtout entre les mains de quelque administrateur de la trempe de celui dont le règne tyrannique et arbitraire vient de finir ? Et en vérité n'est-il pas juste et raisonnable que la personne qu'elle élit pour présider ses débats ait toute sa confiance ? Et comment en seroit-il ainsi;

si sous l'ombre d'une prétendue prérogative du Roi, elle se trouve exposée à la volonté capricieuse et tyrannique du représentant du Roi dans une Colonie ? A quoi se réduiroit la liberté d'une telle élection ? Mais à quoi servent toutes les discussions sur ce sujet : A quoi bon aujourd'hui interroger la justice la raison l'usage ou la loi pour établir un droit actuellement décidé à la satisfaction de toute la nation et de son tribunal auguste. Le Parlement est maintenant réuni et en session. L'assemblée de nos représentants au premier jour de la convocation s'est rendue à la Chambre du Conseil législatif en présence de l'administrateur en chef, avec son orateur tel qu'élu l'année dernière, et précédé de la masse d'or ; L'honorable Mr. Papineau a annoncé à son Excellence que la Chambre d'assemblée lui avoit fait l'honneur de l'élire pour son Orateur, qu'il la supplioit de vouloir bien lui donner son approbation, ce à quoi son Excellence a acquiescé de la manière la plus gracieuse . Après quoi les formalités d'usage étant remplies Son Excellence Sir James Kempt a ouvert la session par une harangue très flatteuse, et basée sur des principes très propres a rappeller la confiance , et à rétablir la paix et l'harmonie ; il s'est engagé a donner à la Chambre tous les éclaircissements possibles, et à lui communiquer les instructions et les intentions de sa Majesté et de ses Ministres . Sous de tels auspices, avec un gouverneur bien intentionné, libéral dans ses

principes, impartial dans sa conduite, éclairé sur ses devoirs muni d'instructions conciliantes, appuyé de l'opinion des législateurs de la Grande Bretagne et des voeux de tout un peuple, et secondé des efforts généreux des représentants de ce meme peuple, espérons que les affaires vont reprendre une meilleure tournure, et tendre au bien etre et à l'agrandissement d'une colonie qui peut avec le temps rivaliser avec aucun des états de l'Union qui nous avoisine, mais qui n'attend que l'effet d'une législation sage et éclairée pour développer son énergie et ses ressources.

Une chose bien remarquable cependant, c'est que la veille meme de la réunion du Parlement, les partisants de la défunte administration se flattoient encore que les mêmes principes alloient gouverner l'administration présente, ce qu'ils anticipoient sur ce que le nouveau Gouverneur ne pouvoit faire autrement que de se mettre en collision avec la branche populaire par rapport à la question de l'orateur. Suivant eux Sir James Kempt ne pouvoit approuver la nomination de Monsieur Papineau qu'après une nouvelle élection; la prérogative royale y étoit intéressée. Ce qui avec la persuasion où ils étoient, (non sans raison) que la Chambre d'assemblée persisteroit toujours dans ses prétentions, les portoit encore a invectiver et a injurier cet honorable corps. La Chambre, disoient-ils par son obstination et son opposition ouverte au gouvernement, va encore nous laisser croupir dans

la discorde et les dissentions, elle sera encore la cause que tout le pays sera encore privé des fruits de la législature et de ses nombreuses institutions ! !

.....

MORT DE JOCELYN WALLER

écembre 2 Aujourd'hui est décédé à l'age de 55 ans Jocelyn Waller, Ecuyer, Editeur du Canadian Spectator, journal qui prit naissance dans le temps du fameux Bill d'Union en 1822, et qui sut si bien maintenir son caractère d'indépendance et de liberté, grâces aux talents et aux connoissances de celui qui fait aujourd'hui le deuil de tout le peuple Canadien. Né d'une famille distinguée et puissante en Irlande, Mr Waller s'est montré dans toutes les circonstances de sa vie, le défenseur incorruptible des libertés civiles et religieuses. Il a préféré la cause de ses compatriotes à de puissants intérêts de famille, et à l'avancement qu'une conduite opposée lui auroit procuré. Il a été chargé tant en Irlande qu'en Canada de différents emplois publics dont il s'est acquitté avec honneur et intégrité. Mr. Waller a rendu au pays les services les plus signalés par la manière ferme et savante avec laquelle il a défendu nos droits et notre liberté tout à la fois menacés et attaqués par une horde de stipendiaires vils et rampants. Aussi dans ce moment sa mort est elle vivement sentie, le regret et l'affliction générale et sincère. Une assemblée nombreuse et respectable a eu lieu chez Mr. Portelance, ou il a été résolu qu'il seroit convenable que tous les citoyens

assistassent aux funérailles en habits de deuil, et que ce deuil fut porté pendant huit jours comme une marque d'estime et de respect pour l'ami et le défenseur du peuple Canadien.

Décembre 4 Le 4 les restes mortels de ce grand citoyen furent accompagnés jusqu'au lieu de la sépulture par un convoi extraordinairement nombreux ; Tous s'accordent à dire qu'on ne vit jamais en cette ville un cortège funèbre semblable à celui de Jocelyn Waller, non seulement par le nombre et la respectabilité des individus, mais par leur contenance lugubre et l'air d'affliction qui regnoit sur tous les visages. Le corps étoit porté sur les épaules par un certain nombre d'étudiants en droit et en médecine . Les pleureurs étoient R.Nelson, W.Walker, Frs. Roy, D. Mondelet, L.M.Viger & D.Tracey Ecuyers. Plusieurs citoyens respectables nommés la veille à une assemblée pour organiser les détails des funérailles accompagnoient le convoi de distance en distance comme maîtres de cérémonies. Un peu de terre recouvre maintenant les restes matériels de celui qui peu de jours auparavant s'élevoit par ses talents et son mérite au dessus du commun des hommes, mais le souvenir de ses services et de ses vertus vevront éternellement dans le coeur de tous les Canadiens.

Décembre 9 Une assemblée publique a eu lieu le 9 Décembre sous la présidence de J.Quesnel Ecr. pour aviser aux fins d'élever un monument à la mémoire de notre vertueux concitoyen J.Waller. Il a été formé un comité nombreux pour solliciter la coopéra-

tion des habitants de la ville et du district en général.

.....

ASSOCIATION BIENVEILLANTE DE

MONTREAL

Tel est le titre d'une institution qui vient de se former dans la ville de Montréal, ayant pour but de faire un fonds pour acheter des outils et des matériaux, et procurer de l'ouvrage aux pauvres de bonne foi, et les sauver par là de la nécessité d'avoir recours à la mendicité publique , source trop ordinaire de démoralisation. Un comité spécial a été appointé pour dresser les règles que doivent suivre les membres de l'association. Puisse les nobles efforts d'une telle institution être couronnés de succès. Ce sera un nouvel acte de générosité et d'humanité a ajouter au catalogue des bienfaits qui honorent les citoyens de Montréal.

.....

QUESTIONS D'UN AUBAIN

)ecembre 20. La chambre d'assemblée procède actuellement à la dépêche des affaires avec un zèle et une ardeur incroyable et bien propre a justifier la confiance que le peuple a mise en elle. Déjà une foule de mesures sont parvenues à leur terme après avoir obtenu toute son attention sérieuse, et un grand nombre d'autres sont fort avancées. Parmi les affaires dont elle s'occupe maintenant il en est une entr'autres qui au premier coup d'oeil paroit être assez futile, mais qui néanmoins est

d'une grande importance, vu le résultat qu'elle peut amener Un individu natif de France, du nom de Moreau est venu en Canada vers la fin de la dernière guerre dans le dessein de s'y fixer. Après neuf ans de résidence dans ce pays, après avoir reçu l'instruction nécessaire, rempli les conditions requises par la loi pour le qualifier a recevoir une commission de Notaire, et avoir passé à l'examen devant les juges de Québec, il y a un an, on lui a refusé un certificat sous le prétexte qu'il est aubain. Frustré dans ses espérances, et d'un moyen honorable de gagner sa vie ce jeune homme vient s'adresser à la Législature, la priant de prendre sa situation en considération. Mais, dira-t-on pourquoi venir détourner l'attention du Parlement & pour l'amour d'un seul individu obscure, retarder la marche des affaires de toute une colonie surtout à une époque ou le pays vient d'être privé pendant deux années des avantages de ce tribunal auguste ? Tel sera sans doute le language des gens qui se plaisent a calomnier et vilipender sans connoissance de cause notre Chambre d'Assemblée, et a censurer tous ses procédés : Oui mais ce n'est pas là le langage des gens sensés des vrais amis de leur pays . Ils ont appris par une trop malheureuse espérience a se défier des pièges que cherchent a leur tendre des êtres égoistes serviles et ambitieux, des hommes en un mot tels que les a faits l'administration Dalhousie. C'est à l'aide d'une telle expérience que des membres des plus éclairés de la Chambre

d'Assemblée, croient reconnoitre un de ces pièges dans la difficulté que l'on vient de susciter à Mr Moreau sous le prétexte qu'il n'est pas naturalisé. Si sa qualité d'aubain le rend inhabile, des milliers d'habitants du Bas Canada se trouvent dans la même situation que lui,ne pouvant posséder ni propriétés foncières, ni situations publiques . Et ce qui rend ce cas encore plus odieux, c'est que si Mr. Moreau étoit aubain protestant ou juif, il pourroit etre naturalisé de fait, en vertu d'un statut Britannique actuellement en force par la simple résidence de sept ans en Canada, mais il est catholique romain. Voila donc une vieille loi surannée à laquelle on n'avoit pas songé depuis un grand nombre d'années, que le gouvernement n'a jamais fait exécuter, voila encore, dis-je une de ces mille et une innovations que l'on met tout à coup en avant, un de ces mille moyens auxquels ont recours les ennemis du nom Canadien d'autant plus qu'il se rattache à l'idée de catholique. (Voyez le Discours délivré à ce sujet par l'Honbl. Orateur de la Chambre Mr Papineau, au No. 92 de la Minerve 24 Déc. 1828) Il est sans doute bien a regretter que cette question ait été élevée, et sous une forme aussi odieuse. C'est une telle affaire qui, il y a trois ou quatre ans a jetté la province voisine dans la confusion. Il faut donc maintenant que cette question se décide pour lever tous les doutes et assurer la confiance générale. C'est aussi à quoi la Législature est après donner son attention.

.....

- 1829 -

ler JANVIER 1829 -

HYMNE NATIONALE

AIR " Quel tourment, quelle inquiétude "

1.

Sol canadien, terre chérie
Par des braves tu fus peuplé;
Ils cherchoient loin de leur patrie
Une terre de liberté.
Nos pères sortis de la France
Etaient l'élite des guerriers (bis)
Et leurs enfants de leur vaillance
N'ont jamais flétri les lauriers (bis)

.....

2.

Qu'elles sont belles nos campagnes !
En Canada qu'on vit content !
Salut ! O sublimes montagnes
Bords du superbe St Laurent.
Habitant de cette contrée,
Que nature veut embellir (bis)
Tu peux marcher tête levée ,
Ton pays doit t'enorgueillir (bis)

.... .

3.

Respecte la main protectrice
D'Albion ton digne soutien ;
Mais fais échouer la malice
D'ennemis nourris dans ton sein.
Ne fléchis jamais dans l'orage ;
Tu n'as pour maitres que tes lois (bis)
Tu n'es pas fait pour l'esclavage,
Albion veille sur tes droits.

.....

4 .

Si d'Albion la main chérie
Cesse un jour de te proteger,
Soutiens toi seule, o ma patrie .'
Méprise un secours étranger ;
Nos pères sortis de la France
Etaient l'élite des guerriers (bis)
Et leurs enfants de leur vaillance
Ne flétriront pas les lauriers (bis)

Copié de la Gazette de Québec

.....

LA GLACE

Depuis plusieurs jours il règne un froid intense, le Thermomêtre étant de 20 à 25 o degrés au dessous de zéro. Aussi la glace paroit arrêtée devant la ville et même jusqu'à La-

prairie. Les eaux sont extraordinairement hautes, et occasionnent beaucoup de dommage. Plusieurs des rues voisines de la rue St.Paul, ainsi que la Pointe à Callières et le faubourg St Anne sont submergés. Un grand nombre de maisons sont remplies d'eau. Des occupants ont été obligés de se sauver dans les étages du haut, d'autres ont été forcés d'abandonner leurs maisons. Le 20 les eaux n'avoient baissé que très peu . Mais on traverse de Montréal à Laprairie depuis plusieurs jours.

.....

VARIETES

Il y a eu une représentation dramatique donnée le 26 Janv. par les Amateurs Canadiens au Théâtre royal, pour le profit de la Société Bienveillante et de l'azyle des Orphelins. Les loges et le parterre étoient remplis. Les jeunes Messieurs se sont acquittés de leur rôle avec aclat. L'orchestre étoit aussi composé d'amateurs. Ils ont joué le Tambour nocturne par Destouches et le Mariage Forcé par Molière. Messieurs Edouard Rodier, Thomas Baron Jr. avocats, Turgeon clerc avocat, John Jordan marchand, Mittleberger commis, Desève & Lafrenais notaires, Murciani, étoient au nombre des acteurs.

_____ Les amateurs anglois doivent aussi donner une représentation au bénéfice des orphelins et de la nouv. Maison d'industrie.

_____ Dès le commencement de la session actuelle du Parlement il a été institué un Comité spécial pour s'enquérir de

tous les griefs dont le peuple a à se plaindre contre la ci-devant administration. L'on a pour cela fait paroître à la barre de la Chambre un grand nombre d'individus de Québec des Trois Rivières de Sorel et meme du district de Montréal, dont on avoit droit d'attendre des témoignages importants. Au nombre de ceux qui not paru devant le comité des griefs sont Messieurs Jacques Viger, John Delille, D.Ross, H.Grffin, Mc Kensie, Leprohon Sen. Marcoux de Sorel, Glackmeyer de Berthier qui étoit officier rapporteur à la dernière élection de Sorel, et beaucoup d'autres.

____Il y a eu un appel nominal de tous les membres du conseil pour le 23 de janvier.___Aussi un appel nominal de la Chambre d'Assemblée pour le 10 de Février.

____La Chambre a adopté des résolutions et dressé une requête au gouverneur, tendant a faire abolir l'office de Président des sessions de quartier, son institution ne fournissant point les avantages qu'on avoit droit d'en attendre ;Bien loin de là l'expérience fait voir que cette charge devenoit une espèce de levier politique que l'exécutif faisoit agir à sa guise.

.....

EXPULSION DE MR.CHRISTIE DE LA

CHAMBRE D'ASSEMBLEE

Le Comité des griefs dans son examen des abus nombreux et

criants qui se sont introduits dans la magistrature, a eu une tâche bien pénible a remplir. Son rapport sur les Juges de Paix fait à la Chambre le 6 de Février offre un tableau affligeant des excès où peut faire tomber l'oubli des principes qui doivent guider les hommes. Aussi ne doit-on pas être surpris de la marche que la Chambre a cru devoir suivre en cette occasion. Cette affaire est d'autant plus triste que c'est la première fois qu'elle s'est vue obligée d'en venir à ce point de sévérité depuis qu'elle est établie en Canada. Mais enfin son devoir son Honneur , ses privilèges l'y ont contrainte. Elle a été forcé de vomir de son sein et de renier un de ses membres, Mr Christie, un juge de Paix, le Président des sessions trimestrielles de Québec, elle a rayé son nom de la liste des représentants et enjoint à l'orateur d'émaner un nouveau writ pour une nouvelle élection à Gaspé qu'il représentoit. Mr Christie avoit ajouté à ses torts en faisant à la Chambre une requête violente et injurieuse en réponse aux accusations portées contre lui par le Comité des griefs. Par cette requête il s'est rendu coupable du plus haut mépris de la Chambre. Aussi a-t-elle refusé de la recevoir.

Mr. Christie étoit depuis quelques années à la solde de l'éxécutif, il s'étoit montré un des plus violents partisans de la Bureaucratie, il avoit auggéré au gouverneur Dalhousie la démission de plusieurs citoyens respectables, il avoit menacé de faire destituer des Juges de paix intègres, pour leurs

opinions politiques dans la Chambre et ailleurs et s'étoit vanté ouvertement d'avoir conseillé ces démissions. Telle est une petite partie des accusations portées devant le comité et soutenues des témoignages les plus respectables, et qui avoit attiré de la part de Mr Christie un tissu d'injures grossières. En falloit-il donc d'avantage pour autoriser cette démarche de la Chambre.

BAZAR DES DAMES

Le 24 et le 25 de Février s'est tenu au Masonic Hall pour la première fois le Bazar des Dames, qui a réussi au delà de l'attente qu'on en avoit formée. Les tables étoient couvertes du produit de l'industrie des Dames de Montréal et des environs. Les visiteurs ont été nombreux, et se sont montrés très généreux dans les achats qu'ils ont faits, sachant qu'ils étoient destinés a soulager l'indigence et la misère. La recette s'est élevée à L 479 - 17 - 4, laquelle a été répartie de la manière la plus libérale sur toutes les institutions de charité de cette ville. La distribution a été faite comme suit savoir :

Asyle des orphelins .....L 110-10 -
Hopital général de Montréal.....L 110-10 -
Ecole nationale.....L 40- "
Ecole Britannique & Canadienne..... L 40- "
Pauvres Irlandais Catholiques .....L 20- "

Pauvres Canadiens Catholiques.....L 20- "

Institution des Dames de la Charité.....L 22- "

Nouvelle maison d'Industrie.....L 22- 5

A différents membres du Clergé Protestant.....L 90- "

Le succès que cette institution a eue engagera probablement à en continuer la pratique.

Nominations médicales de l'Hotel-Dieu.

Mars 2 Les Docteurs Robert Nelson et Beaubien nouvellement arrivé de Paris ont été nommés Médecins de l'Hopital de l'Hotel-Dieu, et ont commencé leurs visites médicales le deux de Mars, à la place de feu W.D.Selby. Cette nomination a occasionné une satisfaction générale. Les talents du Docteur Nelson comme Médecin et comme Chirurgien sont si bien reconnus, que ce choix ne peut qu'exciter les félicitations du public, et augmenter la réputation de cette Institution. Le Docteur Nelson à ses grandes connoissances en médecine joint une pratique des plus étendues et des plus heureises. Le Docteur Beaubien après avoir résidé onze années en France à l'école des maîtres dans cet art, doit aussi être en état de rendre de grands services à l'humanité souffrante.

.....

GEANT CANADIEN

Mars 9 Depuis quelques jours on voit au Mansion House un homme remarquable par sa taille sa pesanteur et sa force. Il se nom-

me Malhiot et est natif du District des Trois Rivières et est âgé de 63 ans. Il pèse 619 livres, mesure 6 1/2 pieds de hauteur, 6 pieds 10 pouces autour de la ceinture, 40 pouces autour du gras de la jambe, 3 pieds 10 pouces autour de la cuisse, Il paroit qu'il n'y a environ qu'une dixaine d'années qu'il a commencé a grossir de la sorte, il jouit d'une bonne santé mais il marche difficilement. Il va partir prochainement pour les Etats-Unis, et de là pour l'Europe.

JACKSON PRESIDENT DES ETATS

Malgré toutes les conjectures et les préjugés le général Jackson a réussi a se faire élire Président des Etats-Unis à la place de S.J.Quincy Adams, avec une majorité de 96 votes. Les Candidats étoient Jackson, Q.Adams Président, Calhoun, R.Rush & W.Smith vice président ; les votes étoient comme suit :

	Jackson	Adams	
	178	83	
Vice Président Calhoun,		Rush	Smith
	171	83	7

John Calhoun a été élu Vice Président. Le 21 Février A.Jackson a été proclamé Président & Calhoun vice président pour les quatre années qui vont passer a compter du 4 mars.

.....

PROROGATION DU PARLEMENT

Le quatorze de Mars son Excellence Sir James Kempt a prorogé le Parlement avec un discours gracieux de remerciments et de félicitations. En effet cette session a été une des plus longues et des plus laborieuses que nous ayons eues depuis que nous avons la Constitution. Pendant près de quatre mois la législature n'a cessé de donner son attention aux affaires publiques. Soixante dix-huit Bills en ont été le fruit. Sur ces 78 Bills, 72 ont obtenu la sanction du gouverneur, et six ont été référés au bon plaisir de Sa Majesté. Scavoir : Le bill de transport des terres tenues en franc & commun soccage, le Bill pour continuer le parlement dans le cas du décès du Roi, le Bill accordant certains privilèges aux Juifs, le Bill de la subdivision des Paroisses, le Bill des privilèges des Méthodistes Wesleyens, & le Bill de la Représentation qui donne 84 membres à la province au lieu de 52. Entr'autres bills importants qui ont été sanctionnés, sont : Le Bill des subsides, le Bill du nouveau marché de Montréal, les Bills pour l'encouragement de l'éducation, des arts utiles & de l'agriculture. On a cependant encore la douleur de voir que plusieurs autres Bills également importants ont échoué au Conseil. Tels sont entr'autres, celui de l'agent, celui de l'incorporation des villes de Québec et de Montréal, le Bill de qualification des juges de paix celui de la Milice, le Bill de Barrière de la Chine, & celui de la nouvelle prison

à Montréal pour laquelle la Chambre avoit voté L 20,000. &c .

VARIETES

Avril 12 Le 12 d'Avril la glace a commencé a marcher, le 13 la Rivière
" 13 est libre devant la ville. Deux bateaux à vapeur sont arrivé dans le Port, la Lady of the Lake, & le Laprairie. Le
" 15 premier bateau est venu de Laprairie le 15. Le 19 le Lady of
" 19 the Lake est parti pour Québec le premier.
" 25 La navigation est complètement ouverte.

May 2 Le 2 de May le Brick Eliza Jane C.Reid est arrivé de Bristol à Québec sur leste, étant parti le 23 de Mars de Bristol. C'est le premier vaisseau arrivé d'Angleterre ce printemps.

" 10 Une grande partie de la flotte est arrivée à Québec le 10 de May.

" 15 La Sophia est arrivée à Québec le 10 et à Montréal le 15 a pareil jour que l'an dernier. Beaucoup de passagers marchands sont venus par le golfe.

Juin 3 Le premier éclair accompagné de tonnerre a paru le 3 de Juin l'après midi.

" 8 Nous avons posé un tapis de toile peinte dans notre salle le 8 juin 1829. Il a couté 54 piastres.

MORT DU PAPE LEON X11 .

Avril 16 Aujourd'hui est arrivé à Montréal la triste nouvelle de la mort du Pape Léon X11 décédé à Rome le 10 Février dernier,

après une courte maladie dont la connoissance ne nous est parvenue qu'avec celle de sa mort. Sa Sainteté étoit dans sa soixante neuvième année, né à la Genga, diocèse de Spolete, le 2 Août 1760; il avoit été fait cardinal en 1816, et avoit été élu Pape le 28 septembre 1823, ce qui fait cinq ans et quatre mois qu'elle a gouverné l'Eglise.

L'élection du successeur de Léon Xll devoit avoir lieu à Rome le 23 Février.

POURSUITE POUR INHUMATION DANS L'ENCEINTE DE LA VILLE

On connoit qu'il existe un règlement de Police qui défend d'inhumer dans l'enceinte de la ville de Montréal, et que l'infracteur est exposé à une amende de L 5. L'hiver dernier le Docteur Selby fils a été inhumé dans la nouvelle église paroissiale et Mr. Chaboillez curé de Longueil lui a rendu les derniers devoirs en bénissant la fosse. Les Magistrats de Montréal ont ordonné à Mr Jacques Viger, inspecteur des Chemins de poursuivre Messire Chaboiller pour cette infraction au règlement. Le défendeur après avoir plaidé entr'autres exceptions, que la poursuite devoit être dirigée contre le Curé& la Fabrique de Montréal avec la permission desquels il avoit agi en cette occasion , et que ce règlement de Police est inconstitutionel a été condamné

mardi dernier à l'amende de L 5 et aux dépenses. Mr. Lennox occupoit pour le Demandr. & Mr Bedard pour le défenseur.

PAPE PIE Vlll

On vient de recevoir des nouvelles de Rome en date du 20 Mars par lesquelles on apprend que le Cardinal Castiglioni a été du Pape en succession à Léon Xll décédé. Sa Sainteté est agé de 63 ans et à pris le nom de Pie Vlll. Quelques papiers Français ont annoncé qu'il y avoit eu du trouble à Rome parmi la populace à l'occasion de l'élection du Pape, dans le choix duquel elle auroit voulu interférer. On a parlé même d'une conspiration dont le but étoit de faire sauter le conclave. Tous ces bruits sont probablement sinon absolument faux du moins exagérés. Les hommes sont naturellement portés a alterer les faits, que ce n'est pas sans raison que l'on craint d'être trop crédules ! Quoiqu'il en soit la nomination de Pie Vlll paroit donner une satisfaction générale. Il est le deux cent cinquante unième Pape de la succession de Saint-Pierre. On rapporte avec certitude les particularités suivantes touchant la mort de Léon Xll. LEON Xll . Quelques jours avant la courte maladie qui l'a enlevé, il s'entretenoit familièrement avec quelques prélats de sa maison Monseigr Testa, secretaire pour les lettres latines témoignoit au Saint Père sa joie de le voir si bien portant : Je vous remercie, mon cher Testa, lui dit le pape,

mais sachez que dans peu de jours, nous ne nous verrons plus. S'adressant ensuite à Monsgr le Majordome, il lui remit l'anneau pontifical que les Papes sont dans l'usage de porter. Cet anneau, lui dit-il, appartient à la Chambre Apostolique, et c'est vous qui en devez être le dépositaire et le gardien ; je vous le remets. Le Majordome hésitant à le recevoir, le pape ajouta : Prenez le, il pourroit s'égarer, on n'est pas toujours à soi lors d'un évènement. On a trouvé sur la table du Saint Père l'inscription suivante, qu'il avoit lui même composée. Elle revèle la piété sincère, l'humilité profonde du Pontife, jointes au tact et à la délicatesse de l'homme de goût :

Leoni Magno
Patrono colesti
Me supplex commendans
Hic apud sacros cineres
Locum sepulturæ elegi
Leo Xll, humilis cliens
Haeredum tanti nominis
Minimus

ci suit la traduction.

Ici
Près des cendres sacrées de
Léon le Grand
J'ai choisi le lieu de ma sépulture
Implorant avec instance l'apui

de

Mon céleste Patron

Pour moi son humble client

Léon XII

Le moindre entre les héritiers d'un si grand nom .

.....

L'EMANCIPATION DES CATHOLIQUES

L'émancipation des catholiques, tel est le titre d'une grande mesure qui pendant un demi siècle a a d'année en année occupé les chambres du Parlement de la Grande Bretagne, qui pendant cinquante ans a fait en vain l'objet de leurs délibérations, des voeux de plus de sept millions de catholiques et de l'attente du monde civilisé, et au succès de laquelle sont toujours opposés l'orgueil et l'ambition de l'aristocratie, la cupidité du Clergé Anglican, l'ignorance et les préjugés de la grande partie protestante de la nation Anglaise ; Tel est, dis-je le titre d'une mesure qui vient d'obtenir la sanction royale et qui va mettre un terme à la misère et aux souffrances d'une grande nation. L'Irlande après avoir été pendant plus d'un siècle exposée à toutes sortes d'injustices et de cruautés de violences et de spoliations, après avoir vu pendant une si longue période, les sueurs et le sang de ses malheureux habitants sacrifiés à la rapacité de quelques lords aussi avides qu'inhumains, l'Irlande enfin va voir renaitre l'horison du bonheur, et participer aux a-

vantages et aux privilèges des autres parties de l'Empire; Elle ne verra peut être plus ses habitants déserter en si grand nombre ses rivages, et rendre les peuples étrangers témoins de ses disgrâces et de ses malheurs. L'émancipation des catholiques par une coincidence extraordinaire a passé au parlement à pareil jour qu'elle y avoit été proposée pour la première fois en 1779 par Fox, l'un des plus habiles ministres dont s'honore l'Angleterre; ce qui n'est pas moins remarquable, c'est que cette mesure importante est due aux travaux et à la fermeté de deux hommes qui pendant nombre d'années avoient été de ses plus violents adversaires, Mr Peel & le Duc de Wellington. Il faut convenir pourtant à la confusion de l'Angleterre, que les catholiques doivent cette victoire non pas à la justice de leur cause ni à un sentiment de générosité et de bonne foi de la part du ministère Anglois, ni à l'éloquence ni à la force du raisonnement de leurs défenseurs, mais uniquement à la crainte et au danger d'une révolution menaçante et prochaine.

BENEDICTION DE LA
NOUVELLE EGLISE DE MONTREAL

Juin 25 La cérémonie de la Bénédiction de la nouvelle église paroissiale de Montréal a eu lieu le jour de la Pentecôte au matin. Elle a été faite par Messire Roux accompagné de quatre autres Messieurs du Séminaire et en présence des

Marquilliers seuls, après quoi il a été dit une basse messe par Messire Richards, à laquelle ont assisté un grand nombre de personnes qui s'adonnoient a passer près de là, et qui furent invitées dans le moment a entendre la première messe qui se disoit dans l'église neuve. Il n'avoit été fait aucune annonce publique au préalable que cette cérémonie seroit faite ce jour là ; Il n'en a pas non plus été question à la grand'messe du même jour ; De sorte qu'elle n'a été sçue dans le public que par la renommée qui en fait voler la nouvelle de bouche en bouche. Depuis ce temps elle est l'objet de toutes les conversations, et des discussions de quelques écrivains dans les gazettes. L'espèce de mystère avec lequel cette cérémonie a été faite a du nécessairement occasionner beaucoup d'étonnement. Après réflexion faite pourtant il faut convenir que rien autre chose que de très fortes raisons a pu engager ces Messieurs a priver les Paroissiens d'une cérémonie qui sembloit devoir être faite avec pompe et solemnité et a sacrifier une somme d'argent qu'ils devoient s'attendre a recueillir dans une pareille fête.

On travaille actuellement avec vigueur a poser les bancs et l'on espère qu'elle sera prete a y chanter la grande Messe dans le cours de Juillet.

Voyage de Messires Tabeau

& Mc Guire en l'Angleterre

Messieurs Tabeau & Mc Guire Prêtres, se sont embarqués à

New York pour Liverpool le 8 Juin dans le paquebot George Canning. Les principaux objets de leur mission sont, dit-on de faire application auprès du gouvernement anglais pour conserver la Seigneurie de l'Ile de Montréal à ses anciens possesseurs, de demander des lettres d'amortissement pour le collège de St Hyacinthe, et pour l'établissement de St Jacques à Montréal ; On dit aussi que ces Messieurs ont dessein de demander au meme gouvernement de vouloir bien reconnoitre Monseigneur de Telmesse comme évęque en titre pour le district de Montréal. Il paroit que ces Messieurs font ce voyage aux frais seuls du Clergé et avec l'approbation du Gouverneur Sir J.Kempt. Ils sont munis de requêtes signées par tous les Messieurs du Clergé à ces fins.

OUVERTURE DE LA NOUVELLE EGLISE PAROISSIALE DE MONTREAL

15 Juillet L'ouverture de la Nouvelle église paroissiale de Montréal a eu lieu le 15 de Juillet, et a été célébrée par une messe des plus solennelles et des plus pompeuses, à laquelle a assisté tout ce qu'il y avoit de personnes recommandables par le rang la dignité les talents et les lunières. Il s'y est rencontré des personnes de presque toutes les paroisses du district de Montréal, quelques -unes meme étoient venues de Québec pour cela. Plus de huit mille individus de toutes croyances et de toutes opinions, parmi lesquels se trouvoient aussi un grand

nombre d'étrangers des Etats voisins ont assisté à cette brillante cérémonie. C'étoit un spectacle vraiment grand et imposant que de voir cette foule immense de peuple encombrant la nef et les tribunes de ce vaste et magnifique édifice, et prêtant une attention religieuse aux belles cérémonies du culte catholique et de voir en même temps réunis sous la même enceinte le chef de l'église et le chef de l'état portant chacun les marques distinctives de leur dignité. Son Excellence Sir James Kempt étoit placé sur un fauteuil dans le haut de l'allée du milieu ayant a sa droite un des conseillers Mr. Richardson et à sa gauche son Honneur le Juge en chef Reid ; Immédiatement derrière elle étoit son Etat Major et les officiers de la garnison, Dans le bas de la même allée étoit le corps des volontaires carabiniers et celui de la Cavalerie tous deux en uniforme. Les Messieurs du Barreau en robes les Juges puinés, plusieurs conseillers, l'Honorable Orateur de la Chambre d'Assemblée, et tous les Syndics de la Paroisse occupoient les premiers bancs qui leur avoient été réservés. Il y avoit aussi environ 50 à 60 prêtres des différentes campagnes du District. La Messe a été chantée par Monseigneur Lartigue Evêque de Telmesse avec toute la pompe des cérémonies épiscopales. La troupe des Musiciens du Régiments accompagnée d'un certain nombre d'amateurs faisoient entendre de temps à autre la mélodie de leurs instruments. Il a été offert un magnifique Pain bénit à six étages par Messieurs les avocats; l'offrande en a été faite par son

Honneur le Juge Foucher et la Baronne de Longueil. Six couples de Messieurs Dames et Demoiselles ont fait la quête qui s'est élevée à L 212 dont 25 ont été donnés par le Gouverneur. Monsieur Quiblier Directeur du Collège a prononcé avec son éloquence ordinaire un discours analogue à la circonstance dans lequel il a prodigué les éloges et les compliments les plus flatteurs aux différentes classes de la société qui avoient contribué à l'érection de ce superbe temple. Le tout s'est terminé par un Te Deum solennel, pendant lequel on tiroit d'après les ordres du Gouverneur, dans l'Ile Ste Hélène une salve de 21 coups de canons, auxquels répondoient les différents Steam Boats qui se trouvoient dans le port. Immédiatement après l'office qui a fini vers une heure, Son Excellence est allé diner à la Montagne avec les Messieurs du Séminaire, et tous les Messieurs du Clergé qui avoient assisté à la cérémonie. Le magnifique édifice de la paroisse qui n'est peut être égalé par aucun dans toute l'Amérique en beauté et en étendue, quoiqu'il ne soit pas encore achevé, est néanmoins assez avancé pour être livré au culte public. On y chantera désormais la grand'messe tous les dimanches.

La vente des Bancs a commencé le 16 de Juillet au matin, et a eu lieu dans l'église même, elle doit continuer les jours suivants jusqu'à ce qu'on ait disposé de tous : Ils sont vendus dans le Bas de l'église pour cinq ans seulement,

dans le premier jubé pour quatre ans, et dans le second pour trois, et sont payables d'avance avec injonction expresse que s'ils ne sont pas payés à la première demande qui en sera faite, ils seront criés de nouveau à la porte de l'église le dimanche suivant. L'église contient actuellement 1244 bancs dont on espère que la vente rapportera autour de L 3500 ce qui joint au casuel de l'église doit former une rente annuelle de près de L 5000 louis. L 50,000 ou 60,000 louis dans l'espace de dix ou douze années seront probablement plus que suffisants pour liquider les dépenses les intérêts et les emprunts que la Fabrique aura faits pour la construction de l'église.

Il paroit que l'on va élever les tours du devant de l'église de quelques pieds au dessus du comble, et les laisser là, jusqu'à quelques années, les ressources ne permettant pas de les terminer tout à fait. Cet édifice est sans contredit le morceau d'architecture le plus saillant de la ville de Montréal et frappe la vue de très loin sur le fleuve.

MARIAGE IN-PROMPTU

(anecdote véridique)

Un cultivateur de nos campagnes déjà avancé en âge et veuf depuis quelques mois, avoit besoin d'une personne capable de tenir son ménage et de diriger l'intérieur de sa maison. Il résolut donc d'engager une fille pour quelque temps, et alla dans le voisinage en demander une. Je le veux bien, ré-

pondit celle à laquelle il s'adressa, mais pour combien de temps auriez-vous besoin de moi ? _Pour trois mois environ et d'avantage peut être. _ C'est trop court, je n'aime pas à m'engager pour si peu de temps.__Eh. bien je puis vous prendre pour un an ou plus. _ J'aimerois mieux m'engager à la longue année. _ Soit nous mettrons les bancs à l'église dimanche.

VOYAGE DE SIR J.KEMPT A MONTREAL

27 Juillet Son Excellence Sir James Kempt a laissé Montréal ce matin le 17 Juillet après y avoir fait un séjour d'un mois. Il y étoit monté par terre afin d'avoir occasion de visiter les divers établissements le long de la rive nord du fleuve, et en s'en retournant il va suivre la rive sud jusqu'à Sorel ou il prendra le Steam-Boat pour gagner Québec. Son Excellence a donné un lever le 30 Juin auquel s'est rendu un grand nombre de citoyens. Pendant le court séjour que Sir James à fait à Montréal il a été invité a diner chez plusieurs personnes marquantes de la ville, entr'autres chez l'Honble. Orateur de la Chambre d'Assemblée, chez son Honneur le Juge Foucher, au Séminaire chez le Grand Juge, chez le Shérif Gugy, chez Mr Pothier & il s'est rendu à[toutes ces invitations avec beaucoup de grace. Il leur a ensuite rendu leur politesse et s'est procuré par là le moyen de rencontrer fréquemment autour de lui des personnes dont les opinions et

les principes sont reconnus pour n'avoir pas toujours été en harmonie.

ACCIDENT DEPLORABLE

Août 3 Cet après midi Mr. J.B. Lefebvre , sa soeur,Mr.Sarault et sa Demoiselle, Mr Chenier oncle de Mr. Lefevre et quatre autres personnes descendoient de Vaudreuil à Montréal par les rapides de la Chine, lorsque le bateau dans lequel il y avoit quelques quarts de potasse a chaviré dans un endroit des plus périlleux de ces rapides. Quatre des personnes ci dessus nommées se sont noyées et les autres se sont sauvées. La soeur de Mr. Lefebvre a été sauvée par un homme en canot qui arriva peu de temps après l'accident. Les corps des noyés ont été retrouvé trois jours après, celui de Mr. Lefebvre a été trouvé dans les iles de Boucherville. Ce dernier étoit un citoyen recommandable par son honnêteté son industrie et la bonté de son caractère. Il étoit membre du Parlement pour le comté d'York. La perte de ce citoyen a excité une sensation très pénible dans le public et occasionné beaucoup de regrets.

TREMBLEMENT DE TERRE A LA VALTRIE

Septembre A St Paul de La Valtrie, le premier de septembre il y a eu une secousse considérable de tremblement de terre. C'est le

troisième tremblement dont on a connoissance depuis quatre ans. Ce dernier s'est annoncé par une espèce d'explosion semblable à celle de plusieurs canons tirés ensembles. Un marchand qui comptoit de l'argent a affirmé que la secousse étoit si forte que sa monnaie sautilloit sur son comptoir. Des maisons de bois craquaient comme si elles eussent menacé ruine, les vitres tintaient comme si on les eût frappées avec quelque chose de sonore. La paroisse de St Paul est située sur un galet dont on ne connoit pas l'épaisseur. Il est assez probable qu'il y a sous ce galet des airs ou vents souterrains qui travaillent à s'en échapper et qui par conséquent occasionnent ces explosions, pour se délivrer de cet état de gêne qui leur est contre nature. Les différentes cavernes qu'on trouve pénétrer dans ce galet, tant dans st Paul que dans les environs, porteraient à croire qu'il y en a beaucoup d'autres qu'on ne connoit pas, et qui peuvent être remplies d'un air qui cherche à se faire jour. Près de l'église de St Paul il y a dans le ruisseau dit St Pierre qui est guéable en tout temps de l'été, un abîme rempli d'eau, dont on n'a encore pu trouver le fond .

CHANGEMENT DE CURE

6 Septembre Messire Richards prêtre du Séminaire de Montréal a été nommé curé d'office à la place de Mr Nicolas Dufresne qui en avoit fait les fonctions depuis la défaillance de Messire Le

Saulnier que la maladie retient dans l'état le plus pitoyable depuis près d'un an. Il a commencé a exercer les fonctions curiales dans l'église neuve le 6 de septembre. La nomination de Mr. Richards à cette place importante est bien loin d'avoir rencontré l'approbation générale, vû principalement sa qualité d'étranger. La place avoit été, dit-on offerte à Mr. Roupe Missionnaire du Lac des deux Montagnes qui l'a refusée, et que les paroissiens auroient bien aimé à avoir pour curé.

Le prône et les annonces se font actuellement en chaire, la grandeur du batiment ne permettant pas que le curé puisse facilement se faire entendre de la balustrade, comme cela se pratiquoit dans la vieille église.

ENCORE UN NOUVEAU CURE

Décembre Messire Richards après avoir rempli les fonctions de Curé pendant environ deux mois, vient d'être remplacé par Messire Fay, soit qu'il se soit démis de lui même, soit par effet du mécontentement qui a existé dans le public au sujet de sa nomination à la cure. Quoiqu'il en soit Mr Fay a été nommé curé d'office, jusqu'a nouvel ordre.

.....

LETTRE

Ecrite à mon oncle Alexis Trudeau résidant au Baton rouge dans la Louisiane depuis vingt neuf ans pendant lequel espa-

ce de temps il n'est venu qu'une seule fois en Canada en 1818 après une absence de dix-huit ans.

Copie

27 Mars 1829

Cher oncle

Je prends la plume en ce moment pour remplir un devoir qui ne peut que m'être des plus agréables, et vous prie en même temps de me croire le fidèle interprête des sentiments de la famille de votre frère François. Il me seroit impossible de vous dire la joie et le plaisir que nous éprouvons chaque fois que quelqu'occasion favorable se présente pour vous faire parvenir de nos nouvelles mais cette joie et ce plaisir sont à leur comble quand nous avons eu le bonheur d'apprendre que vous jouissez d'une santé parfaite et que nous pouvons vous en féliciter. Situé à huit ou neuf cents lieues de distance, privé pendant onze ans du bonheur de vous entretenir, désesperant presque de jamais vous revoir, vous sentez sans doute tout ce que la tâche que je remplis en ce moment à de doux pour moi, de quelle émotion elle doit être accompagnée.

L'occasion qui a eu l'obligeante politesse de se charger de nos lettres est un Monsieur Blanc, curé du Bâton Rouge, qui dernièrement est venu à Baltimore de compagnie avec l'évêque de la Nouvelle Orléans, et rendu là s'est déterminé a venir visiter le Canada avant son retour. L'affabilité et la complaisance avec lesquelles ce Monsieur s'est prêté à répondre

aux questions pressantes de la famille sur votre compte nous pénèternt de la plus vive reconnoissance envers lui. C'est par ce moyen qu'il nous est donné aujourd'hui de converser avec vous quelques instants, puisse ne pas être la dernière fois! et de vous communiquer à coeur ouvert nos témoignages d'affection les plus sincères, regrettant de ne pouvoir le faire de vive voix. Nous remercions la Providence de ce que cette fatale maladie qui désole si souvent votre contrée, et dont nos journaux nous détaillent parfois les coups désastreux, nous la remercions, dis-je de ce qu'elle ne vous a pas choisi pour une de ses malheureuses victimes. Monsieur Blanc entr'autres informations nous a dit que vous aviez eu la douleur de perdre l'année dernière votre fils ainé;il nous a - jouté meme que c'étoit lui meme qui avoit fait la cérémonie de l'enterrement; Je puis vous assurer que nous partageons bien cordialement votre douleur, et d'autant plus que d'après les renseignements de ce même Monsieur, ce fils vous promettoit les plus heureuses espérances, et étoit déjà établi ; Mais ce sont là de ces coups du sort auxquels nous sommes tous exposés, et que la religion nous fait un devoir de souffrir sans murmurer. Nous avons aussi appris que vous visitez fréquemment Mr Blanc, qui n'a pu se lasser de nous répéter combien il éprouvoit de plaisir à votre compagnie. Nous tenons aussi de la même source que vous devez avoir actuellement marié une de vos demoiselles. Comme vous voyez nous pos-

sédons à votre égard des informations plus détaillées que vous n'auriez cru et vous ne sauriez concevoir avec quel empressement nous les avons recueillies . Mais je sens qu'il vous tarde de savoir des nôtres.

Nous occupons encore au coin du vieux marché la même maison à laquelle vous avez travaillé vous meme quelque temps avant que de nous laisser en 1818 ; Le comptoir du magazin est encore recouvert du même tapis que vous vous rappellez sans doute d'avoir posé; mais à la place des marchandises on ne voit plus que flacons drogues et medecines.

Nous jouissons généralement d'une assez bonne santé à l'exception de papa qui depuis huit semaines a été arrêté par des douleurs cruelles dans le genou du coté de sa jambe infirme, douleurs que nous n'avons pu calmer qu'à force d'opium. Néanmoins il commence a reprendre le dessus, et descend au magasin à l'aide de béquilles dont il ne peut encore se dispenser, nous nous flattons pourtant qu'avant qu'il soit peu il lui suffira de ses deux jambes. C'est à la sollicitation de papa que je vous demande instamment de nous faire savoir par la prochaine lettre que vous nous écrirez, si vous n'entrevoyez pas quelque lueur d'espérance de revenir en Canada._ Votre belle soeur que vous avez assez connue pour savoir l'affection qu'elle vous porte, la conserve encore aussi entière et aussi sincère qu'au premier jour qu'elle a pu vous la témoigner. Dans le moment que je vous écris elle est à mes co-

tés qui me charge de vous dire qu'elle est toujours aussi muette qu'aux jours qu'elle avoit le plaisir de s'entretenir avec vous ; Je puis vous assurer que rien au monde ne lui fera perdre le souvenir des instants de plaisir qu'elle a éprouvés à votre compagnie durant le court séjour que vous avez fait au milieu de nous, et pour cela elle n'a qu'à se réporter aux jours fortunés ou de société vous étiez occupés a tailler des chemises ou à éplucher des framboises, et si aujourd'hui elle a quelque chose à regretter, c'est de voir que vous ne lui laissiez aucun espoir de réaliser la promesse que vous lui aviez faite de revenir voir la famille au moins encore une fois ; ce sentiment de regret, soyez en persuadé nous le partageons tous avec elle. Cher oncle qu'il m'est doux de trouver en ce moment l'occasion de vous communiquer les sentiments d'amour d'affection et de reconnoissance que je lui dois pour le trouble et les fatigues qu'elle a éprovés pour moi ; Je puis vous assurer que par ses veilles et ses inquiétudes qui ne sauroient être surpassées par celles de la plus tendre des mères, elle a su me créer une dette que je ne serai jamais capable de remplir ; je ne puis trop le dire les attentions et les sollicitudes constantes et sincères dont je suis tous les jours de sa part et l'objet et le témoin me font en quelque sorte oublier la perte de celle qui m'a donné le jour. Je vous dois un mot sur notre chère tante Dorval que l'égalité de son humeur et la douceur de ses manières nous rendent de plus en plus chère. La mort l'a

séparée pour toujurs d'avec son époux qui est décédé à Québec dans le mois d'Août de l'année 1827. Depuis ce temps elle est venue rester à Montréal chez mon oncle Toussaint, ce qui fait que nous avons constamment sous les yeux par sa ressemblance avec nous une image vivante de notre cher oncle Alexis. Elle a perdu à la vérité une partie de l'embonpoint dont elle jouissoit quand vous êtes venu en Canada, néanmoins elle se porte passablement bien, sauf quelque foiblesse d'estomac auxquelles elle est sujette de temps à autre ; Vous dire combien elle vous aime et vous chérit, c'est ce que vous pouvez concevoir mieux que je ne puis l'exprimer; votre longue absence aussi bien que la distance des lieux bien loin de la refroidir ne fait que cimenter l'affection qu'elle a pour vous. Mon frère Eugène qui depuis quatre ou cinq ans est établi dans la paroisse Maskinongé avec son commerce est toujours bien portant; Il est venu à Montréal ces jours passés nous annoncer qu'il alloit pourtant se marier à une Demoiselle Doucet de Québec; le mariage est fixé aux premiers jours de Janvier de l'année que nous allons prendre. Je vous laisse a penser la joie que j'ai de me voir tout à l'heure avec une belle soeur, et quelle jouissance c'est pour moi et ma belle mère d'espérer de se voir revivre dans une seconde génération. Pour mon autre frère Johny qui n'étoit encore qu'un enfant lorsque vous l'avez vu le voila à présent un homme fait et assez robuste . Depuis deux ans passés il étudie le droit pour faire un notaire. Quant à moi je suis aussi

ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC

assez bien portant, sauf les incommodités que m'a laissées l'accident par lequel je suis passé il y a six ans, et dont je crois vous avoir donné les détails dans une lettre que je vous ai écrite il y a environ dix huit mois par un Monsieur Drolet, et que je me flatte qu'il vous aura remise. Au cas qu'elle ne vous seroit pas parvenu, je vous réitèrerai que l'accident dont j'ai failli être la victime a été une explosion d'eau forte qui a eu lieu en débouchant une bouteille qui en étoit remplie, une grande partie de cette eau forte m'a réjailli à la tête et m'a beaucoup défiguré. Depuis ce temps là je jouis bien à la vérité de ma vue, mais non sans être grandement incommodé quand il me faut aller au grand air ou en plein soleil. Du reste je suis parfaitement bien. Il y aura dans quelques jours six ans que je suis à mon compte comme apothicaire. J'ai mon laboratoire dans le magasin et la maison dont je vous ai parlé dans une autre partie de cette lettre. Papa ayant laissé le commerce de marchandises sèches, m'a cédé le magasin qu'il occupoit, et fait avec moi dans une partie de l'apothicairerie un trafic assez avantageux avec les sauvages dont il achète tous les plus beaux ouvrages pour les revendre ensuite aux étrangers qui viennent à présent en grand nombre visiter le Canada. Nous sommes assez contents de l'encouragement que nous éprouvons.

Dans cette même lettre je vous annonçois la mort de notre tante Marion décédée à Gentilly il y a huit ans, ainsi

que de Madame Denis B. Viger la mère décédée il y a neuf ans Madame Lartigue est morte il y a dix ans; Mr Hippolite Cherrier frère de ma belle mère est aussi décédé en Décembre dernier.

Le même jour que je vous écris votre neveu Voyer marie une de ses filles à un Mr. Baudry fils de Mr Baudry le Savonier. Ce mariage paroit assez assorti pour l'âge et pour la fortune. Il en a aussi marié une autre l'hiver dernier à un Laflèche de St Laurent.

Vous ne serez pas surpris si je ne vous parle pas du reste de la famille d'autres lettres qui accompagnent la mienne vous en donneront des nouvelles satisfaisantes et détaillées. Mon cher oncle nous ne voudrions pas vous faire de reproches, mais nous ne pouvons vous dissimuler notre surprise de voir que nous n'ayons reçu aucune lettre de vous depuis que vous nous avez laissés il y a onze ans ; nous sommes persuadés d'avance que vous aurez plus d'une fois mis la main à la plume pour nous écrire quelques mots de vous et de votre famille, les occasions auront indubitablement négligé de remettre vos lettres à leur adresse. Nous ne vous ferons pas chicane pour ne nous avoir point écrit par la voie de Mr. Blanc qui vous aura remis notre lettre, car nous savons que lorsque ce Monsieur est parti du Bâton Rouge il étoit bien éloigné de penser qu'il se rendoit jusqu'en Canada, encore moins qu'il verroit votre famille : Mais au

moins nous vous supplions, aussitôt que la première occasion le permettra de ne nous pas oublier ; que nous ayons au moins de votre propre main un petit état de votre situation, vous ne sauriez imaginer combien elle nous intéresse.

Cher oncle vous trouvez peut être qu'il y en a déjà trop long, mais je ne crains pas de mesurer votre patience sur le plaisir que je ressentirois moi meme à lire une lettre écrite de votre main, fut-elle de la longueur d'un sermon. Nous avons d'ailleurs si peu souvent l'avantage de pouvoir vous entretenir, que lorsque l'occasion s'en présente, nous croirions manquer à l'estime que nous vous devons, en ne vous donnant pas tous les détails qui peuvent vous intéresser en quelque manière.

Avant que de terminer ma lettre, si je ne craignois pas de blesser votre délicatesse, j'aurois une proposition à vous faire qui seroit bien agréable à mon coeur. Je vous proposerois si toutes fois vous vous trouvez dans une position a pouvoir vous détacher seul de tout ce qui peut vous intéresser dans l'endroit, de disposer de tout ce que vous avez et de venir finir vos jours avec nous. Notre table notre maison tout ce que nous possedons sera à vous. Venez et vous serez accueilli avec joie. Nous nous trouverons heureux de vous posséder au milieu de nous. Il me semble que votre présence, outre qu'elle sera pour nous une grande consolation auroit sur mon père l'effet de le rajeunir, ou au moins de

lui diminuer considérablement le poids de la vieillesse. Si vous vous décidez à vous conformer à nos désirs, vous voudrez bien nous en donner avis au plutôt. Vous pourrez dans le cours de l'hiver disposer toutes vos affaires pour venir nous rejoindre au printemps. Si vous pouvez le faire plus tôt, nous n'en aurons que plus de joie. Laissez cette terre ingrate qui ne doit plus rien avoir d'agréable pour vous, revenez dans votre ancienne patrie. Nous unissons nos voeux pour votre prospérité, et nous vous embrassons tous avec toute l'affection dont nous sommes capables, attendant avec impatience le plaisir de vous voir en personne.

Veuillez me croire avec tendresse et estime

Votre affectionné neveu

R.Trudeau

.....

- 1830 -

MARS 1830

Le parlement a été prorogé le 26 Mars après une session laborieuse de trois mois. Parmi la foule de bills importants qui ont occupé la Chambre, 56 ont obtenu la sanction du gouverneur, et quatre autres ont été réservés à la sanction royale. Au nombre des bills passés sont la prison de Montréal, l'acte de Milice, la qualification des Juges de paix, l'amélioration du Hâvre de Montréal. Il a aussi été passé une

loi pour réduire la valeur de l'escalin à vingt sous, et du demi escalin à 10 sous. On s'attend qu'à la prochaine session l'on s'occupera aussi a réduire la valeur de l'écu français, qui depuis longtemps ne vaut que trois livres aux Etat-Unis, et qui depuis ce temps a été la source de grandes spéculations pour plusieurs individus, et la principale cause de l'introduction de cette foule de monnaie dépréciées qui inondent le pays.

Avril 3 La glace commence à marcher.

" 6 La rivière est libre devant la ville.

" 8 L'EDmund Henry arrive de ses quartiers d'hiver.

Le Waterloo arrive le même jour.

" 16 Le Waterloo part pour Québec le premier.

" 29 Le Unicorn est le premier vaisseau arrivé d'Europe.cette année.

VIEILLE EGLISE PAROISSIALE

Mai On est actuellement occupé à démolir la vieille paroisse, dont une partie des ornements a été vendus, entr'autres le tableau de l'Assomption qui occupoit le centre de la voute a été vendu à la fabrique de Longueil, les stalles du choeur pour celle de Sorel, le Baldaquin la corniche et les ornements de la voute sont destinés pour l'église de Bonsecours. Toute la pierre de taille du Portail a été acheté par les

Irlandais, et doit être replacé dans le même ordre à la façade de l'Eglise des Recollets à laquelle l'on a décidé de faire une allonge jusqu'à la rue. La Tour & le clocher vont rester dans leur état jusqu'à ce que les moyens permettent d'achever les tours de la nouvelle Eglise. Les Marguilliers dans l'espoir d'obtenir une somme de la ville pour le terrein qu'occupoit la vieille église pour la continuation de la rue, ont décidé de clore le dit terrain jusqu'à ce que des offres raisonnables leur soient faites.

Les ossements des personnes qui avoient été enterrées dans la vieille église ont été exhumés et déposés dans une large fosse creusée tout exprès dans la cave de la Nouvelle église. Il a été chanté un service solennel pour toutes ces personnes défuntes. Ainsi va disparaître un des plus anciens édifices de Montréal un de ceux qui remontent à l'établissement de l'Ile.

JURY JURES

Il a été fait cette année une grande réforme dans la formation du Jury tant en matière civile que criminelle. Jusqu'à ce moment la liste des jurés n'étoit composée que des citoyens des villes de Montréal de Québec et des Trois Rivières Les Grands les petits Jurés, les Jurés spéciaux se tiroient des différentes classes de la société de ces trois villes

exclusivement. Ce qui exposait les citoyens à une grande perte de temps vû qu'il leur arrivoit très souvent d'être employé dans cette capacité et de passer des termes entiers dans les cours. Dans le nouvel ordre de chose, ils auront bien encore à remplir la même charge, mais au moins ne sera-ce qu'a des intervalles très reculés, vû qu'il a été passé une loi qui étend le droit d'être appelé comme Juré à toutes les personnes qualifiées résidant dans un circuit qui embrasse dix lieues à la ronde autour des trois villes ci dessus. Cette nouvelle réforme outre qu'elle déchargera les citoyens des villes d'un grand fardeau aura de plus l'avantage de fournir aux habitants des campagnes l'occasion d'acquérir beaucoup de connoissances auxquelles ils étoient absolument étrangers avant cette époque; Elle contribuera à une distribution plus impartiale de la justice et coupera court à un grand foyer de corruption auquel pouvoit donner lieu l'ancien systême du tirage des Jurés. Dans des moments d'excitation et de crises publiques, avoit-on intérêt de perdre quelqu'un, n'étoit-il pas très facile dans un chef lieu dont tous les individus se connoissent, de composer un corps de Jurés dont les sentiments et les préjugés étoient connus d'avance ? N'en avoit-on pas eu une preuve des plus convaincantes à l'époque récente et à jamais mémorable de l'administration du Comte de Dalhousie à l'occasion des poursuites criminelles pour libelle. (Voyez la page première et suivantes du présent numéro, à l'article Jury spécial.)

.....

NOUVELLE EXPULSION DE CHRISTIE

En feuilletant ce numéro de mes mémoires on peut voir que Mr Christie juge de paix de Québec s'étoit comporté de manière à se faire expulser de la Chambre d'assemblée l'année dernière ; Il avoit en conséquence été sorti un writ pour une nouvelle élection à Gaspé dont ce Mr Christie étoit le représentant. Malgré la manière peu honorable dont Mr Christie avoit perdu son siège, il n'y avoit pas lieu de croire que les électeurs de Gaspé lui continueroient leurs suffrages, cependant il a tant fait qu'il est parvenu à se faire réélire. A la session qui a eu lieu en Janvier dernier en chambre mais après une discussion assez prolongée, on lui a signifié que les griefs qui existoient contre lui l'année dernière étoient encore trop sensibles pour les avoir déjà oubliés, qu'ainsi on ne pouvoit l'y admettre. L'orateur émane donc un writ pour une élection nouvelle à Gaspé.

AUGMENTATION DE LA REPRESENTATION

La population du pays, son commerce ses ressources et ses établissements s'étendant avec une rapidité étonnante, la Législature du Bas Canada dans sa sagesse avoit cru en 1829 devoir s'occuper d'en augmenter la représentation dans la même proportion et avoit en conséquence passé un pacte à cet effet, portant le nombre des représentants à 88 dont sept pour les Townships. Le gouverneur n'ayant pas voulu prendre

sur lui de le sanctionner l'avoit referé à sa Majesté. Cet acte n'a éprouvé aucune difficulté en Angleterre et a obtenu la sanction royale. Aussitôt que la nouvelle est parvenue en Canada, on a sorti des mandats d'élection pour les Townships seulement. Les sept membres rapportés pour ces townships ont siégé à la dernière session. Pour la division des autres comtés, la loi ne prendra force qu'au prochain parlement. D'après cette nouvelle loi la nomenclature des Comtés se trouve changée, et n'en sera que plus facile ; car les comtés prendront le nom des principales paroisses. Ainsi au lieu des Comtés d'York, de Kent, de Huntingdon, ce seront les comtés de Vaudreuil, de Chambly & Laprairie &c,

---

INHUMATION DANS LA VILLE

Juin Il paroit que les jugements des sessions spéciales et de quartier au sujet de l'inhumation dans les villes ont été confirmés le 18 juin par l'opinion unanime des Juges de la Cour du Banc du Roi ; Ainsi il reste décidé que le reglement de police qui défend l'inhumation dans l'étendue de la ville de Montréal, doit avoir son plein effet, les Juges ayant été d'opinion qu'il étoit dans les attributions de la police de statuer sur ce sujet.

Il est probable qu'il sera intérjetté appel à la cour supérieure sur cette affaire.

.....

Il n'y a pas de page 493

MES TABLETTES

No.10

Continuation de 1830

.....

Hommage d'un François aux Canadiens

.....

Salut, ô fille de la France !
Salut, terre de liberté .'
Pour toi j'ai fui les lieux témoins de mon enfance
Parens, amis, j'ai tout quitté.
Quand, m'éloignant de ma patrie,
Au loin, je vis ses noirs remparts
S'effacer , se cacher à mes ardents regards,
Une larme mouilla ma paupière attendrie ;
En vain du haut d'un mât je lui fais mes adieux ;
Le désir de revoir une terre chérie
De son image a fasciné mes yeux,
Je ne vis que le ciel et l'onde.
D'objets aimés le souvenir
Vint augmenter ma tristesse profonde.
Au port que je fuyois, je voulois revenir :'
Sur les flots, entrainé par la nef vagabonde
Je désirois pouvoir la retenir.

Enfin la côte d'Amérique
M'offre ses bords hospitaliers ;
Je descends sur ce sol devenu Britannique
Que les François ont peuplé les premiers.

.....

Salut ô fille de la France !
A l'aspect de tes champs je crois revoir les siens
De tes enfans la bienveillance
Me fait en eux voir des concitoyens.

.....

O vous, dont j'éprouvé l'accueil doux et sincère,
Je reconnois votre hospitalité.
En ami vous m'avez traité,
Je veux devenir votre frère.

Léon Potel.

Cette petite pièce de vers a été envoyée en communication à l'éditeur de la Minerve par un Monsieur Léon Potel nouvellement arrivé de France, qui de concert avec un autre Monsieur Français du nom de Lemoult venu en Canada l'année dernière, se propose d'ouvrir à Montréal une maison d'éducation d'après le nouveau systême de Mr Jacotôt, systeme qui se rapproche assez de celui de Lancaster.

.....

EXPEDITION D'ALGER

Juillet

Le pavillon Français ayant été de nouveau insulté par les corsaires Algériens, sans aucune provocation, la France s'est déterminée a équipp à grands frais une flotte formidable pour réduire ces Barbares qui de tous temps ont infesté les mers. Malgré que cette puissance Barbaresque eût déjà vu sa capitale bombardée à plusieurs reprises, et particulièrement dans deux rencontres par la France sous le rêgne de Louis XIV, elle n'en continue pas moins son commerce de Piraterie. Espérons que de cette fois ci la France trouvera moyen de mettre fin à un tel brigandage. Cette expédition composée de 6 à 700 vaisseaux de tout calibre montés par 40,000 hommes l'élite de la jeunesse Française, et pourvue d'un immense attirail de guerre à mis à la voile au port de Toulon le 24 de Mai. Le Général de Bourmont que les Français ont en horreur depuis qu'il a trahi Napoléon à Waterloo est le commandant en chef de l'expédition. _Le 12 de Juin elle arriva près de la côte d'Alger, le 13 elle étoit en vue d'Alger, le 14 à 4 1/2 heures du matin commença le débarquement, sans éprouver pour ainsi dire de résistance ._ Le 19 il y eut un engagement entre les Français et les Algériens au nombre de 40,000 hommes contre 25000 des premiers, cet engagement dura six heures, mais à la fin les Français l'emportèrent. Le 20 il y en eut un second avec un égal succès. Du 20 au 28 il y eut plusieurs escarmouches plus ou moins considérables, le 30 les Français s'étoient em-

parés des hauteurs qui dominent le fort de l'Empereur, et avoient enlevé de fortes batteries qu'ils dirigèrent contre les Algériens, ils prirent 35 pièces de canon, et firent 10,000 prisonniers. Le 4 Juillet les troupes françaises étoient maitresses de la place, et l'étendard de la France flottaient sur les Tours d'Alger.

La nouvelle de cette prise parvint à Paris le neuf de Juillet, et fut reçue avec des démonstrations de joie universelle. A 4 heures le canon des Invalides annonça cette heureuse nouvelle à toute la ville et l'on chanta un Te Deum solennel à Notre Dame auquel assista Sa Majesté avec toute la famille royale de France :

On ignore à présent quel sera le résultat final de cette grande expédition.

NOUVELLES MESSAGERIES

Un service régulier de messager volatiles se trouve organisé entre Paris à Amsterdam. Des Pigeons sont lâchés à Paris, trois fois par jour, portant un bulletin des variations de la Bourse et ils arrivent ordinairement le lendemain à Amsterdam. Il y a des spéculateurs Hollandais qui entretiennent jusqu'à 3 000 pigeons dans ce seul objet. Ils sont élevés à Amsterdam et transportés dans des paniers à Paris, par des domestiques continuellement en route pour tenir au complet le nombre des oiseaux de départ. On essaie actuellement à Londres d'établir

une pareille communication avec Paris.

Hâvre de Montréal

On travaille actuellement à la construction de nouveaux quais dans le port. L'entreprise est faite par un nommé Brondson.

Le quai autour de l'Ilet s'étendra jusqu'aux pilotis formant une figure à six cotés de dimensions inégales. Le coté en face de la ville aura 337 pieds de longueur, le deuxième dans la direction de l'église de Bonsecours et sur lequel sera apuyé le pont de communication entre l'Ilet et le rivage, n'aura que 84 pieds de long. Le troisième coté vis à vis l'Ile Ste.Hélène, sera de 193 pieds. Le quatrième en dehors du coté du chenail, ainsi que celui tourné vers Laprairie mesureront 180 pieds chaque. Enfin le 6me en face du quai de Moreau n'aura que 98 pieds ; La surface extérieure du quai de l'Ile formera en tout 1102 pieds. La communication entre l'Ile et le rivage sera effectuée par des pontons. On élève aussi près de la ruelle St. Dizier un quai triangulaire. Ces quais doivent être terminés au 31 d'octobre et au 15 de Novembre.

Le degré d'élévation que l'on donne à ces quais fait craindre qu'ils ne pourront résister à l'effort de la glace, au moins ce paroit être l'opinion générale. La législature a voté

L 10,000 pour l'amélioration de notre Hâvre.

....

Mort de George 1V

George 1V Prince de Galles, Roi du royaume uni de la Grande Bretagne, à la suite d'une maladie longue est décédé à Londres le 26 Juin à l'age de 68 ans et dans la onzième année de son règne. Il fut nommé Régent en 1811, George 111 son père étant devenu incapable par son grand âge et ses infirmités de conduire les affaires du Royaume. A la mort de George 111 en 1820, il fut proclamé Roi sous le titre de George 1V. Son règne a été assez pacifique, et a acquis de la célébrité par son intervention dans les affaires de la Grèce, et surtout par la révocation des incapacités qui depuis tant d'années disgracient les catholiques d'Irlande. Ce sera assurément l'époque la plus saillante de l'histoire de son règne. L'on étoit pourtant bien éloigné de croire que cette grande question qu'avoit tant à coeur le fameux Canning d'illustre mémoire, parviendroit à maturité sous l'administration d'un Duc de Wellington qui sous les autres ministères s'étoit toujours montré comme un de ses plus fiers antagonistes. Soit qu'il envisageât enfin que ce seroit le comble de l'injustice et de l'intolérance que de perpétuer plus longtemps un tel système d'oppression , soit persuasion intime qu'il avoit là l'occasion la plus heureuse de s'immortaliser, en rattachant son nom à une si belle mesure, objet des voeux de toute une nation

abattue et désespérée, et de l'attente non équivoque du monde entier ; soit peut être et plus que tout le reste, que la situation critique ou se trouvoit la Grande Bretagne à la veille d'une convulsion générale qui menaçoit toute l'Europe à l'occasion de l'Emancipation des Grecs, soit, dis-je qu'il appréhendât que l'Irlande profiteroit de cette conjoncture pour se soulever, ou plutôt toutes ces raisons réunies décidèrent le noble Duc a adopter cette mesure avec intrépidité, et a l'apuyer de toute son influence, jusqu'à ce qu'elle obtint l'assentiment des deux Chambres, et la sanction du Roi dont nous déplorons aujourd'hui la perte.

La nouvelle de la mort de George lV n'est parvenue officiellement à Québec que le 30 d'Août, et à Montréal le 2 de Septembre, jour auquel elle a été annoncée par une salve de 68 coups de canon à l'Ile Ste.Hélène. Suivant l'usage le nombre de coups de canon doit égaler celui qu'a reçu le Roi, et être tiré de minute en minute. Il a été sorti un ordre pour un deuil de huit jours, au bout desquels on a tiré une nouvelle salve de 60 coups de canon. Les pavillons sont restés à mi mat pendant cet intervalle. Les obsèques du défunt ont eu lieu à Londres le 15 de Juillet avec les honneurs accoutumés, et son corps a été déposé dans la voute royale de la Chapelle St.George.

.....

Avènement de Guillaume 1V

Guillaume Henry Duc de Clarence frère ainé du défunt Roi par droit de succession monte sur le thrône d'Angleterre et prend le titre de Guillaume 1V le 26 de Juin. La proclamation a été lue dans les rues de Londres le 28 Juin. Une partie des grands dignitaires de l'état avoit la veille prêté le serment de fidélité au nouveau Roi. Il paroit que le ministère avec le Duc de Wellington a sa tête, restera constitué comme il étoit à la mort de George 1V. Le nouveau Roi a cru convenable de demander un nouveau parlement, conséquemment il a été sorti des ordres pour les élections, en Angleterre.

La proclamation de Guillaume 1V a eu lieu a Québec le 30 d'Août, & à Montréal vendredi le 3 Septembre. La cérémonie a été très mesquine au grand étonnement de tout le monde qui a encore présent à la mémoire la manière pompeuse et solennelle avec laquelle avoit été proclamé George 1V du temps du shérif Ermatinger. Malgré l'apparence de mauvais temps la cérémonie auroit bien pu avoir lieu av c plus d'éclat. Un ordre avoit été sorti de par le shérif Mr.Gugy, enjoignant de n'assister à la fête qu'a cheval ou a pied. Midi étoit l'heure fixée pour le Départ. Une compagnie du régiment avec la musique et les connétables ouvroit la marche, puis le shérif en manteau & à cheval accompagné d'une vingtaine d'autres messieurs aussi à cheval, quelques conseillers et représentants, l'orateur, quelques messieurs du clergé, les officiers de la cour

et une partie des avocats, ainsi qu'un petit nombre de citoyens formoit toute l'escorte ; La proclamation a été lue dans les deux langues en face du palais de justice, sur la place Dalhousie, sur le marché au foin et sur la place d'arme, aux acclamations de Vive le Roi . Pendant la cérémonie le canon tiroit à l'Ile Ste.Hélène, les cloches sonnoient à la paroisse.

Le 12 Septembre qui se trouvoit le jour de la solennité de la fête de la Paroisse, Messire Fay curé d'office à lu en chaire une lettre circulaire de Monseigneur l'Evêque de Québec B.C.Panet au sujet de la mort du Roi, et de l'avènement au thrône de Guillaume lV, dans laquelle il ordonne de chanter un Te Deum solennel dans toutes les paroisses à l'issue de la grand messe du premier dimanche après la réception de sa lettre.

En effet aussitôt après la grand messe, Messire Quiblier qui c officioit ce jour là, et tous les lustres étant allumés, a entonné le Te Deum qui a été suivi du chant du Pseaume Exaudiat, et de l'oraison pour le Roi. A la suite du Prône Mr. le curé a fait un petit discours sur les qualités et les vertus du nouveau Monarque.

.....

INSCRIPTION DE LA VIELLE

EGLISE DE MONTREAL

Les fouilles de l'ancienne église Paroissiale de Montréal ont été terminées le 29 Septembre 1830 sous la direction de Mr.

Paul Jos.Lacroix marguillier en charge. On a trouvé sous les murs cinq plaques de métal, portant date du 30 Juin 1672; Sur la première pierre posée au milieu du rond point.

D.O.M.

Beatae Mariae Virgini subtitulo Purificationis.

L'an mil six cent soixante et douze, le trentième jour de Juin, cette première pierre à été posée par Messire Daniel De Remy, chevalier, Seigneur de Courcelles, Lieutenant général des Armées du Roi et Gouverneur de Canada, Acadie, Isles de Terre Neuve et autres pays de la France septentrionale, étant curé Messire Gilles Perrot, l'un des prêtres du séminaire de St. Sulpice de Paris, seigneurs de cette Ile lesquels déservent cette église, noble homme Pierre Picoté, Escuyer, Sieur de Belestre, Marguillier d'honneur, Mr, Pierre Gadois Marguillier en charge, et Mr. Jean Aubuchon Marguillier comptable.

La seconde pierre a été posée dans l'angle droit de la première chapelle par Mr. Jean Talon conseiller du Roi en son conseil d'état et privé, Intendant de la justice, police et finance de Canada, et le reste comme la première inscription.

La troisième pierre a été posée dans l'angle droit de la seconde chapelle par Messire François Marie Perot, Chevalier Seigneur de Ste Geneviève et autres lieux, gouverneur pour le Roi de l'Ile de Mont Royal, et le reste comme la premiere &c.

La quatrième pierre a été posée dans l'angle gauche de la première chapelle par Messire François d'Ollier de Casson, l'un des Prêstres du Séminaire de St. Sulpice de Paris, seigneur de cette Isle et supérieur des Ecclésiastiques du Séminaire déservant cette Paroisse, et le reste comme &c.

La cinquième pierre a été posée dans l'angle gauche de la seconde chapelle par Demoiselle Jeanne Mance, administratrice de l'Hopital de St Joseph de Mont Royal et le reste comme la première inscription.

.....

- 1831 -

SESSION DU PARLEMENT DE 1831

Cette session qui n'a duré que cinquante (et) un jours a été très laborieuse. Parmi les nombreux actes qui sont parvenu à maturité pendant cette session il en est plusieurs d'une grande importance tels que l'incorporation des villes de Québec et de Montréal demandées depuis longtemps, la loi qui exempte de la saisie plusieurs effets, les bills pour encourager l'éducation et le bill de Médecine. Le bill de Médecine qui depuis huit ou neuf ans a occupé la législature à chaque session est enfin devenu loi. Par ce bill les jeunes gens qui se destinent à la médecine sont tenus à faire cinq années d'études médicales, a savoir leur langue par principes ainsi que le latin; ceux mêmes qui avoient commencé leur clérícature avant la passation de cette loi sont sujets à completer les cinq années. Le Bureau des Examinateurs tel qu'il existoit ci deavnt est aboli et sera remplacé par un autre bureau qui sera électif et sujet a être renouvellé tous les trois ans au mois de Juillet. Douze médecins composeront ce bureau dont sept formeront un chorum, les examens seront publics. Les apothicaires sont obligés à trois années d'apprentissage.

Une grande partie de la session a été occupée par de longs débats sur l'état politique de la Province et sur les finances : Il a été fait des adresses au Roi lui soumettant tous les mêmes griefs dont le pays s'étoit plaint en 1828, et demandant avec instance d'y apporter remèdes. Le Gouverneur a aus-

si été chargé de transmettre en Angleterre les requêtes de la Chambre demandant la destitution du Procureur Général Stuart, qui a été suspendu en conséquence jusqu'à ce que le plaisir du Roi soit connu. Mr. le solliciteur Ogden va remplir la place pendant cet interval. Son Excellence a aussi pris sur elle d'interdire aux Juges à l'exception du Juge en chef, de prendre part aux délibération du Conseil, mesure à laquelle la Chambre d'assemblée avoit beaucoup travaillé, mais qui avoit été déboutée dans le conseil législatif. Le Bill pour pourvoir à la nomination d'un Agent à Londres a aussi échoué dans le Conseil. néanmoins la Chambre d'assemblée à la fin de la session à pris sur elle de nommer Mr. D.B. Viger pour agent, et en lui donnant L 1 000 sur les contingents de la chambre l'a prié de vouloir bien passer en Angleterre incessamment pour aller apuyer les requêtes au sujet des griefs et de la destitution du procureur général.Une autre mesure, l'Indemnité des Membres a occasionné beaucoup de débats dans la chambre d'assemblée, les uns voulant que cette loi n'eut effet que pour le parlement suivant, les autres qu'il fut en force immédiatement, quelques uns même y étant tout à fait opposés, enfin cette mesure a été emporté en chambre mais comme presque toutes les autres mesures importantes a avorté au Conseil législatif. Néanmoins à la fin de la session, lorsque le bill des subsides est venu sur le tapis, la chambre d'assemblée, parmi ses diverses allocations a inclus L 2400

pour la paye des membres. Ainsi par ce moyen la mesure a été emportée, et les représentans seront payés pour cette année au tau de 10/ par jour, et 4/ par lieue pour l'espace de chemin à parcourir de la résidence de cha ue membre à Québec.

.....

LA SAISON

31Mars La glace a commencé a marcher, la glace a refoulé considérablement et renversé un pan du mur de la Distillerie à la Pointe à Callières, l'eau s'est élevée à une plus grande hauteur que de coutume et causé beaucoup de dommages dans les caves. La glace s'est amoncelée à une hauteur prodigieuse sur les quais nouveaux, heureusement sans trop les endommager.

.....

Avril 4 La débacle est presque complète.

7 Une goelette est arrivée dans le port.

10 Il y a six Barques à vapeur au port.

11 Le Edmund Henry fait son premier voyage à Laprairie.

16 Le Waterloo & le Lady of the Lake partent pour Québec.

16 au 18 Trois vaisseaux sont arrivés d'Angleterre, le Nemesis le William avec cargaison, & le Mérope.

26 Trois vaisseaux chargés sont arrivés dans le port de Montréal, le lendemain, trois autres.

.....

Mort de Messire H.Roux.

Avril 7 Ce vénérable Monsieur qui depuis trente six ans étoit à la

tête de la Maison de Saint Sulpice à Montréal a fini sa carrière mortelle le sept d'Avril à deux heures et demie de l'après midi par une attaque subite d'apoplexie. Il étoit attaqué de paralisie depuis plusieurs mois et incapable de remplir aucune fonction de son ministère. Il étoit âgé de 71 ans étant né en Provence au mois de février 1760. La révolution de 1789 l'ayant forcé de s'exiler de la France, il vint en Canada en 1794 avec dix autres de ses confrères. Il ne tarda pas a acquérir le respect et la confiance du Clergé de Montréal, il fut bientôt choisi pour supérieur du séminaire de Montréal. Jamais personne en Canada ne posseda à un plus haut degré le talent de la Chaire, jamais personne ne commanda d'avantage la vénération et la confiance de toutes les classes de la société même de toutes les personnes d'une croyance étrangère. Ses funérailles ont eu lieu le 11 d'Avril lendemain de la Quasimodo, Messieurs les Marguilliers ne négligèrent rien pour les faire avec toute la solennité possible. L'Eglise étoit toute tendue de noir, tous les lustres étoient descendu et garnis de cierges qui restèrent allumés tout le long du service. Le grand mausolée étoit dressé au milieu du choeur et couvert d'une foule de luminaire, arrangés avec beaucoup de symétrie. A huit heures trois quarts le convoi funèbre partit du séminaire entra dans la rue St François Xavier, passa devant la Banque de Montréal et vint par la place d'arme en chantant lentement le pseaume Miserere. L'Eglise étoit remplie comme aux plus grands jours de fêtes. Presque tout le service a été chanté à l'orgue en musique. Parmi les assistans on a remar-

qué un grand nombre des citoyens de Montréal d'une autre croyance. Il avoit été envoyé la veille un grand nombre d'invitations imprimées. Il n'y avoit pas un grand nombre de prêtres de campagne vu l'état impratiquable des chemins. L'odeur que jettoit le cadavre n'a pas permis que le corps fut exposé à la vue, comme c'est l'usage aux funérailles des ecclésiastiques. A onze heures le corps fut déposé dans les voutes sépulchrales de la nouvelle Eglise.

.....

NAUFRAGE DU WATERLOO

Ce bateau à vapeur étoit parti pour Québec le 16 d'Avril avec une charge considérable et une quinzaine de passagers. Rendus aux Trois Rivières ils apprirent que les glaces du Cap Rouge tenoient encore et que parconséquent il n'y avoit pas moyen de se rendre jusqu'à Québec. Néanmoins lundi le dix huit, sur les sollicitations pressantes des passagers le Capt.Perry se détermina à continuer la route ; mais les glaces qui se détachaient des battures et en quantité pressèrent le vaisseau à un tel point qu'il se fit une large voie d'eau, et qu'il coula à fond immédiatement dans un endroit ou il y a environ 40 à 60 pieds d'eau. Heureusement personne ne périt, mais ce ne fut pas sans beaucoup de fatigues et de dangers que les passagers et l'équipage parvinrent à se sauver en sautant sur les glaces. Ils furent reçus avec beaucoup d'hospitalité par les habitans de St. Nicolas. Rien n'étoit assuré. Le vaisseau appartenait à Mr. Molson.

ARRIVAGES D'EUROPE

Les vaisseaux marchants qui nous apportent régulièrement les produits du vieux monde sont venus cette année plus a bonheur que jamais. Le premier vaisseau est arrivé à Québec le 16 d'Avril, mais depuis cette date jusqu'au 24 plus de 30 autres sont arrivés dont près de la moitié avec cargaison générale. Le vingt sept d'avril il y avoit dans notre port de Montréal une dixaine de vaisseaux déjà occupés a décharger leur cargaison. Les plus anciens commercans ne se rappellent pas avoir vu arriver de marchandises dans le mois d'avril, et cette année le 27 de ce mois l'on peut trouver des nouvelles marchandises dans tous les magasins, notre port montre toute l'activité que l'on n'avoit accoutumé d'y remarquer qu'à la fin de mai. Aussi plusieurs capitaines de vaisseaux se proposent d'entreprendre cette année trois voyages. Il sera exporté cette année une quantité énorme de blé, car il obtient un bon prix en Europe, il se vend en Angleterre de 10 à 11 chelings et ici de 6/8 à 7/6 le minot.

.....

DINER PATRIOTIQUE À L'HONORABLE D.B.VIGER

5 Mai

Jeudi soir le 5 de Mai il a été donné un diner public au (Masonic Hall) en l'honneur de D.B.Viger Ecr. Membre du conseil législatif. Environ cent cinquante personnes des différentes classes de la société de la ville et des campagnes du district

de Montréal ont pris part à cette fête donnée en témoignage d'estime envers un des citoyens qui a le plus mérité de son pays par ses importans travaux & ses nombreux sacrifices. Le repas a été présidé par Mr. Bourdages le doyen de la Chambre d'Assemblée à sa droite étoit Mr. Viger & à sa gauche l'Honbl. Orateur L.J.Papineau, Mrs. Malhiot & Jacob Dewitt remplissaient les fonctions de vice Présidents. Vingt trois santés ont été proposées par le Président qui toutes ont été accueillies avec enthousiasme et des applaudissements répétés. Il a été prononcé plusieurs discours sur les intérêts du pays par Mr. Bourdages, Mr. Viger, Mr Papineau, Mr. N.Morin, le Docteur W.Nelson le Docteur Beaubien. Mr. Jacques Viger Duvernay, P. Letourneux, un Mr McKenzie avocat du Haut Canada ont aussi chanté tour à tour des chansons patriotiques.

Voici les santés proposées par le Président:

1._ Au Roi.

2._ A la Reine.

3._ A la Princesse Victoire & la famille royale.

4._ Au gouverneur en chef Lord Aylmer.

5._ Au Lieutenant Gouverneur Sir Francis Burton.

6._ A l'Honorable D.B.Viger.

7._ Sir James Kempt.

8._ L'armée & la marine de la Grande Bretagne.

9._ La Constitution Britannique.

10._A notre Constitution.

11._ Le Comte Grey & le Ministère actuel d'Angleterre.

12._ L'Honbl. L. J.Papineau & la Chambre d'Assemblée.

13._ A nos agens en Angleterre en 1828.

14._ Aux Evêques & au clergé du Bas Canada.

15._ A l'Education.

16._ A l'agriculture & au commerce.

17._ Au Haut Canada & aux Posses. Brit. de l'Am. du Nord.

18._ A nos voisins les habitans des Etats-Unis.

19._ A la Milice Canadienne.

20._ A la mémoire du vertueux Waller.

21._ Au 28 Mars 1831 (nomination d'un Agent .)

22._ Aux habitans de notre pays.

23._ A Lady Aylmer & au beau sexe.

Les santés volontaires suivantes furent ensuite portées :

1._ A Joseph Papineau Ecr. père.

2._ Daniel O'Connell & l'Irlande.

3._ A la presse libérale du Bas Canada.

4._ A l'Honorable Colonel de St Ours.

5._ A l'Honorable Colonel L.Guy

6._ Au Président du diner.

7._ Aux Vice-Président.

8._ A la bonne soirée .

Pour les discours voyez le numéro 25 du 5me volume de la Minerve .(année 1831.)

La plus franche cordialité a règné pendant toute la durée du

repas qui a duré jusqu'après trois heures du matin.
Mr. D.B.Viger est parti de Montréal le 9 de Mai en qualité d'agent du Bas Canada. Il doit s'embarquer à New York pour Liverpool dans le Paquebot du 16 Mai. Il est accompagné de Mr. Isidore Bédard & du Docteur Robert Nelson qui tous deux vont visiter l'Europe par promenade.

OURAGAN

18 Juin. La ville de Montréal a été visité le 28 de Juin à six heures du soir par un ouragan des plus terribles qu'on ait jamais vu. La pluie tombait par torrent le tonnerre et les éclairs se succedoient sans interruption. Un coup de vent du sud ouest souffla avec une violence extraordinaire, et causa beaucoup de dommages.Deux bricks ont été emportés par la violence du vent du haut de la pointe à Callières, renversés sur le coté de telle manière que le bout de leurs mats étoient sous l'eau et jettés sur la batture en face du vieux marché, par un espèce de miracle personne n'a péri de l'équipage de ces deux vaisseaux. Le lendemain on a réussi à les remettre à flot. Un autre vaisseau qui étoit sur le point de partir pour Liverpool a eu son mât de misaine brisé. Tous les autres batiments au nombre d'environ 40 souffrirent plus ou moins de la tempête, soit en perdant une partie de leur grémens, en ayant leur cables brisés ou en passant sur leurs ancres.
La couverture d'une des tours de la Nouvelle Eglise parois-

siale fut enlevée avec fracas et alla tomber sur la maison de Mr. Blackwood dont elle enfonça la couverture; Les têtes de deux cheminées furent aussi abattues du même coup. Le tonnerre tomba sur le palais de justice, mais ne fit pas un grand dommage; il tomba aussi sur deux chevaux appartenant à Monsieur Joseph Carmel et les tua sur le champ. Les moulins de la plaine Ste,Anne souffrirent beaucoup de dommages; Le vent a rasé le troisième étage d'une maison de briques en construction sur la rue des soeurs grises, appartenant à Mr. Chalifoux, Dans les campagnes voisines de la ville telles que La Pointe aux Trembles, Longueil Boucherville, le vent a renversé et découvert plusieurs maisons et granges. La grêle a cassé un grand nombre de vitres. Tous ces ravages et beaucoup d'autres n'ont été l'ouvrage que de quelques minutes. Les plus anciens ne se rappellent pas avoir jamais vu une tempête aussi violente.

.....

ASSEMBLEE DES MEDECINS, Election d'examinateurs

Juillet 11 Conformément au nouvel acte de Médecine passé à la dernière session du Parlement, une assemblée des Medecins du district de Montréal et de celui des Trois Rivières a eu lieu aujourd'hui au palais de Justice à Montréal. Environ quarante medecins s'y sont trouvés présents. On a immédiatement procédé à l'élection de douze examinateurs, comme suit,

Doctr.	Arnoldy	S.Bourdages
"	R.Nelson	Duvert
"	F.Labrie	Beaubien
"	A.Demers	G.Vallé
"	W.Nelson	T.Kimber
"	J.D.Nelson	J.B.Meilleur

Lebourdais secretaire.

BENEDICTION DE CLOCHE

1er Août Hier a eu lieu à l'Eglise Paroissiale la bénédiction d'une cloche qui doit remplacer celle qui étoit fêlée. Elle a été fondue à la fabrique de Mr. Ward à Montréal. La cérémonie a eu lieu après les vêpres, Mr. F.Souligny & Madame Beaudry étoient parrain et marraine. Messire Roupe a donné une instruction convenable après laquelle on a fait une collection assez abondante.

.....

LEOPOLD ROI DES BELGES

Août Le Prince Léopold a enfin accepté la couronne de Belgique avec l'approbation de l'Angleterre et de la France. Cette couronne avoit éét offerte au fils cadet du nouveau Roi de France Louis Philippe ler qui l'avoit refusé pour son fils. Le choix de ce jeune Prince auroit flatté d'avantage le gout des Belges.

.....

VARIETES

Le contrat du canal de Chambly a été définitivement conclu pour la somme de L 46 218. Les contracteurs sont Messieurs Shuler, Sturtevant & Chase de New York, et les Messieurs Andres de l'Acadie. Ils doivent commencer incessament.

.....

On est après construire une sacristie derrière la nouvelle église paroissiale, déjà les murs en sont achevé et prets a recevoir la couverture.

.....

Septembre

Le Royal William nom du bateau à vapeur bâti pour voyager entre Québec et Halifax a fait son premier voyage au commencement de ce mois. Il a fait le voyage en 16 à 18 jours. Le prix du passage est de 25 piastres pour descendre et 30 pour revenir. Il va continuer de voyager régulièrement entre ces deux villes. C'est la première communication au moyen de la vapeur entre ces deux places. La législature avoit voté il y a deux ans L 1400 pour la première corporation qui se chargeroit de cette entreprise.

.....

Le 15 de septembre on a posé la première pierre de l'aile que l'on va bâtir à l'hopital du Faubourg St.Laurent, avec tout l'appareil des cérémonies maçoniques. Cette aile portera le nom de Richardson pour conserver aussi longtemps que possible le nom de ce trop fameux ennemi des Canadiens.

POLOGNE ! !

Nov. Le sort de la malheureuse Pologne est enfin décédée! Après plusieurs mois d'une lutte sanglante et désespérée pour reconquérir sa liberté son indépendance et sa nationalité elle a enfin été forcée de céder aux armées toujours renaissantes de l'Empereur de Russie qui ont réusi à s'emparer de sa Capitale d'assaut dans le mois de septembre dernier. Le courage et l'intrépédité qu'ont deployé ces dignes descendans de Sobieski et de Kosciunskò semblaient leur meriter un meilleur sort. Mais la Providence en a décidé autrement! Les voila encore une fois retombé sous le joug de fer de l'autocrate Russe ; Dieu sait ce qu'il leur prépare pour avoir seulement osé avoir la pensée de se soustraire à sa domination quelqu'usurpée qu'elle soit! ! Après les services signalés rendus à la France dans des moments critiques, après avoir sacrifié le sang et la vie de l'élite de ses enfants pour une cause qui quoique chère ne lui en étoit pas moins étrangère, ne semble-t-il pas que l'infortunée Pologne dût attendre de cette même France quèlque chose de plus qu'une inutile et stérile sympathie ! ! Mais n'accusons pas la France toute entière ; accusons en seulement son Souverain et son Ministère, accusons en Périer et son collègue Sébastiani. O Français vous étiez trop généreux pour voir avec un oeil d'indifférence les héroiques efforts d'une nation qui n'hésita pas un instant autrefois a verser son sang pour vous ! Vous étiez trop sensibles pour

écouter avec sang froid les reproches qu'a du vous faire cette brave nation, pour être sourds aux soupirs agonisans de ces victimes de la tyrannie ; Que dis-je ? vous étiez trop éclairés pour ne pas apercevoir qu'une fois la Pologne réduite, c'étoit une barrière et une puissante barrière de moins aux desseins ambitieux du Colosse du Nord!

La navigation s'est close le 3 de Décembre. Le lendemain il est tombé de la neige en abondance. Dans la semaine qui a précédé Noël, la glace étoit prise jusqu'à Laprairie. Ce qui n'étoit pas arrivé depuis grand nombre d'années. Depuis le commencement de Décembre jusqu'à la mi Janvier le froid n'a pas discontinué.

-1832-

Messieurs Duvernai & Tracey

15 Janvier Mr. L.Duvernai Imprimeur propriétaire de la Minerve & Mr. Tracey Editeur & propriétaire du Vendicator ont été emmenés à Québec sous la garde de Mr. Ginger Sergeant d'armes du Conseil , et ont comparu à la barre du Conseil le 17 Janvier, accusés de libelle. Il avoit paru dans quelques uns des numéros précédents de ces deux Journaux des observations très judicieuses sur la composition du Conseil Législatif et sur les abus qui y règnent depuis longtemps. Les Editeurs invitaient la Chambre d'assemblée à prendre des mesures pour apporter fe-

mèdes à ces abus. En un mot ils n'avaient fait qu'exprimer l'opinion générale du peuple Canadien qui depuis quelques années n'a cessé de demander une réforme dans ce Conseil. Et c'est pour avoir parlé dans le sens de la Chambre d'Assemblée, pour avoir donné publicité à des sentiments qu'entretient chaque individu en particulier que ces deux Messieurs ont été arrachés à leur famille & à leurs affaires, trainés à Québec & condamnés à demeurer en prison jusqu'à la fin de la session du Parlement. Cette arrestation a causé une indignation générale, des assemblées ont eu lieu à Québec et à Montréal, et l'opinion publique s'est fortement prononcée en faveur de la liberté de la Presse ; On à hautement censuré la conduite arbitraire du Conseil pour avoir incarcéré deux individus sur un aussi mince prétexte. On a loué le patriotisme ' le désintéressement de Messieurs Duvernay & Tracey, on à même décidé de leur décerner une médaille d'or à chacun en signe d'approbation de leur conduite.

RECENSEMENT DU BAS CANADA

Le recensement qui a eu lieu l'été dernier fait monter la population de l'Ile de Montréal à 43, 773 âmes ; dont 11 990 pour les paroisses 27 297 pour la ville et les faubourgs de Montréal. Le quartier ouest de Montréal contient 14 305 et le quartier est 12 492 âmes. Il y a dans la cité de Montréal 3 774 maisons & 622 dans la paroisse, hors les limites de la cité formant un total de 4 896 maisons.

La population entière du Bas Canada est 511,919. Ce qui donne une augmentation de 88 289 depuis 1825. Les Emigrés au nombre de 23 032 sont fixés dans le Bas Canada depuis cette époque .

ASSEMBLEE PATRIOTIQUE

Une assemblée nombreuse présidée par le Dr. Robert Nelson a eu lieu hier soir chez Mr. Lavoye Faubourg St. Laurent. Après des discours prononcés par Mr. le Président, Mr. H. Lafontaine M.P. P. Ch. Mondelet, E. Rodier, Lenox &c, il a été unanimement résolu qu'il convenoit d'offrir un témoignage sensible d'approbation et de reconnoissance à Messieurs Duvernay & Tracey pour la manière patriotique & indépendante avec laquelle ils conduisent leurs journaux, et les venger de leur injuste détention. A l'instar des citoyens de Québec on a résolu de leur décerner à chacun une médaille d'or au nom du public. Il a aussi été résolu pour donner plus d'expression à l'opinion générale qu'on irait au devant de Mrs.Duvernay & Tracey à leur retour de leur captivité et de les recevoir en triomphe. Il a immédiatement été ouvert une souscription à cet effet.

Après l'assemblée qui a eu lieu à 7 heures du soir environ 300 personnes se sont réunies, et ont fait une procession autour de la ville. On a chanté la Marseillaise, la Parisienne, la Canadienne. La procession a arrêté devant l'imprimerie du Vindicator, chez les Honbl. L.J.Papineau, D.B. Viger, le Dr. R.Nelson, D.Mondelet, J.Papineau, Sr, L.H.Lafontaine, et à chacune de ces places de crier Vive Duvernay & Tracey, Vive la liberté de la Presse, A bas le Conseil, Hourra pour l'homme du peuple, Mr. l'Orateur pour Mr. Bourdages ; A bas le Procureur général Stuart. Vis à vis chez Messieurs le Shérif Gugy, Mr. Moffatt, Mr Mc Gill, l'office du Hérald, on a crié A bas Gugy, a bas Moffatt, Vive la liberté de la Presse, A bas le Hérald, a bas ARMOUR & sa Gazette, A la Banque, A bas le Monopole, Vive la

nouvelle Banque de la Cité. Tout ceci a eu lieu non sans beaucoup de bruit, mais sans aucun acte de violence; puis chacun s'est retiré chez soi.

.....

PARLEMENT 1832

La session du Parlement qui s'est ouverte le 15 de Novembre s'est terminée le 25 de Février, faisant une durée de 3 mois et dix jours. C'est une des sessions les plus longues qui ait eu lieu. Les principaux actes qui not signalé cette session sont: l'acte de l'Indépendance des Juges et de leur exclusion des Conseils, l'acte qui établit une Nouvelle Banque à Montréal, la Banque de la cité, l'acte de commissions des avocats qui avec celui des subsides, ont été réservés à la sanction royale. Parmi les actes qui ont été sanctionnés par le Gouverneur sont, l'acte qui permet de construire un chemin à lisse du lac Champlain au fleuve St. Laurent, l'acte des arpenteurs, celui pour incorporer une maison de la Trinité à Montréal &c. Une nouvelle tentative a encore été faite cette session pour obtenir une liste civile pour la vie du Roy, laquelle a été rejetté presqu'unanimement ; c'est là la raison qui a fait réserver le bill des subsides à la sanction du Roy. Un bill pour permettre aux notables d'assister aux assemblées de Fabriques a été un des objets de l'attention de la Chambre d'assemblée. Après une longue discussion, il a enfin été passé et envoyé au Conseil où il a échoué. Le Clergé s'est élevé avec beaucoup de force contre ce bill. Il a présenté une requête & un mémoire à la Chambre et au Conseil en opposition.

Il a aussi été passé une loi sur la recommendation du Ministère en Angleterre, qui impose une taxe de 5/ par émigré qui viendra en Canada avec la sanction du gouvernement et de 10/ sur ceux qui viendront sans cette sanction. Le revenu de cette taxe sera employé à les soigner & à les faire rendre à leur destination.

Le Bill qui établit des cours & prisons de Comtés a aussi été passé par les deux Chambres, mais il a été référé au Roi. Ces établissements seront à la volonté des habitans de chaque comté & les frais en seront repartis moitié sur les habitans moitié sur le trésor public._ Les magistrats y auront jurisdiction jusqu'au montant de L 10.

.....

INHUMATION DANS L'EGLISE

Le règlement de Police qui interdisoit l'inhumation dans les églises à une pénalité de L 5, a été rescindé l'été dernier par un arrêt de la cour du Banc du Roi, de Montréal ; Ceci a eu lieu sur la requête des Marguilliers & citoyens de la ville. La liberté d'enterrer dans l'église va devenir la source d'un grand revenu pour la fabrique de Montréal. Le tau de ces enterrements qui étoit de L 25 a été dernièrement élevé à L 30. Il faut que les corps soient mis dans une bière de plomb, ou entourés d'une couche de chaux, et inhumés à huit pieds de profondeur.

.....

TRIOMPHE DE M.M.DUVERNAY & TRACEY

Le 29 Février Messieurs Duvernay & tracey , apres une captivité de 40 jours dans les Dongeons à Québec, sont arrivés à Montréal & ont fait leur entrée triomphale dans la ville, accompagnés d'une centaine de voitures & d'une foule de citoyens qui portaient tous des étendards avec diverses inscriptions

analogues à la circonstance. Toutes ces voitures étoient allées au devant de ces Messieurs jusqu'au pied du courant. Là on leur présenta chacun une médaille d'or. Voici la description de ces médailles. D'un coté sur chacune on voit ces mots gravés." La liberté de la Presse est le Palladium du peuple." Celle de Mr. Duvernay porte la figure de la Minerve avec ses attributs en argent. La Harpe d'Erin aussi en argent se trouve sur la médaille de Mr Tracey. De l'autre coté la médaille de Mr. Duvernay a pour inscription. " Les citoyens de Montréal à Ludger Duvernay propriétaire de la Minerve et autour " Defaite du Conseil Législatif 1832 " Sur celle de Mr Tracey on a gravé " Les citoyens de Montréal à Daniel Tracey propriétaire du Vindicator " & autour Defaite du Conseil Législatif 1832.

Le cortège précédé d'une troupe de Musiciens a fait le tour de la ville et des faubourgs, & a ramené ces Messieurs chacun à leur demeure respective. Le tout s'est passé avec le plus d'ordre et le plus de tranquillité possible, & a la grande confusion du parti Bureaucratique qui s'attendait à une révolution si bien qu'on avoit pris la peine de doubler tous les piquets de gardes et de les tenir sous munition. La Bureaucratie avec le shérif Mr Gugy à sa tête n'avoit rien négligé pour empêcher ce triomphe d'avoir lieu. Quelques jours auparavant une assemblée de Magistrats avait été convoqué dans ce but, l'Hble Le.Gugy y fit la lecture de deux lettres qu'il

dit avoir été adressées au Colonel du Régiment, pour l'informer que les Canadiens ne méditaient rien moins que de se revolter, et qu 'à tel jour on devait mettre le feu au marché à foin, afin d'attirer les troupes de ce coté, et profiter de ce moment pour s'emparer des casernes et de l'Ile Ste Hélène &c, &c. & autres platitudes non moins ridicules ; Mais le plus beau de l'affaire est que ces lettres officieuses n'avaient point de signatures & que l'Hble Shérif refusa de les livrer aux Magistrats qui les demandaient. Voila jusqu'où on poussa l'effronterie et l'impudence pour jetter de l'odieux sur les Canadiens, & faire naître du doute sur leur fidélité au gouvernement. Mais toutes ces petites intrigues n'ont eu d'autre effet que d'attirer du ridicule & du mépris à leurs auteurs.

Le cinq de Mars au soir il a été donné un banquet patriotique à Mers. Duverney & Tracey. Environ 60 à 80 personnes y ont assisté. Mr. P.Letourneux présidait & Mess. Gab. Franchère & Stephen Field faisaient les fonctions de vice-présidents. La soirée se passa très agréablement & on y butles santés qui suivent.

Sa Majesté Guillaume IV.

La Chambre des Communes & la réforme.

Lord Aylmer.

La Chambre d'assemblée du Bas Canada.

Messieurs Duverney & Tracey & la liberté de la Presse.

L'agent en Angleterre l'Hbl. D.B.Viger

Daniel O'Connell & l'Irlande.

L.McKenzie & la liberté de sa presse dans le Haut Canada.

Les Bons Canadiens & l'avenir du pays

Nos amis de toute origine.

L'agriculture nourricière des Etats.

Le Commerce & la nouvelle société canadienne.

Nos amis de Québec.

La Mémoire de Waller & nos défenseurs de 1827.

A la mémoire de ceux qui ont été emprisonnés en 1810 pour la liberté du Pays & celle de la Presse.

Le Diner a été donné à l'Hotel Nelson tenu par Mr.Bussola.

.....

MAISON COMMERCIALE CANADIENNE

Depuis quelques mois, il est question de la formation d'une maison de commerce considérable entièrement canadienne à Montréal. Cette entreprise parait être accueillie avec joie et empressement; il est bien à regretter qu'elle n'ait pas eu lieu plutôt ; il avait pourtant été fait quelques démarches à ce sujet il y a quatre ou cinq ans, et je ne sais par quelle aventure le projet avait avorté dans le temps. Vu l'activité des Messieurs qui sont à la tête de l'entreprise actuelle, il y tout lieu de se flatter, qu'elle sera couronnée du succès le plus brillant. On ne peut se dissimuler que jusqu'à présent les Canadiens n'aient été stationnaires dans cette branche d'industrie qui n'a encore été exploitée que par des citoyens d'une origine étrangère et qui ont tous fait fortune plus ou moins

Avec de l'union de la constance & de l'énergie les Canadiens en pourront faire tout autant. Les Messieurs qui sont pour gérer les affaires de la maison sont M.M.F.A Laroque, J.D.Bernard, Tancrède Bouthillier, & P.Letourneux, qui à eux quatre fourniront £ 14,000. La société est une société en commandite; c'est à dire que chaque actionnaire qui prendra des parts dans ce commerce ne sera responsable que pour sa mise et pas plus ; et que si par accident ce qui n'est pas probable il arrivait que cette maison malversât pour une somme beaucoup au delà du capital versé par les actionnaires les quatre associés gérans seroient seuls chargés de la responsabilité de cet excédent. La maison commencera ses opérations en 1833 et fera le commerce d'importation et d'exportation ; l'acte d'association écherra en 1843 et est conçu comme suit : Les associés gérans prendront sur la masse chacun L 400 comme compensation pour leur gestion & après les frais payés, il sera donné 8 pour cent à chaque actionnaire en proportion de sa mise ; s'il reste encore du profit, ce surplus de profit sera partagé en deux parts égales, une pour les quatre associés gérans, & l'autre sera reversée sur tous les autres actionnaires.Au moins est-ce la manière dont j'ai compris les conditions qui ont été lues par Mr.Larocque à une assemblée convoquée à cet effet à l'Hotel Nelson le 8 de Mars au soir. Cette assemblée composée des marchants canadiens réputés les plus marquants de la ville et des campagnes, & d'un nombre d'autres citoyens non moins respectables, était présidée par

l'Honble Mr. Debartzh qui pour sa part a pris des actions au montant de L 4000. et a expliqué d'une manière lumineuse les nombreux avantages que promettait une semblable institution sous un double point de vue moral & politique. Messieurs Côme Cherrier & Dominique Mondelet ont aussi donné plusieurs éclaircissements qui ont été vivement applaudis par l'assemblée qui a paru être très unanime. Il a été proposé une série de résolutions qui toutes ont été accueillies à l'unanimité ; après quoi on a procédé a recueillir les actions, à la clôture de l'assemblée elles se montaient à L 30,000.

April 20 La glace a commencé a marcher.

" 24 La rivière est libre.

" 28 Le premier Steamboat le Edmund Henry est venu de ses quartiers d'hiver.

" 29 Le St.Laurent, le Hercule, le St George, le Voyageurs sont arrivés dans le port.

May 2 Le St.Laurent est parti pour Québec le premier.

" 4 Les deux premiers vaisseaux d'Angleterre le Canada & l'Intrépide, chargés, sont arrivés à Québec le 4 Mai. N'ayant pas suivant la loi de quarantaine arrêté au lieu fixé à cet effet, ils ont eu ordre de retourner.

" 11 Le Cherub, la Cécile & le Canadien arrivent à Montréal.

L'HIVER DE 1832

Cet hiver a été un des plus durs et des plus longs que nous ayons eus depuis cinquante ans. Le froid a commencé à la fin de Novembre & a duré presque sans interruption jusqu'à la Mi-Avril. Aussi la navigation & les affaires se sont trouvées reculées de près d'un mois comparées aux années précédentes. L'eau s'est tenue tout l'hiver à une grande hauteur ; ce qui faisait appréhender beaucoup de dégat pour la débacle du printemps. Heureusement le chenail s'est fait par degré au milieu de la rivière, et les glaces se sont allé petit à petit sans faire aucun dommage. L'eau n'a pas même monté à la hauteur ou elle a coutume de parvehir tous les printemps. La navigation n'a été ouverte pleinement que dans les premiers jours du mois de Mai. Le 5 de Mai il n'est pas encore arrivé de vaisseaux de l'autre bord de la mer. L'année précédente les vaisseaux d'Europe étaient arrivés en partie à la fin d'avril, si bien que dans la première semaine de Mai le port de Montréal était dans toute son activité.

.....

CHOLERA MORBUS

Tel est le nom d'une maladie épidémique d'un caractère tout particulier qui depuis plus d'un an a ravagé les différentes contrées de l'Europe, et moissonné des milliers de victimes. Originaire de l'Asie cette funeste maladie n'avait jamais dépassé les bornes de cette partie du monde, jusqu'à l'année dernière qu'elle s'est mise en campagne sur le continent européen

à la suite de l'inondation des armées russes dans la malheureuse Pologne. Après avoir moissonné, (dit-on) le frère du Czar, Constantin et le commandant général russe Diebitch, et avoir décimé l'armée de ce général, ainsi que celle des Braves polonais, elle a pénétré jusque dans la Capitale de l'Allemagne, à Hambourg & à Berlin. C'est par ces deux dernières places qu'elle s'est fait jour jusque dans la Grande Bretagne . Importée d'abord à Sunderland, où elle n'a d'abord fait que peu de progrès, elle s'est ensuite étendue à quelques autres petites villes d'alentour, ou elle a emporté 4 à 5 000 personnes et de là elle a pris son essor vers Londres où elle exerce actuellement ses ravages. Elle a aussi pénétré jusqu'à Edinbourg et quelques autres villes d'Ecosse ainsi qu'en Irlande. La nouvelle de l'introduction de cette maladie dans un pays avec lequel nous avons des relations si multipliées, à naturellement causé beaucoup d'allarme en Canada. La preuve est que la Législature du Bas Canada a cru devoir faire le sacrifice d'une somme de L 10 000 pour établir un système de Quarantaine, et des Bureaux de santé, afin d'arrêter les progrès si non l'introduction de ce fléau dans notre pays. Tous les vaisseaux venant d'aucun des ports de la Grande Bretagne sont jusqu'à nouvel ordre tenus d'arrêter à la Grosse Ile (lieu de la Quarantaine) pour là être visités avant de passer outre. La dureté et la salubrité de notre climat, la distance du foyer de la contagion et la longueur de la traversée qui est déjà une longue quarantaine devaient être, ce semble ,

autant de motifs capables de rassurer ou du moins de calmer les esprits, et surtout avec la connoissance certaine que nous avons que cette maladie n'a pas encore été importée aux Etats Unis quoique pourtant un grand nombre de leurs vaisseaux aient visité l'Angleterre depuis que le choléra-Morbus y a été apporté. Mais ce qui va indubitablement avoir un mauvais effet sur la classe ignorante et superstitieuse, c'est une Proclamation, à l'instar de celle du Roi d'Angleterre, que notre gouverneur a fait publier, ordonnant pour le 4 de Mai un jeûne générale et des prières publiques pour détourner la colère du ciel, et le supplier de ne pas permettre que ce nouveau destructeur du genre humain vienne visiter nos belles provinces. Sur l'invitation spéciale de son Excellence Lord Aylmer, sa Grandeur Monseigneur Bernard C.Panet evêque de Québec a fait publier un mandement en date du neuf d'Avril dans toutes les paroisses de la Province, par lequel il ordonne qu'il sera chanté le 4 de Mai suivant une messe solennelle dans toutes les églises paroissiales et fait des prières particulières tous les dimanches à la suite de la grande messe ; Il recommande aussi de sanctifier ce jour par le jeûne la prière et le repos . (Voyez le mandement publié dans la Minerve du 23 Avril 1832 No. 21)

Il a été organisé à Québec à Montréal des bureaux et officiers de santé avec des reglements les plus strictes de propreté dans les rues et les maisons. Les Docteurs Nelson Beaubien

& Pardy ont été commissionnés officiers de santé pour Montréal avec des appointements de L 200 chaque.

CONSEILLERS LEGISLATIFS

Messieurs les Juges qui jusqu'à présent par une anomalie la plus aburde occupaient des sièges dans les conseils législatifs & exécutifs, ayant été signifiés de se retirer des conseils, il a fallu les remplacer par une nouvelle nomination. C'est a cet effet que les messieurs suivants ont été appellés au conseil Législatif Mrs. Roch de St Ours.

Jean B.Duchesnay

John Molson

M.P. de Sales Laterrière

F. X. Malhiot

Jean Dessaulles

Bart. Joliette

Pierre de Rocheblave

R.U.Harwood

Ant. G.Couillard

Peter Mc Gill

L'on a eu la douleur de voir qu'a la dernière session du Parlement, malgré les efforts des principaux membres de la Chambre, il a été impossible de faire exclure le Juge en chef des Conseils. Personne pourtant méritait plus que le juge Sewell d'en être exclus; lui qui n'a jamais cessé de se montrer l'en-

nemi le plus acharné dans les grandes questions qui ont depuis nombre d'années retardé la prospérité du pays.

MESSE SOLEMNELLE A L'OCCASION
DU CHOLERA MORBUS

4 Mai. Vendredi quatre de Mai, conformément à la proclamation du Gouverneur & au mandement de l'Evêque de Québec a été observé comme un jour de fête par toute les classes de la société. Toutes les affaires ont été suspendues ce jour là ; les Magasins & les boutiques ont été fermés toute la journée. Le jeûne qui avait été recommandé a été observé par la plupart du monde. Il a été chanté une messe solennelle dans chaque église paroissiale. A la nouvelle église la foule des fidèles était immense, vû que cette messe ne se chantait ni à St. Jacques ni aux Récollets. La messe était de troisième classe avec les ornements violets Diacre & sous diacre. Il n'y a point eu de sermon ni vêpres l'après midi.

.....

ELECTION DU QUARTIER OUEST (MONTREAL)
ACCOMPAGNEE D'UN MASSACRE

Mr. John Fisher collègue de l'Honb. L.J.Papineau depuis la dernière élection générale ayant jugé à propos sous prétexte de défaut de santé. de se démettre de sa charge de représentant dans le cours d'Avril, un writt d'élection pour lui donner un substitut a été émané peu de jours après, et Mr. Hy-

polite St George Dupré nommé pour remplir les fonctions d'officier rapporteur. Le jour de l'élection était fixé au 25 d'avril. Trois champions sont venus sur les rangs comme candidats. MrStanley Bagg & Philipps et le Docteur Tracey Editeur du Vindicator. Messrs Bagg & Philipps étaient mis en avant par les Ecossais et les américains, & Mr. Tracey était supporté par les Canadiens et les Irlandais & aussi quelques américains. Du jour de la publication du writt d'élection jusqu' au jour ou elle devait avoir lieu des assemblées spéciales régulières avaient lieu tous les soirs en faveur de chaque candidat & des circulaires imprimées étaient distribuées aux portes de toutes les maisons, des comités nombreux étaient nommés pour prendre les mesures nécessaires pour assurer le succès de leur candidat respectif. La Bureaucratie qui se compose de toute la population anglaise et Ecossaise de Montréal devint tout en émoi quand elle vit les efforts faits par les Canadiens en faveur du Docteur Tracey, un homme contre qui elle ne cesse de vomir son venin parce qu'il se montre le ferme et habile défenseur de la cause du peuple, un homme qu' elle voudrait voir depuis longtemps aux gémonies avec tous ceux qui ont tant soit peu d'idées populaires et libérales, un homme enfin que les chefs de cette Bureaucratie avoient indignement l'hiver précédent fait enfermer dans une prison pour avoir dit la vérité d'une manière ferme et indépendante. Convaincue qu'elle ne pourrait jamais réussir a supplanter Mr Tracey en lui opposant deux individus qui devaient néces-

sairement diviser les voix, elle fit tous ses efforts pour engager Mr Philipps a se retirer de la lutte, ce qu'elle obtint à la fin a force de sollicitations et non sans plusieurs pourparlers entre les deux comités des partisans de Bagg & Philipps. On fit retirer celui-ci, parce que l'on supposait que Mr Bagg comme Américains auroit pour lui la grande majorité si non toute la population de même origine qui jointe à tous les ecossais et anglais & quelques canadiens lâches et perfides ne pouvait manquer de leur assurer la victoire. Les canadiens de leur coté n'épargnèrent ni soins ni fatigues pour faire pencher la balance de leur coté. Le 25 d'Avril l'élection commença avec les formalités accoutumées. Après quelques discours prononcés par le Dr. Tracey,Mr Bagg, Messieurs Côme Cherrier, J.Green, Fisher & Portelance,quelques électeurs ayant demandé le poll, l'officier rapporteur ajourna à une heure de l'après midi. La Bureaucratie pour qui tous les moyens sont bons pourvû qu'ils servent à leurs plans, avait engagé une trentaine d'hommes, vils rebuts de la société tous forts à bras dont l'unique métier est de faire le coup de poings, et pour lesquels elle tenait une cantine ouverte à leur discrétion. Telle est la classe d'hommes ivres pour la plupart que l'on vit figurer l'après midi à l'ouverture du Poll dont ils s'emparêrent, et ne laissèrent approcher librement que les voteurs de Mr. Bagg, les autres étant injuriés et maltraités Les partisans de Mr. Tracey ne voulant point repousser la for-

ce par la force, il n'est pas bien étonnant qu'à la cloture Mr Bagg se soit retiré avec une majorité de 23.

L'état du Poll était :

Bagg _____ 73

Tracey_____50

Le lendemain matin a 10 heures la foule étoit considérable et les boulés se préparant comme la veille a se rendre maîtres de l'entrée du Poll ; avaient déjà commencé à coudoyer et même frapper les partisans du Dr Tracey qui s'étaient rendus d'avance, lorsque ceux-ci à la fin indignés d'une pareille conduite et peu d'humeur à se laisser écraser par une poignée de bandits, se mirent en devoir de conserver leur poste, et quelques minutes suffirent pour balayer toute cette canaille salariée par les partisans de Mr. Bagg. Depuis ce moment jusqu'à la fin l'entrée du Poll fut libre à tous les voteurs.

Etat du Poll Jeudi _	Tracey	120	Bagg __	98 _22 M
Vendredi_	"	207	"	___159_48
Samedi ___	"	295	"	__ 220_75
Lundi ____	"	354	"	___290_64
Mardi ____	"	420	"	___331_89
Mercredi___	"	458	"	___384_74
Jeudi ___	"	491	"	____440_51
Vendredi	fête extraordinaire			
Samedi___	Tracey	526	Bagg___	466_60
7 Mai Lundi ___	"	Incertain		

	Mardi	Tracey	547	Bagg	496 _ 51
	Mercredi	"	576	"	554 _ 22
	Jeudi	"	599	"	581 _ 18
	Vendredi	"	616	"	611 _ 5
	Samedi	"	633	"	633 _ 0
14 Mai	Lundi	"	645	"	643 _ 2
	Mardi	"	651	"	650 _ 1
	Mercredi	"	658	"	658 _ 0
	Jeudi	"	672	"	667 _ 5
	Vendredi	"	675	"	676 _ 1
	Samedi	"	680	"	680 _ 0
21 Mai	Lundi	"	690	"	687 _ 3

Ainsi voila vingt un jours de Poll soutenus avec une opiniâtreté sans exemple, pendant lesquels les partisans de Mr Bagg n'ont rien épargné pour remporter la victoire ; argent, menaces, promesses, faux serments, corruption de tous genres. Pendant toute cette longue lutte Mr Tracey n'a pas eu à combattre seulement contre les artifices des partisans de son antagoniste, mais encore contre un individu auquel la charge sacrée qui lui était confiée prescrivait la plus stricte le plus scrupuleuse impartialité contre l'officier rapporteur lui même. Dans plus d'une circonstance Mr St George a montré la partialité la plus évidente envers Mr. Bagg, si bien que j'ai entendu moi même des habitans de la campagne qui n'avaient aucun intérêt dans cette élection en faire la remarque

et m'en témoigner leur surprise avec indignation. Un jour entr'autres que les deux candidats s'étaient retirés à l'ajournement du Poll avec un égal nombre de voix, Mr St George, sans reflexion sans doute, apercevant Mr Portelance à une petite distance laissa échapper les mots suivants :" Hé bien Mr .Portelance nous allons donc gagner. " faisant allusion à Mr. Bagg. N'était-ce pas marquer ouvertement un penchant une prédilection une préférence envers ce dernier candidat. Un autre jour un voteur s'étant présenté dans un état d'ivresse pour donner sa voix en faveur du Dr. Tracey, l'officier rapporteur ne voulut pas l'admettre, et le même jour il admit à voter pour Mr. Bagg un individu dans le même état. Après trois ou quatre jours de Poll le parti Bagg se voyant dans une immense minorité, commenca à se plaindre qu'il était géné dans ses votes, qu'il ne pouvait pas approcher librement du Poll; une assemblée de magistrats eut lieu vendredi soir le 27 d'Avril(car ne fallait-il pas que la magistrature aussi s'en mêlat , et elle y prit une part très active.) A cette assemblée il fut résolu d'envoyer un nombre de connétables au Poll. Effectivement le lendemain matin on vit arriver en file une compagnie de gentlemen armés de bâtons bleus qui venaient retablir la paix et l'ordre qui n'avaient pas été plus troublés que dans toutes les autres élections. Aussi l'officier rapporteur leur ayant fait connoitre qu'il n'avait pas besoin de leurs secours, ces messieurs furent obligés de se retirer

à leur courte honte. La présence de tels personnages à une élection est bien propre à exciter le désordre, outre que c'est une véritable empiétation des droits du peuple, et une infraction à la loi des élections. D'ailleurs l'officier rapporteur étant revêtu des plus grands pouvoirs a le droit de sommer sur le champs aucun des assistans pour l'aider à rétablir l'ordre lorsqu'il est troublé, et ce ne doit-être que dans des cas extrémement urgents qu'il doit appeller les officiers de Police, et non à l'accasion de quelques altercations ou petits désordres passagers, tels qu'il en arrive à toutes les élections ou aucune autre assemblée publique. Depuis lundi 7 de Mai jusqu'au 21 inclusivement on a eu la disgrace de voir parader sur la place de l'élection un bataillon de connétables spéciaux composé en partie de marchands et d'artisans qu'on a arrachés à leurs affaires et à leur travaux sans nécessité et dans le seul but ostensible d'intimider les Canadiens. Quousque tandem !-! Dans le même intervalle deux protets ont été signifiés à l'officier rapporteur, un pour avoir changé le lieu du Poll, et l'autre pour avoir refusé de publier la proclamation d'usage lorsqu'il s'écoule plus d'une heure sans qu'il se présente un voteur. Il lui a aussi été signifié un troisième protet pour procédé illégal. En un mot toute la conduite de l'officier rapporteur tout le long de l'élection a démontré de la manière la plus convaincante que jamais homme fut moins qualifié à remplir cette charge tant par manque de talents et de connaissances que par

défaut de caractère. Mr. Cuvillier magistrat de Montréal et représentant du Comté de Laprairie n'a pas été un des acteurs les moins saillants dans cette élections; dans les assemblées de de magistrats, il est un de ceux qui ont le plus insisté sur la nécessité d'employer les connétables. Après avoir voté lui meme pour Mr. Bagg il n'a pas craint d'envoyer le lendemain sa dame en faire autant. Ce n'est pas seulement pendant la tenue du Poll que le public de Montréal a été témoin des excès des partisans de Mr. Bagg, il ne s'est guères passé de nuit que des amis du Docteur Tracey n'aient été assaillis battus et laissés sous les coups. On a profité du silence et des ténèbres de la nuit pour tenter d'assassiner plusieurs individus reconnus favorables à Mr. Tracey. Le 12 de Mai un nommé Hughes tailleur a reçu une blessure au bras par un coup de pistolet déchargé par un Mc Kenzie. Le 18 un autre individu du nom de Curran s'en revenant des Récollets ou il allait prendre des leçons de chant fut renversé dans la rue par un coup de fusil tiré d'une maison voisine par un protestant irlandais appellé Cook. Le 25 un autre partisan de Mr Tracey du nom de Kelly a reçu un coup de couteau dans le bras, et uniquement parcequ'il manifestait ouvertement son opinion en faveur du Docteur Tracey. Tels sont les actes par lesquels se sont signalés les amis de Mr. Bagg! Tels sont les hauts faits de la Bureaucratie ! ! ! De tels faits n'ont pas besoin de commentaires. Ils dénotent assez clairement les intentions géné-

reuses et conciliatrices de l'aristocratie envers le peuple. Tant d'excès et tant d'injustices n'étaient pas assez pour satisfaire la rage de ces forcénés, il leur fallait du sang.! ! Oui du sang ! ! O horreur ! la plume se refuse à décrire la scène tragique qui devait servir de dénouement à tous ces forfaits. Samedi a deux heures de l 'après midi les deux candidats se trouvaient encore avec un égal nombre de voix, mais les partisans de Mr. Bagg se voyant sans voteur a produire crurent expédient de demander l'ajournement du Poll prétextant le mauvais temps ; les partisans de Mr. Tracey s'y opposèrent fortement, et avec d'autant plus de raison que dans le même moment trois voteurs,Mr. Donegani, Mr Laflèche & Mr. Rodier s'offraient pour voter en faveur de Mr. Tracey, mais ce fut en vain, l'officier rapporteur proclama immédiatement l'ajournement à Lundi à huit heures du matin, quoiqu'il ne l'eût fait depuis le commencement de l'élection qu'à cinq heures du soir. Mr. Bagg employa cette manoeuvre comme il est aisé de le concevoir, dans le dessein de se procurer le temps de recruter des voix dans la journée du Dimanche. Mr. St. George pouvait-il refuser une telle faveur à son candidat favori ! ! ! Aussi Mr Tracey prit de là occasion de s'adresser aux électeurs, et leur signala avec une indignation bien pardonnable, l'injustice criante dont l'officier rapporteur se revélait de nouveau coupable; Il les invita à se montrer fermes, et à se trouver au Poll le lundi suivant en aussi grand nombre possiblesqIl leur annonça aussi en même temps que Mr.

Bagg venait de lui proposer d'arrêter l'élection pour le recommencer de nouveau au bout de trois ou quatre semaines, afin lui avait-il , dit, de laisser le temps à l'esprit public de se calmer ; mais ses amis voyant dans cette proposition de Mr. Bagg un symptôme évident de faiblesse, l'avaient rejettée avec mépris. Il parait que quelqu'un profita de ce discours pour aller faire une déposition aux magistrats, les invitant à ne rien négliger pour employer des moyens de répression, car Mr. Tracey était décidé le lundi matin à faire un coup de main, et à mettre la ville en flamme. Sur une aussi simple déposition il y eut le dimanche une assemblée extraordinaire de magistrats, ou il fut résolu de redoubler le nombre des connétables spéciaux et de donner ordre au commandant militaire de tenir ses troupes prêtes a marcher au premier signal. Le parti Bagg anticipant une défaite assurée, employa tout le dimanche à chercher des moyens de se venger, et a se retirer de ce mauvais pas du mieux possible. Lundi matin 21 Mai, le Poll s'ouvrit à huit heures, il y eut toute la journée une foule considérable de personnes que la curiosité et l'intérêt amenait avec la conviction que la conteste se terminerait ce jour là. A cinq heures du soir les voix étaient

Tracey 690 Bagg 687 _ 3

Vers les deux heures de l'après midi il y eut une démêlée au milieu de la Place d'Armes à l'occasion d'une insulte faite par un partisan de Mr. Bagg à un autre citoyen. Les conneta-

bles intervinrent et au lieu de rétablir la paix, ils contribuèrent à augmenter le désordre en frappant à tort et a travers. Sur cet entrefaite un émissaire partisan de Bagg député par quelques magistrats, était aller requérir la présence des troupes ; à 2 3/4 il y avait déjà sur la place un détachement de soldats d'environ 60 hommes du 15 em Régiment sous le commandement du Colonel Mc Intosh & du Capt. Temple. A l'arrivée des troupes tout était tranquille, et l'ordre continua jusqu'à cinq heures. Cependant au lieu de faire retirer ces militaires on les stationna dans l'enclos de l'église paroissiale. Aussitôt l'ajournement du Poll, Mr. Tracey se retirait pour se rendre chez lui, lorsqu'il fut salué par les acclamations redoublées de ses amis, il était déjà à une certaine distance suivi par une foule de monde, lorsque les partisans de Bagg indignés sans doute de se voir dans la minorité, et de plus irrités par l'hilarité de leurs adversaires, se mirent à leur jetter des pierres et à les provoquer de toutes manières; ceux-ci comme on devait s'y attendre ripostèrent et poursuivirent les assaillants jusque près de la maison vis à vis la paroisse, où il y eut plusieurs vitres de cassées. Dans ce moment les troupes s'avancent vers la rue St.Jacques & se mettent à la poursuite de Tracey et de son parti. L'on vit des partisans de Mr. Bagg et des magistrats mêmes s'armer de pierre et les jetter sur le peuple, quelques uns postés derrière la rangée des soldats, lançaient des projectiles pardessus la tête de ces derniers, des témoins déposent avoir vu l'Hble

Mr. Moffatt, Mess. Shuter & Fisher en donner l'exemple. La plume se refuse a continuer ce récit. Horresco referens.... Quatre magistrats ont l'audace de requerir le commandant de donner ordre de faire feu; et aussitôt une décharge a lieu, les balles meurtrières étendent sur le pavé trois individus qui n'avaient pris aucune part aux désordres. Deux citoyens respectables agés de près de 60 ans ont perdu la vie sur le champs, les nommés Languedoc & Billet, le premier percé au coeur par une balle, l'autre au cou et dans la tête. Casimir Chauvin jeune homme de 20 ans apprenti imprimeur chez Mr. Tracey a eu la tête traversée d'une balle. Quinze ou vingt autres personnes ont été plus ou moins sévèrement blessés, entr'autres les nommés Groux, Choquette, Jean Veine, Fortin, Dubé, Hubert Mongras &c..... Les blessés sont secourus immédiatement sur la place par les Docteurs Nelson & Bruneau. La vie d'une foule d'autres citoyens s'est aussi trouvée en grand danger, puisqu'ils entendaient siffler les balles autour de leurs oreilles, plusieurs chapeaux et parapluies ont été percés par les balles. Mais quel n'eut pas été le carnage si des soldats catholiques plus humains qui faisaient partie du détachement, n'eussent déchargé leurs fusils en l'air ; Plus de cent citoyens fussent peut être restés sur la place. Il est impossible de ne pas être convaincu que l'on avait le dessein de faire un massacre général. Il est clairement prouvé que la faction ennemie des Canadiens se preparait à cette atrocité depuis longtemps. Le soir on transporta deux canons sur la place d'ar-

mes, et on distribua pour la nuit des pelotons de soldats dans tous les quartiers de la ville, tant l'on craignait une réaction, qui eut été en quelque sorte légitime après un tel abus de pouvoir.

Le lendemain matin 22 Mai, l'officier rapporteur n'osa pas se présenter au poll, qui cependant fut ouvert par son clerc Mr. Guy not. assermenté à cet effet. Mr. Bagg ne s'étant pas non plus présenté, on prit une voix en faveur de Mr. Tracey, puis Mr. Guy le proclama élu représentant pour le Quartier ouest. La foule des assistans était très considérable, on alla reconduire le candidat chez lui mais sans aucune manifestation de joie, après avoir été témoin de la manière brutale avec laquelle on avoit osé faire couler le sang des citoyens, et pendant que le sang des victimes fumait encore. Tel a été le dénouement d'une élection du quartier ouest de la ville de Montréal qui a duré vingt quatre jours entiers, circonstance peut être sans exemple dans l'histoire électorale d'aucun pays. Il était bien digne de la Bureaucratie du Bas Canada de se faire les champions de telles barbaries. Tout ce qui s'est passé pendant cette élection les injustices sans nombre qui l'ont signalée, les menées honteuses auxquelles on a eu recours, l'acharnement qu'a déployé la Bureaucratie, les atrocités qui l'ont suivie, tout a été bien propre à faire naitre des sentiments de douleur et d'indignation dans l'âme de tout canadien sans préjugés et vraiment attaché

à son pays ; mais il est une autre circonstance plus affligeante que tout cela, et de nature à exciter le désespoir, et que pour l'honneur du nom canadien il vaudrait peut-être mieux ensevelir dans l'oubli ; c'est la désertion inattendue d'un certain nombre de Canadiens et leur jonction à un parti qui a juré l'anéantissement de tout ce qui peut porter le nom ou même l'apparence des premiers possesseurs du Canada , à un parti qui ne mettra de bornes à ses excès et à sa rage, que lorsqu'il aura mis le sceau à la ruine du dernier Canadien. Qui osera croire que c'est en partie de ce que l'on appelle la bourgeoisie Canadienne qui n'a pas rougi d'aller grossir les rangs de la Bureaucratie, les Souligny, les Quesnels, les Leprohon, les Berthelet, les Laframboise, les Guy, les Boutheiller, les Cuvillier &c.... Mr Cuvillier qui en 1827 jouissait de la confiance générale, au point d'avoir été associé à Mr. Viger & Nelson députés en Angleterre comme agents pour aller porter au pied du thrône les réclamations des Canadiens contre l'administration tyrannique et corrompue du Lord Dalhousie. Comment concevoir et justifier l'aveuglement de ces individus et de tous ceux qui ont marché sur leurs traces ? Car enfin est-il possible de se refuser à l'évidence des évènements nombreux que nous fournit l'histoire du pays depuis une trentaine d'années ? Evènements qui, il semble sont de nature a porter la conviction dans l'âme de tout homme impartial et sans préjugés ! La spoliation des biens des Jésuites, l'opiniatreté avec laquelle on a refusé à la législature pro-

vinciale le controle des finances, le fameux Bill d'Union qui ne tendait a rien de moins qu'a saper nos droits les plus essentiels, à nous enlever notre langue nos usages nos lois, et a gêner l'exercice de la religion catholique; les turpitudes de l'administration Dalhousie, les tentatives que l'on fait encore actuellement pour arracher au clergé catholique et à l'éducation la riche seigneurie de l'Ile de Montréal; la nouvelle société qui s'organise aujourd'hui et avec l'approbation du gouvernement pour exercer en Angleterre un monopole ruineux sur les terres du pays, la répugnance et la lenteur que l'on met a réparer les griefs dont les Canadiens ne cessent de se plaindre, les massacres du 21 Mai ! ! !!!
Que faut-il donc de plus pour faire ouvrir les yeux à quiconque s'intéresse au sort des Canadiens ? Combien donc a été criminelle la conduite de ceux qui ont pour de frivoles prétextes ou quelque rancune privée, déserté la cause de leurs compatriotes ? Quelles réflexions ne doivent-ils pas faire aujourd'hui en tournant leur attention sur les résultats qu'a amené une lutte aussi obstinée ? Peuvent-ils se dissimuler qu'ils n'aient été en grande partie la cause pour ne pas dire la cause première, des meurtres du 21 Mai ? En effet est-il probable que la Bureaucratie eut osé se servir de moyens extrêmes, si elle ne s'eut vue apuyée par un certain nombre de Canadiens ? oui, c'est du moment qu'elle a vu la division parmi les Canadiens qu'elle a conçu l'espoir du succès; et c'est

de ce moment qu'elle a formé, nourri et exécuté les sinistres évènements du 21 Mai !

O Heureuse patrie ! Habitée naguères par les seuls enfans que ton sol vit naître, tu fleurissais à l'ombre du bonheur et de la tranquillité, que contribuait encore à accroître l'espoir flatteur de les léguer à une nombreuse filiation. Mais ces temps s'enfuient avec la rapidité du torrent et de l'éclair ! Fallait-il que ton sol virginal fut sitôt pollué par les pas de nations étrangères et avides ! ! Tu promettais à tes enfans la paix et l'abondance ! Hélas ! Et les enfans encore au berceau sont déjà la proie d'une horde d'avanturiers et d'agioteurs actuellement en travail pour se diviser leurs misérables dépouilles ! Encore quelque temps, et tu vas être réduite à chercher sur ton immense territoire ce que seront devenus ces êtres favoris faits pour un meilleur sort, ces êtres qui seuls tu avais droit d'apeller tes enfans. O perspective affreuse ! O avenir sinistre !

ENQUETE AU SUJET DES EVENEMENTS DU 21 MAI

22 Mai

Comme on devait s'y attendre des évènements aussi graves que ceux dont notre ville a été témoin ces jours-ci exigeaient une enquête des plus sévères autant pour connaître les vrais coupables que pour leur faire subir la punition qu'ils méritent. Aussi des le lendemain matin le coronaire Mr. Domi. Mondelet s'est mis en frais de procéder à la nomination d'un

corps de Jurés de douze personnes savoir .

Messieurs	Fred. Glackmeyer,	Aug. Perreault
	Thé. Desautels	L.N. Roi
	Grég. Feré	James Mathers
	Prudent V.Souligny	F. Desautels
	Joseph Beauchamps	P.Ch. Dubois
	Alex. Dewar	Ed. F. Lespérance

On a de suite commencé a interroger des témoins. Cette enquête a continué pendant trois jours entiers, & l'Honbl. L.J. Papineau y a assisté constamment. Vingt trois témoins ont été entendus 13 à charge & 10 à décharge.

Après l'audition de tous ces témoins, le coronaire a donné la charge aux Jurés qui après avoir déclarés être satisfaits ont été enfermés dans une chambre séparée, pour délibérer et donner leur verdicts distincts, n'y ayant pas de probabilité que les douze jurés puissent s'accorder. Neuf de ces Jurés ont donné leur verdict comme suit :

Les Jurés sousignés sont d'opinion que les nommés Languedoc, Billet & Chauvin ont été tués sur la rue St. Jacques en cette ville lundi dernier 21 du courant entre les cinq & six heures du soir par une décharge de fusils tirés à balle sur le peuple qui se dispersait à l'ajournement du Poll sur la dite rue St. Jacques, par un détachement de troupes du 15 me Régiment, maintenant en garnison en cette ville, et qui était alors commandé par le Colonel Mc Intosh & le Capitaine Temple.

C'y suivent la signature de tous les Jurés à l'exception de Messieurs P.C.Dubois Mr. Dewar et Edouard Talon Lespérance, qui au verdict ci dessus à quelques expressions près, ont cru devoir ajouter les mots, suivans : A la suite d'un Riot. Montréal 26 Mai 1832. Le coronaire les a ensuite déchargés, au lendemain matin, temps auquel il les a de nouveau ajournés au 27 d'Août à l'ouverture de la Cour Criminelle.

Samedi le Coronaire trouvant que la preuve était suffisante fit arrêter le Colonel Mc Intosh et le Capt. Temple pour meurtre volontaire. Mais ces Messieurs ayant fait application pour un writt d'Habeas Corpus, après quelques discussions assez vives ont été admis à caution de L 200 chacun individuellement, et deux cautions chacun de L 100. Messieurs Forsyth & Gerrard servirent de caution.

Ainsi dorénavant on pourra assassiner son ennemi pourvû qu'il soit Canadien et que l'aggresseur soir d'origine Britannique, et les coupables se tireront d'affaire moyennant des cautionnements de deux ou trois cent louis. O Justice ! as-tu donc vraiment déserté les bords du St. Laurent ! ! ! !

Ce même tribunal peu d'années auparavant avait exigé L 1000 de caution chacun de Messieurs Waller Duvernay & Lane arrêtés pour libelles prétendus sous l'administration Dalhousie.

De tels rapprochements sont vraiment bien propres a faire naître la confiance dans nos tribunaux de la Justice. ! !

Après avoir été abusés, vilipendés, massacrés, n'avoir

pas même l'espoir d'obtenir justice, est-il une position plus pénible et plus accablante ! Espérons du moins que la grande Enquête du Pays, la Chambre d'Assemblée ne négligera rien pour nous la faire avoir pleine et entière.

Voy. pp. 550

MES TABLETTES

NO.11

Continuation de 1832

Funérailles des victimes du 21 Mai

24 Mai

Les funérailles de Messieurs Languedoc,Billet & Chauvin ont eu lieu le 24 de Mai. Les corps ont été transportés de la chapelle de la Fabrique à l'église paroissiale, où on leur a chanté un service solennel aux quatre cloches. Messieurs les Amateurs ont accompagné l'orgue de leur chant. Les trois corps étaient exposés au milieu de la nef sur le même catafalque. L'Eglise était remplie de monde malgré le mauvais temps qu'il faisait. On estime à 5 000 le nombre de ceux qui étaient présens à cette triste cérémonie. Tous les magasins Canadiens sont demeurés fermés pendant le service. Le deuil était peint sur tous les visages et le recueillement dans tou-
corps
tes les contenances. A la suite du service funèbre les ont été accompagnés par plus de deux mille personnes par rangées de quatre, jusqu'au cimetière catholique, ou leurs restes ont été confiés à la terre. On s'attendait qu'il serait donné un discours sur la tombe des trois victimes, mais l'Honble. Orateur a fait envisager qu'il y aurait inconvenance à préjuger les esprits, vû que l'enquête n'était pas encore terminée.

.....

INCORPORATION DES VILLES M.& Q.

Juillet Les bills d'incorporation des deux villes de Québec & Montréal après s'être fait attendre pendant près de deux années, sont enfin arrivés dans le cours de Juin, revêtus de la sanction royale. Malheureusement ils ne sont pas arrivé assez tôt pour pouvoir être mis en opération cette année, vû qu'une clause du bill pourvoit expressément que l'élection de la corporation ait lieu dans la première semaine de Juin. Néanmoins les citoyens de Québec ont fait une requête au Gouverneur demandant à ne pas être privé pendant un an du bienfait de l'incorporation nonobstant la clause qui y fait objection. L'affaire a été referée à la cour du Banc du Roi, qui l'a renvoyée aux officiers en loi de la Couronne.

Assemblées des campagnes au sujet des evènements du 21 de Mai.

Juillet Les sanglants évènements qui ont eu lieu à Montréal le 21 de Mai dernier après avoir été hautement désaprouvés par les presses des différentes colonies anglaises. le Nouveau Brunswick, la Nouvelle Ecosse, Terre neuve & le Haut Canada ont aussi excité les vives réclamations de presque tous les comtés de la Province, qui ont manifesté leur opinion par des assemblées nombreuses et regulières dans lesquelles on a adopté les résolutions les plus énergiques et les moins équivoques, et voué à l'exécration générale les auteurs et les perpétrateurs

de ces atrocités. La paroisse de Ste. Athanase a eu la gloire de s'être montrée la première sous les auspices du Docteur Bardy, et elle n'a pas été longtemps a trouver de l'écho dans plusieurs autres paroisses entr'autres St. Rémi, Boucherville, Chambly, St. Hyacinthe , St. Benoit, L'Assomption &c, dans la capitale même à Québec. Dans tous ces endroits on a eu la générosité de faire chanter des services solennels en mémoire des trois victimes du 21 de Mai. Dans toutes les assemblées on a fait les remerciments les plus flatteurs à l'Honble. Orateur de la Chambre d'assemblée Mr. Papineau, pour la conduite ferme et indépendante qu'il a tenue dans toutes les circonstances critiques du pays et en particulier pour l'attention qu'il a donnée à l'enquête qui a eu lieu à l'occasion des scènes qui ont servi de dénoncement à l'élection du quartier ouest de Montréal. On y aussi unanimement résolu d'adresser des petitions au Lord Aylmer, le priant instamment de vouloir bien convoquer le parlement le plutôt possible afin de lui soumettre l'état de la Province , et aussi afin que le peuple affligé puisse faire entendre ses plaintes au seul tribunal auquel il puisse avoir confiance. La même unanimité a aussi règné au sujet du changement du nom de la rue St. Jacques qui a été le théâtre des massacres du 21 , en celui de Rue du Sang.

.....

COMPAGNIE DES TERRES DU CANADA
COMPAGNIE ANGLO-AMERICAINE

Il s'organise actuellement à Londres une nouvelle association sous le titre de Compagnie Anglo-Américaine, dont le but est de spéculer sur les terres du Bas Canada, à l'instar d'une semblable compagnie formée il y a quelques années aussi à Londres, et qui exerce aujourd'hui un monopole ruineux à la province voisine. C'est un ennemi de plus a jouter à la longue liste de ceux que nous avons déjà a combattre; mais comme l'hydre, nous n'avons pas sitôt réussi à abattre un de ces ennemis, qu'il en renait d'autres encore plus formidables. Aux dernières nouvelles la compagnie avait déjà réalisé un capital de plusieurs cents mille louis, somme très aisée à former dans une capitale comme Londres, dont les mille et un spéculateurs sont presque toujours embarrassés de savoir comment appliquer leurs immenses fortunes. Mais ce qui rend cette société encore plus formidable, ce sont les grandes facilités que lui fournit le gouvernement auglais et les nombreux privilèges qu'il lui confère , et cela sans en avoir donné connaissance aux habitants du Canada, et qui plus est après avoir tout récemment avoué qu'il était juste et raisonnable de laisser au parlement provincial le soin de législater sur les affaires intérieures de la colonie ; Et la régie de la propriété foncière ne doit-il pas être une partie essentielle du ressort unique du gouvernement local ? Ainsi nous allons être

réduits à voir nos terres devenir la proie d'une compagnie d'agiotage sans espoir même de pouvoir former une société capable de lutter avec elle. Voila le fruit des belles promesses faites par le ministère anglais depuis quelques années. L'hiver dernier encore une dépêche du Lord Goderich secretaire des Colonies, communiquée par Message à la Chambre d'assemblée, donnait à entendre que le gouvernement se proposait de laisser au Parlement Provincial le manièment des réserves de la Couronne et du Clergé dont l'administration avait été maintes fois l'objet des plaintes de la Provinces ; cette dépêche était à peine rendue en Canada que le même ministère transigeoit déjà pour la vente de ces mêmes réserves avec la compagnie susdite. Quel fond faire sur un tel ministère ? Où plutot qui ne reconnait pas là l'oeuvre d'un parti toujours acharné à notre ruine, et qui ne doit se reposer que lorsqu'il l'aura consommée. L'Honbl. James Stuart actuellement occupé à se disculper en Angleterre des graves accusations portées contre lui par la Chambre & tout le pays en masse aurait, dit-on l'honneur d'avoir dans ses moments de loisir mûri et suggéré la formation de cette société, ou du moins aurait travaillé à faire insinuer dans son organisation un certain systême d'exclusion en recommandant que la vente se fit principalement a des sujets protestants Anglais ou Ecossais. La Chambre d'assemblée doit s'occuper de ce sujet à sa prochaine session afin de faire de vives réclamations auprès du gouvernement Métropolitain.

.....

INVASION DU CHOLERA MORBUS (asiatique)
en CANADA

Tout semble concourir a faire de l'année 1832 une époque tristement mémorable pour les habitans du Bas Canada, et qui y laissera indubitablement une impression de longtemps ineffaçable. A la suite d'un hiver des plus longs et des plus rigoureux que nous eussions éprouvé depuis nombre d'années et pendant lequel le chiffre des mortalités s'était élevé beaucoup plus haut que jamais, 554 sépultures ayant eu lieu du 1er de Janvier au mois de Mai dans le seul cimetière catholique de Montréal, nous avions eu dans cette même ville durant le cours d'une élection unique pour la chaleur de la contestation, le triste spectacle des excès en tout genre, auxquels les évènements tragiques du 21 de Mai avaient servi de dénouement. Il ne s'était pas encore écoulé un mois entier depuis cette dernière catastrophe, lorsqu'une épidémie désastreuse et jusque là étrangère à notre beau pays s'y est déclarée tout`a coup et avec une violence extrême. Cholera-Morbus était son nom et presque tous les signes avant -coureurs de la mort ses attribus. Originaire de l'Asie, ce terrible fléau, après avoir pendant deux ans désolé les différentes populations de l'Europe, et y avoir moissonné impitoyablement une multitude d'individus de tous les rangs de tous les âges et de toutes les conditions, s'étoit enfin introduit en Amérique à la suite des milliers d'émigrés vomis par la Grande Bretagne dans les colonies An-

glaises situées dans la partie septentrionale du Nouveau Monde. Sa première apparition a eu lieu à Québec le 8 de Juin et à Montréal le 11. Sa première victime connue dans cette dernière place a été un nommé Charles Vassor tombé malade dans la nuit de la Pentecôte le 10 de Juin et décédé le lundi matin le 11. Dans la même journée trois ou quatre autres personnes succombèrent avec tous les symptômes caractéristiques de cette cruelle maladies, tels que publiés et reconnus par tous les Médecins d'Europe; savoir : grande altération, nausée, vomissement, devoiement, crampes, défaillance générale froid des extrémités, couleur violacée des téguments, cadavérisation, enfin la mort trois quatre cinq ou six heures après l'attaque. Telle a été la marche dans presque tous les cas de cette maladie de nouvelle importation, et qui a emporté presque généralement cinquante sur chaque cent des personnes qu'elle a attaquées. Le lendemain et le surlendemain plusieurs cas graves et qui tous au bout de quelques heures se terminèrent d'une manière fatale, ne laissèrent plus aucun doute sur l'existence de ce violent et sinistre destructeur de l'espèce humaine. De ce moment on érigea à la hâte des hôpitaux temporaires à la plaine Ste. Anne et au faubourg St. Louis, on établit des dépots dans les différents faubourgs pour être plus à portée de distribuer les secours nécessaires aux nombreux malades , des officiers de santé commissionnés depuis quelque temps commencèrent à tenir des séances régulières à la cour

d'Audience, et débutèrent par une série de règlements sanitaires, qui tout sages qu'ils étaient se trouvèrent malheureusement avoir été trop tardifs; car d'heure en heure l'épidémie croissait avec une rapidité effrayante, décimant à droite et à gauche, dans la cité et les faubourgs, sur les quais et les places publiques dans toutes les classes de la société, parmi ceux même qui quelques instants auparavant jouissaient de la santé la plus robuste et qui pouvaient compter encore sur plusieurs années de jouissances et de plaisirs. Il serait impossible de décrire la terreur panique qui saisit simultanément tous les esprits, et la consternation qui des lors regna dans Montréal & Québec pendant un mois entier, et plus. La frayeur peinte sur toutes les figures, l'affliction et le deuil de toutes les familles qui se voyaient enlever à chaque instant quelques uns de leurs membres, les conversations où l'on ne s'entretenait généralement que de morts et de mourants, et qu'alimentait la nouvelle de tous les moments, l'aspect déchirant qu'offraient nos rues fréquentées seulement par les chars de la mort, les marchés et les places publiques déserts... dans la saison la plus active et la plus vivante de toute l'année..... la plupart des boutiques et des magasins fermés,.... tous les chantiers & travaux publics abandonnés.... les affaires suspendues.....la navigation en partie arrêtée.... toute la jeunesse congédiée des écoles et des collèges..... les opérations des banques et des cours de justice interrompues, ...une partie de la population qu'on portait à la sépulture,

l'autre qui s'éloignait à grande hâte de ce foyer de deuil et de désolation, et s'en allait à la campagne faire diversion à tant de désastres..... celle qui restait, condamnée à vivre dans l'isolement , l'incertitude et l'angoisse..... l'expédition avec laquelle la loi vous obligeait d'enlever et confier à la terre les restes pour ainsi dire encore chauds de vos proches et de vos amis..... l'abréviation de ces cérémonies si touchantes d'ordinaire en usage dans les derniers moments de la vie..... l'exclusion de l'entrée et même de l'approche de l'église après la mort..... la privation non moins sensible des secours et des consolations de la présence même des parents et des amis n'aguères empressés à s'offrir aujourd'hui glacés par l'effroi et la terreur..... les grandes solemnités de l'église perdant de leur pompe, par l'absence de ses ministres, obligés de voler à tous les instans du jour et de la nuit aux lits des mourants..... les chaires muettes ou si parfois elles résonnaient, ce n'était que pour multiplier les preuves de l'instabilité des choses humaines et pour implorer l'attention et les prières des chrétiens pour le repos des âmes d'une foule de nos frères, dont la quantité ne permettait plus de faire retentir les noms..... Telle est l'esquisse du tableau lugubre qu'à presenté la ville de Montréal pendant tout le mois de Juin et une grande partie du mois de Juillet; Montréal qui deux jours auparavant offrait le spectacle vivant et plein d'espoir de l 'industrie des affaires et du commerce

Montréal pour qui ne faisait que de commencer à renaître la sécurité et la confiance paralysées par des évènements encore tout récents. Les progrès de cette terrible épidémie dans cette ville & dans Québec ont surpassé tout ce que l'on a vu en Europe comparativement à la population; comme il est aisé de s'en convaincre en consultant les bulletins sanitaires de l'Angleterre et de l'Ecosse. Avec dix à douze millions d'habitants , ces deux pays n'ont pas perdu autant que nos deux villes capitales dont les populations réunies ne forment que la deux centième partie. Quel rapprochement effrayant ! Ou donc trouver la cause d'une aussi vaste déférence ? Serait-ce inhabileté de la part des Medecins, négligence du coté Bureaux de santé, inefficacité des quarantaines ? Serait-ce insalubrité du climat, malpropreté des villes, mauvaises habitudes des habitants ? Serait-ce relachement des moeurs et par suite chatiment de nos forfaits, punition infligée par la providence ? Avouons franchement que nous n'y connaissons rien, et qu'il n'y a qu'un Dieu qui ne doit compte à personne de ses oeuvres, qui connaisse les vraies causes de la calamité qui nous a frappé, et à qui seul il appartient d'en diriger ou restreindre les effets.

Dans tous les pays que la même épidémie à parcourus, on a constamment observé que ses ravages ont progressivement augmentés en violence pendant les douze ou quinze premiers jours, et qu'ils diminuaient ensuite à peu près dans la même propor-

tion. C'est aussi ce que l'on a remarqué ici ; puisque sur environ 3 000 personnes que l'épidémie a moissonnées dans nos deux villes, 900 dans Québec et un peu plus de 1 000 à Montréal l'ont été dans la première période. Trois ou quatre journées consécutives entr'autres ont été des plus destructives, le nombre de décès s'étant élevé audessus d'un cent chaque jour :

le 16 Juin	86	décès	le 18 Juin	128
17 "	102		19 "	149

Le Bulletin du Bureau de santé de Montréal en date du 26 de J Juin a fait rapport de

Du 10 au 15	cas nouveaux	1328	Déces	175
10 au 25	" "	3384	"	947

Mais ces bulletins ne sont pas de nature à donner une idée bien exacte de l'état de l'épidémie, vû que plusieurs des médecins n'avaient pas toujours le loisir de communiquer leurs rapports.

Dans la première semaine de l'invasion de la maladie, les bureaux de santé ordonnèrent que l'on tirat du canon et que l'on fit bruler du goudron et de la résine dans toutes les rues de la ville et des faubourgs, a dessein d'assainir et purifier l'atmosphère et dans presque toutes les maisons on fit usage de la solution de chlorure de chaux que l'on repandait dans les divers appartements afin de désinfecter l'air. La frugalité la tempérance dans la table et les plaisirs, la mo-

dération dans les travaux étaient à l'ordre du jour.

Sa Grandeur Monseigneur Panet évêque de Québec considérant cette occasion comme une de celles ou l'Eglise permet de relacher de la rigueur de sa discipline, par ordonnance au prône avait relevé tous ses diocesains de l'obligation du jeûne et même de l'abstinence pour le temps de l'épidémie, ce qui pour Montréal a eu lieu jusqu'au 13 Juillet, quoique pourtant la maladie n'eut pas encore disparu bien sensiblement. La procession de la Fête-Dieu, qui tombait le 24 de Juin et parconséquent à l'époque la plus critique de cette calamité, ne s'est point faite dans les rues comme à l'ordinaire, quoique le beau temps eût pu permettre de la faire. Les pompes et cérémonies funéraires restèrent complètement suspendues pendant tout cet intervalle ; plus de glas, plus de service, plus de Libera, pas même d'approche de l'église non seulement pour les victimes du cholera, mais aussi pour toutes les personnes décédées de toute autre maladie quelle conque. Ordre les plus rigoureux d'enfermer les cadavres dans leur cercueil sous trois heures après le décès, et de les porter au champ du repos dans l'espace de quinze au plus.

Pour rendre plus certains et plus prompts les secours de la religion, les Ecclésiastiques du Séminaire de Saint Sulpice, s'étaient partagé la ville et les faubourgs par quartiers, dans chacun desquels un de ces Messieurs restait depuis cinq heures du matin jusqu'à dix du soir. Ce serait manquer à tout

sentiment de justice et de gratitude que de laisser échapper cette occasion de payer un tribut si bien mérité d'admiration de respect et de reconnaissance envers notre vénérable Clergé pour le zèle et le dévouement qu'il a déployés durant tout ce temps d'épreuves. Le jour et la nuit accablés ou non par la fatigue, ils ont volé avec une ardeur toujours nouvelle au secours des cholériques et n'ont cessé de prodiguer toutes les consolations de la religion indistinctement dans tous les rangs chez le pauvre comme chez le riche, dans les maisons privées, dans les hopitaux, dans les rues même, dans les caves, dans les greniers, au milieu de la malpropreté et de l'infection; Ils ont tout bravé avec la plus grande résignation.

Combien est glorieuse et consolante pour ces dignes ministres du Seigneur l'idée certaine que pas une des nombreuses victimes du cholera, professant la religion catholique, n'a laissé la vie, avant d'être munie des secours spirituels, dont ils se sont montrés les dispensateurs avides ; Mais ce qui relève infiniment leur triomphe c'est le bonheur d'avoir été les instruments de la régénération d'un grand nombre de nos frères séparés, qui se sont trouvés trop heureux d'en appeller à leur ministère. Comment ne pas reconnaître ici l'opération en quelque sorte miraculeuse de la Providence qui n'a pas permis qu'un seul d'entr'eux ait été atteint de l'épidémie, quoiqu'ils aient été constamment dans la position la plus favorable à la contracter, restant longtemps auprès des malades, respirant leur

vent et leur haleine, leur appliquant les huiles saintes ! ! Quel triomphe ! Quel langage en faveur de cette sublime religion à laquelle seule il est donné d'être infaillible dans ses espérances comme dans sa doctrine ! ! !

Fut-il jamais quelque chose de plus propre a faire saigner le coeur, que le spectacle déchirant qu'ont offert les rues de Montréal pendant trois ou quatre semaines ; En effet il était impossible de ne pas rencontrer à toutes les heures de la journée les chariots funéraires sillonnant les rues dans tous les sens et dirigeant leur course lente et la plupart du temps solitaire vers les lieux de la sépulture. Devenus bientôt insuffisants, il fallut avoir recours à des voitures de toutes sortes sur lesquelles on accumulait trois & jusqu'à quatre bières par fois même des cadavres tout simplement enveloppés de méchants draps, la pauvreté des gens, le défaut d'ouvriers ne permettant pas de leur procurer le plus humble cercueil. Rendus au champ du repos, on les entassait par vingt et trente dans une fosse commune ; Un prêtre se rendait là deux fois par jour pour benir ces différents charniers et faire sur tous les cadavres la dernière et seule cérémonie ecclésiastique compatible avec ces temps de calamité.

La frayeur que l'on a regardée non sans raison comme une des causes prédisposantes et des plus propres a propager l'épidémie et qui a occasionné indubitablement la mort prématurée d'une foule de citoyens, la frayeur en paralysant l'action et les for-

ces physiques si essentielles à la vie surtout dans un temps pareil, avait aussi en grande partie émoussé la sensibilité et la bienfaisance chez presque tous les individus. En effet dans de telles circonstances ou les consolations et les secours officieux des amis et des proches semblaient devoir être plus urgents et plus indispensables à peine pouviez vous en trouver un seul spontanément disposé à rendre les derniers services à un père à une mère à une épouse ou à des enfans enlevés du milieu de vous comme par un coup de foudre ; en plus d'une occasion effectivement des parents broyés par l'affliction se sont vus abandonnés au point d'être forcés d'ensevelir & enfermer de leurs propres mains dans le cercueil les tendres objets de leur affection ; les sollicitations l'argent même offert avec prodigalité ne réussissaient pas toujours à faire vaincre cette répugnance effet insurmontable de la frayeur.

La grande précipitation que l'on mettait a enlever les cadavres des hopitaux ainsi que des maisons privées jointe à la quantité d'opium que la faculté encore novice dans le traitement de cette affection épidémique faisait administrer aux malades a fourni l'occasion à grand nombre de bruits plus vagues les uns que les autres, de résurrections inattendues, ou du moins de personnes qui auraient été enterrées en état de léthargie, et qui auraient ensuite donné des symptômes de vie, mais hélas ! déjà trop tardifs. Quelques uns de ces bruits ont paru assez probables, mais néanmoins ils n'ont pas paru apuyés

de preuves assez convaincantes pour réclamer l'authenticité requise par des faits aussi graves.

Après avoir été témoin de tant de désastres, que d'idées sombres & mélancoliques ne doivent pas naître dans l'esprit du Philosophe chrétien que le sort a bien voulu laisser pour verser de temps à autre des larmes amères sur le perte inattendue et précipitée de tant de confrères et pour en raconter à la postérité le trop affligeant détail ! ! Mais aussi quel beau champ offert à sa libéralité et à sa philanthropie ! Quinze à seize cents concitoyens arrachés à la vie dans un clin d'oeil plus de 500 enlevés dans les quatre mois précédents, ce sont donc plus de deux mille de ses pareils qu'il a vus disparaître dans le court intervalle de cinq mois du milieu d'une ville qui ne compte pas trente mille habitants ! ! Sur cette foule de victimes combien en retour des pleurs et de la désolation dont-elles sont l'objet, n'auront laissé pour héritage à leur famille que l'indigence et le désespoir ? Que de bras ouvert pour implorer la pitié ! Serons-nous donc insensibles à leur misère et à leurs larmes ? Laissons la faculté s'épuiser en expériences et en raisonnements, en discussions et en systèmes pour tâcher d'établir d'une manière incontestable la contagion ou la non contagion de cette nouvelle maladie, laissons la en étudier & rechercher les causes et imaginer des préservatifs laissons la inventer et perfectionner des modes de curation, leur souhaitant seulement d'aboutir à un point de

ralliement qui puisse être véritablement utile à l'humanité qui a déjà à lutter contre mille éléments de destruction. Pour nous, qui avons eu le bonheur d'échapper à cette triste calamité, et que la séparation inopinée de nos proches et de nos amis à plongés dans le deuil et la consternation, n'oublions pas de témoigner notre reconnaissance au grand dispensateur des biens et des maux, faisons lui tous les jours des actes de remercim-nts pour la faveur insigne qu'il a bien voulu nous faire, mais en même temps rappellons nous de lui adresser souvent nos humbles prières en faveur de nos frères décédés, pour qu'il daigne leur accorder un lieu de paix et de repos sans bornes. Faisons tous les efforts et tous les sacrifices en notre pouvoir pour consoler et soulager cette multitude de veuves et d'orphelins dont la Providence nous a laissé le dépot, qui pour être considérable n'en est que plus sacré. Tenons nous heureux de n'avoir à payer notre conservation que par des aumônes et des bienfaits.

.....

MARCHE PROGRESSIVE DU SHOLERA EN AMERIQUE

Ce terrible fléau le Choléra Morbus n'avait pas terminé ses effrayants ravages dans les villes de Québec et de Montréal, que déjà ses effets commençaient à se faire sentir dans les différentes campagnes de ces deux immenses districts et à se frayer insensiblement un chemin vers le Haut Canada et les Etats Unis. Parmi les paroisses où le choléra a pénétré, il en

est quelques unes qui ont été plus fortement affligées que les autres. Par exemple : St. Nicolas, Beauport, Ste Anne, St. Joachim, Berthier, Sorel, L'Assomption, Chambly, Longueil, L'Acadie, Laprairie, St, Constant, et le Sault St. Louis, où il a enlevé un sur dix des sauvages qui l'habitent, et presque tous des adultes, les Cèdres, Vaudreuil & Rigaud d'ou il s'est étendu avec rapidité vers les petites villes du Haut Canada Prescott, Brockville, puis de là à Kingston, York, au Détroit À Niagara. Il parait néanmoins que les cas de la maladie dans cette Province ont été infiniment moins violents & moins nombreux & par conséquent les mortalités bien moindres que dans le Bas Canada, ou presque toutes les paroisses à peu d'exception près, ont été plus ou moins visitées par cette maladie épidémique.

Par St. Jean et le Lac Champlain, malgré l'interruption des communications et la rigueur des quarantaines, il s'est fait jour jusqu'à Albany, New York & Philadelphie. Dans New York d'après les bulletins publics dans les journaux Américains, il n'aurait moissonné en seize jours qu'environ 800 personnes sur une population de deux cents mille âmes ; mais on a tout lieu de douter de la véracité de ces rapports en voyant la multitude de familles qui ont déserté cette ville dans l'espace de quelques jours. Les papiers publics ont fait monter jusqu'à 60,000 le nombre de personnes que la frayeur a fait fuir de cette grande cité. Comme les bureaux sanitaires sont sans doute composés là comme ailleurs de gens pris en partie dans

la classe des marchands, et conséquemment intéressés à nuir le moins possible aux relations commerciales, qui sont si susceptibles de souffrir dans de telles occasions , on n'a plus lieu d'être étonné du peu d'exactitude et de veracité de leurs Bulletins. Peut être apprendra-t-on plus tard le vrai état des choses.

DISCOURS DE SIMON LATRESSE AU LIT DE LA MORT

Les vers qui suivent sont les paroles mises par un jeune poête Canadien dans la bouche d'un nommé Simon Latresse de Québec assassiné impunément le 17 septembre 1807 dans les rues de cette ville par un soldat de Presse (Press-Gang) d'un vaisseau de guerre de Sa Majesté Britannique. Cette petite pièce a paru dans le temps dans le Canadien un des journaux de Québec d'alors. :

De l'auteur de ma vie adorant les décrets
Puisqu'il faut la quitter, j'y souscris sans regrets;
Mais je te laisse seule, ô mère respectable!
Et c'est en expirant le souci qui m'accable.
Jusqu'ici, grâce aux Cieux, par de tendres secours
J'aidais à prolonger la trame de tes jours.
Tu lisais dans mon coeur, lorsque chaque semaine
Du fruit de mon travail j'adoucissais ta peine;
Le Ciel en te laissant sans moyens, sans amis,
Du moins sur tes vieux jours, te conservait un fils;

Faut-il qu'un sort cruel en ce jour nous sépare !
Jouet infortuné d'une loi trop barbare,
D'un homicide plomb l'on a percé mon sein ;
Hélas ! Qu'avais-je fait au perfide assassin ?
Il voulait que sur mer on servit la patrie .....
Mais avait-il le droit de m'arracher la vie !
O George, Roi pieux, monarque juste et bon
Que de forfaits divers on commet en ton nom !
Abrégez, Dieu vengeur, mon tourment effroyable
J'appelle à mon secours la mort inexorable.....
Mais je la sens venir.....O ciel quelles douleurs !
Adieu donc....c'en est fait...ma mère ....je me meurs.

ROMUALDI EPISTOLA AD CANADENSES (suos)

Fuit , heu ! in diebus nostris, homo quidam nomine Laf ..... qui ergà cives et semetipsum officiorum omnino oblitus, quin et decori & patrio sensui ingratus, & cives et patriam prodere non erubuit, et maximam sibimetissi gloriam comparasse existimavit étramque jactitavit. Quis tali exiguo ingenio tam densum corpus necéssarium fuisse unquam crediderit ?

Traduction fidèle .

Epitre de Romuald à ses chers Canadiens

Il y eut helas ! de nos jours un homme appellé Laf..... qui oubliant tout ce qu'il devait à ses concitoyens et à lui même, et qui plus est, mettant de coté tout sentiment d'homneur

et de patriotisme, ne rougit pas de trahir son pays et crut s'être acquis un haut degré de gloire au point même de s'en vanter ouvertement. Qui croira jamais qu'un esprit aussi retréci eût besoin d'un enveloppe aussi épaisse.

.....

MORT DU DOCTEUR DANIEL TRACEY ECR.M.PP.

Parmi la foule de citoyens utiles que l'épidémie asiatique a enlevés au pays, il en est un entr'autres dont la perte est plus vivement sentie, et qui laissera des regrets de longue durée. Successeur et digne émule de l'immortel Waller enlevé comme lui à une époque très critique, le Docteur Daniel Tracey vient d'être la victime du cruel fléau qui pour la première fois à visité nos belles contrées. Il a été enlevé à l'âge de 38 ans et au moment de jouir de l'honneur le plus grand qu'un peuple puisse conférer à un citoyen, celui de le trouver digne de sa confiance au point de le choisir pour en faire un de ses législateurs. Il était né en Irlande d'une famille respectable et avait reçu son éducation au collège de Dublin. Il vint au Canada pour la première fois en 1825. Dès son entrée dans ce pays il a travaillé à soutenir nos droits avec un intérêt et une ardeur qui décelaient une attache et une sympathie des plus sincères envers sa patrie adoptive. Il était éditeur et propriétaire du Vindicator le seul papier en langue Anglaise qui dans Montréal plaidat la cause des Canadiens et c'est avec autant de justice que de vérité que l'on peut dire qu'il a rempli cette tâche avec un zèle une habileté., un desintéressement et

une indépendance audessus de toute éloge . Sa mort laisse un vide d'autant plus à regretter que ce ne sera pas sans difficulté que l'on pourra lui procurer un successeur capable de re remplir cette charge avec le même patriotisme. Pourtant rien de plus important à la prospérité du pays que la continuation d'un établissement tel que celui à la tête duquel était le Docteur Tracey, la cause du pays aura toujours beaucoup plus de poids et d'avantage auprès de la nation anglaise et du Bureau Colonial, lorsqu'elle sera défendue dans le langage familié à l'un et à l'autre. Le Docteur Tracey n'a eu que deux journées de maladie, pendant lesquelles sa maison n'a cessé d'être assiégée de citoyens avides d'apprendre son retour à la santé. Il a cessé de vivre le 18 de Juillet et ses restes ont été portés au cimetière catholique, accompagnés par plus de 500 personnes.

.....

BONNES NOUVELLES D 'ANGLETERRE

Juillet 23 Un Postcriptum de la Minerve d'aujourd'hui annonce la réception d'une lettre de l'Honble. D.B.Viger notre agent à Londres, dans laquelle il nous a fait connaitre qu'il a eu plusieurs entrevues au Bureau Colonial au sujet de la Nouvelle Compagnie des terres du Canada. Mr. Labouchère le 6 de Juin avait assuré Mr. Viger que d'après ses représentations et ce qu'ils avaient vu dans le Vindicator & la Minerve, les ministres avaient renoncé au projet d'incorporer la Compagnie en

question et que le Parlement ne s'occuperait point du Bill introduit à cet effet par Mr. Robinson. Les Ministres ont déclaré de plus que ce bill avait été introduit dans un moment où ils étaient trop occupés pour y faire toute l'attention nécessaire. Voila une preuve bien frappante de l'avantage qu'il y a d'avoir un agent accredité auprès du gouvernement métropolitain, afin de le prémunir contre les erreurs et les faux pas dans lesquels une faction acharnée et systématique travaille sans cesse à l'entrainer. Que de troubles et de tracasseries cette province aurait évités, si notre chambre d'assemblée eut pu réussir à avoir la concurrence du Conseil Législatif à un Bill d'agent qu'elle n'a cessé de lui envoyer tous les ans depuis plus de vingt sessions et toujours sans aucun succès. Nul doute pourtant que sans la présence de Mr. Viger à Londres, la Société Anglo.-Américaine allait entrer en opération revêtue de tout le poids et de tous les privilèges d'une incorporation royale.

.....

L'AMI DU PEUPLE

Juillet Tel est le titre d'un nouveau Journal Français publié à Montréal, et dont le premier numéro à vu le jour le premier de Juillet 1832 sous les auspices de Mr. P.Leclere not. et de la Bureaucratie . Il est bien fâcheux pour le succès de cette feuille, qu'elle ait pris naissance à une époque aussi rapprochée des scènes du mois de Mai, et qu'elle soit la pro-

priété d'un des principaux champions du candidat tory à la dernière élection. Le nom d'Ami du peuple sonnera toujours bien mal dans la bouche de tout homme qui prend fait et cause pour une faction dont les intérêts et les besoins sont tout à fait en dehors du pays et de la constitution, d'une faction dont presque tous les actes sont marqués au coin de l'ignorance et de l'oppression ; a combien plus forte raison dans la bouche d'un Canadien assez aveugle que de ne pas apercevoir qu'il se fait l'instrument passif des ennemis de son pays. Que seroit-ce donc s'il s'en faisait un honneur et un devoir ? Pauvre Canadien ! ! !

A l'honneur de la nation il paroit que ce nouveau papier ne compte qu'un très petit nombre de Canadiens parmi ses souscripteurs et encore ne les a-t-il recrutés que parmi les réfractaires qui se sont associés à l'oeuvre de la Bureaucratie dans la dernière élection du Quartier ouest de Montréal, et qui aujourd'hui soit par persuasion , soit par ressentiment personel soit par quelqu'intéret occulte auraient peut être honte ou même certaine appréhension de revenir sur leurs pas. L'Ami du peuple a apporté en naissant le germe d'une lésion organique qui ne peut que présager une fin prématurée ou tout au moins une existence bien ephémère. Ce journal sort deux fois la semaine et a pour Editeur un Français.

.....

SEPULTURES PAR SUITE DU CHOLERA A QUEBEC

La gazette de Québec du 7 d'Août publie un tableau des sépultures qui ont eu lieu à Québec par suite du choléra du 9 de

Juin au 6 d'Août dans les trois cimétières de cette ville.

Cimetière Catholique :	Cimetière St. Roch :	Cimet. Protestants
1013	243	534

Grand total _ 1790

Les cinq plus fortes journées ont été :

Le 15 Juin _ 143	Le 18 Juin _ 112	Le 20 Juin _ 122
16 " _ 120	19 " _ 117	

MORT DE MESSIRE GIROUARD

Le pays vient de faire une grande perte dans la mort de Messire Antoine Girouard curé de St. Hyacinthe et fondateur du collège de même nom. Il a été emporté par une attaque violente d'apoplexie chez le vénérable Messire Deguise grand vicaire à Varennes, ou il était allé pour l'intérêt de son collège. Il est mort le 3 d'Août à 4 heures du matin, et ses restes ont été transportés dans sa paroisse où on lui a fait les obsèques les plus pompeuses ; la foule était immense. Toute la journée les magasins et les chantiers restèrent fermés. Ce respectable Monsieur avait fait tous les sacrifices imaginables pour mettre sur le pied ou il est le florissant établissement de St. Hyacinthe. Dominé par son zèle, et par la vraie et solide ambition de se rendre utile à son pays, tous ses revenus & ses ressources étaient sacrifiés avec le plus grand coeur à l'avancement et à la prospérité de son collège, qui depuis quelques années reçoit régulièrement des secours de la Législature provinciale.

BATEAU A VAPEUR PATRIOTE CANADIEN

18 Août

Samedi le 18 Août a commencé à traverser entre Montréal & Laprairie ce nouveau bateau à vapeur, bati par les habitans de Laprairie. On a mis les actions à 30/ afin qu'elles fussent à la portée des gens de la campagne, ce qui en effet les a engagée presque tous à prendre une ou plusieurs parts, & leur a fait par conséquent contracter un intérêt plus étroit au succès et à l'encouragement de cet établissement. Ceci va élever une opposition avec le Edmond Henry qui depuis quelques années faisait seul ce trajet ; & le public profitera de cette opposition qui ne peut que tendre à faire baisser les prix du voyage.

ABOMINATION DE LA DESOLATION , GRAND JURY & L'AFFAIRE DU 21Mai

Septembre

Le Massacre du 21 de Mai avait été suivi immédiatement d'une enquête stricte et impartiale devant un corps de 12 Jurés spéciaux; Après deux jours de délibération close, quatre de ces Jurés n'ayant pu tomber d'accord avec les huit autres sur un verdict commun, ce corps de jurés fut élargi après avoir été mis sous caution qu'il paraitrait au prochain terme criminel. Le terme arrivé, l'appel des Jurés susdits se fit dès l'ouverture de la Cour, mais l'un d'eux Mr. Louis N.Roy ayant été tout récemment une des malheureuses victimes de l'épidémie Asiatique, ne put répondre à l'appel; en conséquence toute la besogne de ce Jury se trouva perdue : Il fut déchargé par la cour. L'af-

faire fut donc soumise au grand Jury de la Cour criminelle. Or ce Jury, par un de ces hasards qui ne sont pas nouveaux en Canada, (et on avait prévu lors de sa nomination qu'il aurait à s'occuper de cette déplorable affaire), ce Jury, dis-je sur 24 individus ne comptait que sept noms Canadiens, tous les autres étaient d'origine étrangère, et partisans plus ou moins ardents de la Bureaucratie, avec cela fortement préjugés par la charge du Juge en chef ; Comme on devait s'y attendre la majorité après une enquête très partiale a rendu un verdict d'absolution en faveur des magistrats et des militaires inculpés, puis craignant de n'en avoir pas fait assez, ils ont couronné leur oeuvre par une adresse d'approbation de la conduite ferme et énergique, dont ces deux corps ont fait preuve dans cette conjoncture. Comme il aurait pu manquer encore quelque chose pour tranquilliser les consciences pacifiques des héros du 21 de Mai, notre habile gouverneur par un effort de génie incroyable à cru aussi devoir donner une approbation officielle aux demarches prises en cette rencontre . Il s'est empressé, aussitôt après avoit été informé du verdict du Jury de faire adresser des lettres de félicitation aux magistrats et aux militaires pour avoir sauvé la province d'un danger imminent. Voilà donc le meurtre des citoyens bien et dument préconisé par le représentant de sa Majesté en Canada, par Lord Aylmer, qui l'année dernière encore en ouvrant le parlement, prenait plaisir a déclarer que sa première pensée tous les

matins à son réveil était pour le bonheur de ses fidèles Canadiens.

Après avoir été inhumainement massacrés dans les rues de Montréal, il semblait qu'il devait rester aux Canadiens au moins l'espoir d'obtenir justice. Aujourd'hui qu'ils ont acquis la certitude de ne pouvoir l'obtenir dans le sanctuaire même de la justice ; où vont-ils donc la chercher, grand Dieu !! Se verront-ils donc réduits à se la faire eux mêmes ? Le coeur se resserre à l'idée à la perspective que de telles reflexions font naître. Voila pourtant où nous en sommes ! Dans quel siècle vivons-nous ! ! Ne sommes nous pas séparés que par une ligne de cette grande nation que la même politique machiavélique força n'aguères à rompre les liens qui l'attachaient au même gouvernement sous lequel nous vivons, et à conquérir cette indépendance et cette liberté qui font l'admiration du monde entier. Comme nous elle fut autrefois opprimée, et opprimée par les mêmes tyrans, ou du moins par les ancêtres de ces mêmes tyrans. La postérité croira-t-elle jamais que l'on ait osé tenir une pareille conduite en Canada , à une époque aussi rapprochée de la Révolution Américaine. Croira-t-elle que ce sont de tels appas que des sujets Britanniques ont mis en enjeu pour concilier et affermir l'affection du peuple Canadien envers le gouvernement de la Métropole.

Si la faction Bureaucratique n'a pas craint de se porter à un tel excès dans son premier coup d'essai que ne fera-t-elle

pas à l'avenir, forte de l'apui et de l'approbation du chef de l'administration ? C'était pourtant à une époque où le peuple exerçait le plus sacré de ses privilèges, au moment ou il faisait le choix d'une personne digne de le représenter en Parlement.

MORT DU FILS DE L'HOMME

L'idole et l'objet de l'anticipation du parti Bonapartiste en France, l'unique rejeton du premier général des temps modernes, le fils de l'impératrice Marie Louise & de Napoléon , Duc de Reichstadt a terminé sa carrière mortelle au Château de Schoenbrum près de Vienne en Autriche, le 22 de Juillet 1832 à l'âge de 22 ans après une maladie de plusieurs mois. La mort du Duc de Reichstadt est un évenement d'une importance majeure dans la position critique ou se trouve maintenant l'Europe et qui en meme temps ne peut manquer d'influer considérablement sur les destinées de la France. Le parti qui depuis longtemps rêvait la restoration de la dynastie de Napoléon au thrône de France et à qui les années du jeune Bonaparte semblaient avancer à pas trop lents, ce parti qui attendait avec impatience l'occasion de faire un coup de main en faveur du descendant du cidevant Empereur des Français, ce parti voit aujourd'hui tous ses plans rompus en un clin d'oeil, et l'espoir de dix sept années complètement décu. Ce sera probablement un de retranché de la liste des partis qui depuis

si longtemps divisent la patrie des Cuvier, des Lamartine, des Lafayette et des Chateaubriand . Il restera encore les Carlistes, les Republicains, et les partisans du gouvernement actuel de Louis Philippe ler.

.....

INSTITUTION MEDICALE DE MONTREAL

L'institution médicale de Montréal la première de ce genre établie dans les Canadas, compte déjà environ dix années d'existence, et doit sa formation à la suggestion et aux efforts du Docteur Stephenson , revenu dans sa patrie après plusieurs années passées dans les universités de Paris et d'Edimbourg. Cette institution depuis son commencement a eu pour professeur les Docteurs Robertson, Caldwell, Stephenson, Holmes & Leodel mais ce dernier est mort depuis cinq ou six ans et n'a pas été remplacé. Le Docteur Stephenson a constamment conduit deux cours, un d'anatomie et de Physiologie l'autre de Chirurgie et d'anatomie pratique ; le Docteur Robertson traite des accouchements et des maladies des femmes et des enfans, le Docteur Caldwell de la Théorie et de la pratique de la Médecine, le Docteur Holmes est chargé de la matière médicale et de la Terapeuthique. Les élèves ont aussi l'avantage de pouvoir assister moyennant une lĕgère retribution, aux visites de l'hopital Général, ce qui leur donne l'occasion de profiter des leçons cliniques de Medecine et de Chirurgie . Il y a aussi une bibliothèque médicale à l'usage des élèves et des Medecins.

Les cours ont lieu chaque hiver, et ont été fréquentés jusqu'à aujourd'hui par un nombre considérable de jeunes gens de cette province et de la Province supérieure ; mais jusqu'ici ils ne donnaient aucun privilèges à ceux qui les suivaient, si ce n'est une plus grande aptitude à se perfectionner dans l'état d'Hippocrate. Le prix d'admission a été généralement de quatorze piastres pour chacun des cours, dix pour la visite de l'Hopital, et deux pour l'usage de la Bibliothèque.

L'institution de Médecine vient d'obtenir un haut degré d'importance par l'octroi d'une Charte que vient de lui faire tout récemment Sa Majesté Guillaume lV. Désormais érigée en Faculté de Médecine elle confèrera des degrés à l'instar des universités d'Edimbourg,de Londres et de Philadelphie, ce qui aura lieu tous les ans au mois de Mai. Le terme requis pour avoir un degré est trois ans d'études. Tout cela n'empêchera pourtant pas l'opération de la Nouvelle loi de Médecine qui oblige les elèves à cinq années d'études chez un médecin avant de pouvoir être admis à pratiquer cet art ; mais ils auront le privilège au bout de leurs cinq années en soumettant leurs diplômes aux examinateurs authorisés, d'en exiger un certificat de capacité sans être tenus de subir un nouvel examen devant eux.

S'il y a quelque chose a regretter dans cet établissement si digne sous tant d'autres rapports de tous les éloges, c'est que dans une province ou la majorité de la population est

française, c'est de n'y pas voir un seul Canadien parmi ses professeurs, et que parconséquent tous les cours ont lieu dans une langue étrangère au quatre cinquième de cette même population. Aux Ecossais seuls le patronage et tout le monopole d'une institution à laquelle il semblait que les Canadiens devaient avoir au moins une part égale.

L'Hopital Général dont j'ai parlé plus haut et qui occupe un site aussi saillant dans le faubourg St. Laurent a été mis sur pied à peu près à la même époque que l'institution de Médecine.

.....

NOUVELLE ARRESTATION DU COLONEL MC INTOSH & DU CAPT.TEMPLE

Ces deux soldats exécuteurs trop prompts des ordres barbares d'une magistrature éhontée, viennent d'être arrêtés de nouveau à la poursuite des parents des victimes du 21 de Mai. Le mandat d'arrêt a été signé par Joseph Roy Ecr. un du petit nombre de membres intègres que compte la magistrature de Montréal. Les prisonniers ont paru samedi le 15 de Septembre devant le Juge Reid pour être mis sous caution. Mais son Honneur ayant élevé la question de savoir si l'on avait le droit de les mettre ou non sous caution après avoir été déchargés une fois par un grand Jury ne voulut pas prononcer subitement avant d'avoir consulté les officiers de la Couronne. On envoya aussitôt quérir Mr. O'Sullivan le seul qui se trouvât en ville. Il s'éleva pendant cet interval une espèce de plaidoierie entre Mess. Walker & Côme Cherrier avocats d'une part

et les Juges Reid & Pyke de l'autre, mais les arguments et les autorités des premiers n'eurent aucun effet sur l'esprit des Juges. Mr. O'Sullivan déclara alors ex abrupto comme son opinion que les prisonniers devaient être déchargés sans caution. Mais leurs Honneurs après s'être consultées entr'elles remirent la décision au lundi suivant, où comme on s'y attendait elle a eu lieu conformément à l'opinion de Mr. O'Sullivan et de Mr. Ogden accouru tout exprès de Québec pour faire chorus avec son confrère.

Le Colonel Mc Intosh & le Capitaine Temple ont en conséquence été remis de nouveau en liberté; mais non lavés dans l'opinion publique.

FIN DU CHOLERE MORBUS

18 septembre Ceterrible fléau semble avoir enfin terminé ses affreux ravages en Canada. Depuis quelques jours on n'entend plus parler d'aucun cas extraordinaire dans Québec et Montréal. De toutes les parties de la campagne les nouvelles viennent plus favorables et plus rassurantes. Les BureauxSanitaires ont cessé de publier leurs sinistres bulletins. La santé publique s'améliore de jour en jour, l'atmosphère s'épure, la gaité renait, les affaires reprennent un peu d'activité qu'avait totalement paralisée trois mois de terreur de souffrances et de deuil. Cette malheureuse épidémie a fait à cette colonie un tort incalculable et que plusieurs années de prospérité auront

bien de la peine à réparer, mais qu'il ne feront jamais oublier. Quand à tant de maux vient s'unir un système organisé d'injustices et d'oppression, dont nous faisons journellement la triste et désolante expérience, nous , portion majeure d'un peuple qui a fait ses preuves en fait de dévouement et de loyauté ; Comment ne se pas laisser aller à des sentiments de déc ouragement et de désespoir ! ! ! La nature, les saisons les maladies d'une part, notre gouvernement, nos concitoyens nos amis nos proches, tout semble conspirer à la fois contre nous, pauvres Canadiens ! Tout à l'heure une poignée d'étrangers attirés dans notre infortuné pays par l'appas du gain et des places, va nous adresser de parole et d'effet ces mots tristement prophétiques de l'immortel Poête Romain:

Haec mea sunt, veteres migrate Coloni.

RAPPORT DES DECÈS DU CHOLERA

Sept. 25. Un Journal de Montréal a publié ces jours-ci le rapport suivant des sépultures depuis l'invasion du cholera à Montréal, du 18 Juin au 18 Septembre.

Cimetière Catholique	1886
Cimetière Protestant	1163
Cimetière de St Anne (Griffintown)	100
Total	3149

On estime qu'il n'est pas mort moins de 12 000 personnes dans le bas Canada par suite du cholera et cela dans le court espa-

ce de quatre mois. Ainsi sur une population de 600,000 âmes y compris les émigrés, la proportion des décès est d'un sur cinquante.

Non haec sine numine Divûm.... Eveniunt.

..... (Virgile)

La Fabrique de Montréal a acheté ces jours derniers les deux maisons attenantes à la nouvelle Eglise Paroissiale. Le prix d'achat a été de 3020. Cette acquisition est d'une grande importance sous deux rapports; En détruisant ce deux bâtisses, l'église se trouvera tout à fait isolée, et parconséquent à l'abri de l'incendie que la contiguité de ces maisons pouvait faire craindre. Leur destruction contribuera aussi en même temps a régulariser le terrain, et à donner un meilleur coup d'oeil à tout l'ensemble de l'édifice.

DEMANDE DE MARIAGE

L'annonce qui suit a paru dans le numéro de la Minerve du 4 d'Octobre .

Avis

Un jeune homme envers qui la nature et la fortune n'ont pas été ingrates, persuadé que le mariage est l'état par excellence et le seul où l'homme puisse être heureux, donnerait avec plaisir son coeur et sa main à une compagne de son âge, assez aimée de Venus et de la fortune. S'adresser par lettre affranchie à G.L. au Bureau de la Minerve.

4 Octobre .832.

MANDEMENT

21 Oct. Dimanche 21 d'octobre il a été lu au prône de toutes les Paroisses un mandement de Monseigneur Panet relevant la dispense du Jeûne et de l'abstinence qui avoit été accordée dans le mois de Juin à cause du choléra._

Mandement de Monseigr. Panet sur sa démission de l'administration du Diocèse

BERNARD CLAUDE PANET &C, &c, salut &c,

Notre age avancé et les infirmités que nous ressentons depuis quelques tems, ne nous permettant plus de porter aux affaires de notre Diocèse toute l'attention que requiert leur importance, nous vous informons, Nos très cher frères, que nous en avons confié l'administration à Monseigneur Joseph Signay, Evêque de Fussala, que la divine Providence nous a donné pour coadjuteur. En nous déchargeant sur sa personne du soin de notre immense Diocèse nous avons l'intime conviction que rien ne sera épargné de la part de ce digne Prélat, pour promouvoir vos intérêts spirituels ; et nous espérons que vous vous empresserez de correspondre à sa sollicitude pour le salut de vos âmes.

Nous annonçons que dans cette vue, nous l'avons revêtu de tous nos pouvoirs, et que vous devez désormais vous adresser à lui pour toutes les affaires que nous avions coutume

de traiter nous même : vous informant en même temps qu'il a plu à son Excellence le Gouverneur de cette province de le reconnaître en sa qualité d'administrateur du Diocèse.

Près d'aller rendre compte à Dieu du ministère redoutable que nous avons exercé, nous attendons de vous N.T.C.F. que vous adresserez vos prières au ciel en notre faveur. De notre coté, toujours rempli de la plus sincère affection pour vous et de la plus vive sollicitude pour votre bonheur, nous ne cesserons de prier le Seigneur qu'il fasse régner parmi v vous la paix, l'union, la charité et toutes les autres vertus qui caractérisent les vrais disciples de Jesus Christ.

Sera le présent mandement lu en chapitre dans toutes les Communautés religieuses, et publié au prône de toutes les Eglises paroissiales, le premier dimanche ou Jour de fête après sa réception.

Donné à Québec &c, le 13 Oct. 1832

BERNARD CL. Evêque de Québec

Contresigné C.F. Cazeau Secret.

Ce mandement a été lu à Montréal Dimanche le 28 d'oct. Monseigneur Panet gardera néanmoins son titre d'Evêque de Québec.

ANNEXATION DE MONTREAL AU HAUT CANADA

Après avoir subi en 1832 la mortification de voir échouer le beau projet d'union générale du Haut et du Bas Canada, il

semblait qu'il eut du en être fini à jamais, mais malheureusement il existe dans les Canadas une Junte d' Oligarques qui ne se repose pas en si beau chemin. Voilà qu'aujourd'hui la Bande des salariés du Haut Canada aidée de notre digne Bureaucratie se met de nouveau en campagne pour conquérir par parties une province qui n'a pu être emportée d'assaut il y a quelques années. Leur première attaque, il parait va se diriger contre l'Ile de Montréal, et le Comté de Vaudreuil. Leurs journaux depuis un certain temps sont remplis d'observations plus ou moins pertinentes sur ce sujet. Il leur faut un port d'entrée à tout prix, à tous hazards ! ! Déja une assemblée a eu lieu ces jours derniers à York, a l'effet de dresser des requêtes au Roi pour le supplier de vouloir bien annexer les deux comtés cidessus au Haut-Canada. Belle Bagatelle ! ! Comme on peut s'y attendre, toute la gent Scotomane du Bas Canada ne peut manquer de faire écho et de prêter son apui à une demande qui s'accorde si bien avec ses vues. d'anglifier ou plutôt de nullifier les Bas Canadiens d'extraction française. Espérons néanmoins que John Bull ne se laissera pas prendre au piège car assurément il n'aura pas sitôt oublié les traités solennels et la capitulation, cette Charte vivante ou sont inscrits en caractères non équivoques, les droits et les privilèges tant civils que religieux d'une portion importante de ses sujets , surtout après la manière énergique avec laquelle ces mêmes sujets se sont élevés con-

tre un semblable projet il n'y a encore que dix ans. Il est vraiment admirable de voir combien est fécond le génie de notre petite aristocratie ! Il est fâcheux que ce soit le génie de l'oppression et de l'asservissement qui la travaillent de la sorte.

LE VINDICATOR

La publication du Vindicator qui avait été suspendue depuis le 28 Juillet par la mort inopinée de son Editeur et propriétaire le Dr. Tracey, vient de reprendre sous la direction d'un nouvel écrivain d'origine Anglais du nom de Thomas. Le premier numéro a paru le 2 de Novembre. Les talents et l'assiduité du nouvel éditeur promettent que ce Journal ne sera pas moins intéressant que sous son cidevant propriétaire. Les nombreux obstacles que ce papier avait eu a surmonter depuis son établissement par suite des préjugés politiques de la majorité de la classe anglaise du pays qui se serait fait un crime de l'encourager et de la répugnance d'un grand nombre de Canadiens a souscrire à une feuille écrite dans une langue qui ne leur est pas familière avaient nécessairement entrainé son propriétaire dans des dettes que sa fin prématurée ne lui avait pas donné le temps de règler. Il a fallu en conséquence abondonner l'établissement à la merci de ses créanciers, et en former un nouveau. Pour cela il s'est fait une association qui par part de L 5 qu'elle s'est engagée à

souscrire et payer immédiatement, a réalisé un fonds de L 600, et c'est au moyen de ce capital qu'on a réussi a remettre sur pied un journal en langue anglaise, si nécessaire à la prospérité de la cause du peuple. Il paroitra régulièrement tous les mardis et vendredis de chaque semaine.

ASSEMBLÉE PATRIOTIQUE

7 Nov. Une assemblée nombreuse a eu lieu le 7 novembre dans la rue St Sacrement aux fins de faire une requête à la Chambre d'assemblée, la priant de prendre en sa considération particulière l'état général du pays, la nature des evènements du 21 de Mai, la constitution actuelle du conseil Législatif, dont tout le pays ne cesse de demander la réforme depuis longtemps. L'assemblée a été presidée par Louis Roy Portelance Ecr. Il a été adopté plusieurs résolutions à la fin desquelles on a fait lecture d'une longue requête énumérant les griefs nouveaux joints à quelques uns de ceux dont le pays en masse s'était plaint en 1827, que le Comité de la Chambre des Communes avait à la vérité reconnus, mais auxquels il n'avait pas encore appliqué de remèdes. Le soir une autre assemblée a eu lieu à l'Hotel Nelson pour le même but, mais pour la partie anglaise de la population. Mr. Benj. Beaubien et le Docteur Nelson ont adressé l'assemblée et expliqué au long le but des requêtes que l'on avait dessein d'envoyer au Parlement. Le tout a eu lieu dans le plus grand ordre et a obtenu le concours unanime de tous les assistans .

.....

Une assemblée avoit aussi eu lieu quelques jours auparavant au British American Hotel pour un objet contraire. Elle était composée de tous les coryphées de la Bureaucratie, plus quelques Canadiens qui aspirent aux faveurs du gouvernement. Leurs résolutions et leur requête admettent que la composition actuelle du Conseil Législatif est parfaite, et que les changements que le peuple demande ne peuvent être que l'oeuvre d'intriguants qui ont au coeur de renverser le gouvernement, et qui sont ces loyaux sujets qui tiennent un tel langage ? Ce sont les mêmes qui en 1812, lorsque le pays était menacé d'être envahi par nos voisins s'enfuirent en toute hâte en Angleterre et en Ecosse, ou s'offrirent a garder les villes et laissèrent voler à la frontière et chasser l'ennemi ce même peuple qu'ils abreuvent aujourd'hui d'injures et de calomnies. Leur requête est adressée au Roi.

CLOCHE DE L'EGLISE ANGLICANE

Montréal

Nov. On a reçu d'Angleterre dans le cours d'octobre dernier une cloche superbe pour l'Eglise Anglicane de Montréal. Elle a été placée dans le clocher à la fin de ce mois. Elle pèse un peu plus de 2 000 livres et a un beau son. On y a adapté un marteau pour sonner les heures et servir de pendant au cadran à quatre faces qui est audessus.

OUVERTURE DU PARLEMENT

L'ouverture de la troisième session du quatorzième parlement du Bas Canada a eu lieu le 15 Novembre à la même époque que l'année dernière ; 54 représentans se trouvaient présents. La Harangue d'ouverture n'a rien de remarquable que son insignifiance. On a immédiatement après précédé à la quatrième expulsion de Mr. Robert Christie, laquelle a été emportée par une majorité de 25 _38 contre 13. Ce Monsieur a toujours réussi à se faire réélir à Gaspé depuis 1827 au moyen d'une maison de commerce influente de l'endroit la maison des Robin célèbre par ses principes bureaucratiques. La division qui a eu lieu en chambre à son sujet prouve que ce Mr. perd du terrein d'année en année, car la majorité n'était pas de beaucoup aussi forte l'hiver précédent. Beaucoup de sujets de la première importance vont occuper la législature pendant cette session ; les griefs du pays le massacre de Montréal, l'annexation de l'Ile de Montréal au Haut Canada, l'agiotage des terres &c.

ANNEXATION DU DISTRICT DE GASPE AU NOUVEAU BRUNSWICK

Par une coincidence assez curieuse les deux extrémités de la Province du Bas Canada se trouvent attaquées à la fois. Depuis environ deux mois les gazettes anglaises ont commencé à parler du projet insensé d'annexer la principale ville de

commerce du Bas Canada à la Province supérieure et d'en détacher le District de Gaspé en faveur du Nouveau Brunswick. Ce second projet n'est pas moins digne de pitié que le premier. Mr. Christie mortifié de ne pouvoir reprendre son siège à la Chambre prend tous les moyens de venger son affront. Il a dernièrement mis en tête à quelques uns de ses partisans dans le district de Gaspé de faire des assemblées et de dresser des requêtes au Roi lui demandant la séparation de ce district d'avec le Bas Canada et son annexation à la province voisine du Nouveau Brunswick, le tout sous le spécieux prétexte que notre législature les prive de fait de leur franchise élective, en ne voulant pas admettre dans ses délibérations ce Mr. Christie qui s'est rendu coupable envers elle du plus grand mépris en se portant délateur contre ses confrères et par là en gênant la liberté des débats, ce Mr. Christie qui dans une session subséquente n'a pas rougi d'avancer que si une semblable occasion se présentait, il n'hésiterait pas à en faire encore autant. Il paroit que ce beau projet n'a pas été gouté par la majorité des habitants de l'endroit, car dans le cours d'octobre dernier il a été tenu des assemblées respectables dans les différentes sections du même district, et on y a adopté des résolutions très énergiques dans lesquelles on se plaint en termes amères de ce que dans des assemblées précédentes on a prêté aux habitans de Gaspé des intentions qui sont loin d'être celles de la majorité,

et de ce qu'une minime portion de la population prétend les faire participer à une censure non méritée contre la Chambre d'assemblée de Québec ; et à des démarches tendantes au démembrement du Comté de Gaspé , intentions qu'ils se font un devoir de repousser publiquement.

Le projet du démembrement de Gaspé est vraiment si ridicule dans son motif & si pauvre dans ses moyens qu'il n'eut pas même du être mis au jour.

DOMINIQUE MONDELET AU CONSEIL EXECUTIF.

Dominique Mondelet Ecr. avocat de Montréal , et représentant pour le Comté de Montréal a été appellé ces jours derniers au Conseil Exécutif. Il remplace Mr. Philippe Panet ci devant membre du même conseil, qui a résigné son siège pour succéder à l'Honble. Mr. Tashereau comme Juge de la Cour du Banc du Roi à Québec. Monsieur Mondelet sera actuellement le moyen de communication entre le Conseil et la Chambre pour la transmission des messages et instructions de la part du gouverneur. La nomination de Mr. Mondelet à cette nouvelle charge a fait naître dans la Chambre d'Assemblée la question de savoir s'il ne devait pas avant de continuer à prendre part aux délibérations de ce corps , se présenter de nouveau à ses constituants. Mr. Bourdages doyen de la Chambre fait motion que Mr. Mondelet ayant accepté une place au Conseil Exécutif, son siège à la Chambre doit être déclaré vacant en conformité aux

résolutions adoptées il y a trois ou quatre ans contre les membres qui acceptent des places sous le gouvernement. La considération de la motion fut remise au 24, jour auquel après de longs débats elle fut emportée par une division de 32 pour & 27 contre. En conséquence le siège de Mr. Domi. Mondelet à la chambre d'assemblée a été déclaré vacant ; Et il a été émané un ordre pour une nouvelle élection pour le comté de Montréal.

---

3 Décembre. La navigation s'est close le 3 de Décembre. Le St. George & le Voyageur sont partis pour leur quartier d'hiver le 2 Décembre & le British America le 3. Les Steamboats de Laprairie ont arrêté de voyager le 30 Novembre. Le 1er Décembre nous avons eu une violente tempête de neige.

MONTREAL MUSEUM

Le 15 de Décembre a paru le premier numéro d'un journal périodique littéraire publié à Montréal par deux jeunes Dames Anglaises, Madame Léon Gosselin et Mademoiselle Tracey soeur de feu Daniel Tracey. Les colonnes de ce journal sont exclusivement destinées à la littérature et aux beaux arts mais en langue anglaise. C'est pour la première fois en Canada que le beau sexe est entré dans la carrière des lettres. La nouveauté et l'intéret qu'excite cette belle portion du genre humain ne peut que faire anticiper un succès assuré. Le Journal s'im-

prime chez Ludger Duvernay.

COMTE DE MONTREAL

Le siège de l'Honbl. D. Mondelet ayant été déclaré vacant par un vote de la Chambre, jalouse de ses privilèges et plus en particulier de celui qui lui permet de veiller à l'indépendance de ses membres, on s'attendait de jour en jour de voir émaner un writ pour l'élection du Comté de Montréal que représentait Mr. D. Mondelet. Déjà des préparatifs avaient été faits et Mr. L.Roy Portelance à la réquisition d'un grand nombre de citoyens avait accepté la candidature en opposition à Mr. Mondelat. Le succès de Mr. Portelance ne paraissait nullement douteux, vû que ce Monsieur avait déjà representé ce même comté pendant plusieurs parlements et à la satisfaction de ses constituants, Outre cela Monsieur Mondelet dans sa nouvelle capacité ne possedait plus la confiance du peuple non à cause de son manque de lumières, tout le monde est d'accord sur ce point, mais en ce qu'il se trouverait établir un précédent qui menace de devenir dangereux. En effet il ne serait pas prudent de laisser l'exécutif porter atteinte à l'indépendance de la représentation, en le laissant appeller de temps à autre à siéger dans son sein les membres de cette représentation; abus qui pouvait malheureusement aller bien loin. Il parait depuis que le Gouverneur se refuse à signer le writt en question. On suppose que son Excellence n'approuve point la démarche de la Chambre au sujet de Mr. Mondelet.

DESTITUTION DE JAMES STUART

Des lettres de l'Honorable D.B.Viger agent du Canada, datées de Londres du 22 Novembre annoncent officiellement que le Gouvernement a enfin accedé aux demandes de notre Chambre d'assemblée qui lui avait adressé des petitions le priant de suspendre Mr. James Stuart de sa place de Procureur général pour malversations multipliées établies par des preuves convaincantes à la suite d'une enquête solennelle. Il n'a fallu rien de moins que tous les talents et la probité de Mr. Viger et dix huit mois de discussions et de délibérations auprès du gouvernement pour obtenir la destitution d'un officier public que tout le pays en masse demandait depuis longtemps, d'un officier public dont la continuation en office eut été une vraie calamité publique.

Ch. Ogden cidevant solliciteur général et qui a rempli les fonctions de Procureur général depuis que le procès de J.Stuart est pendant,à reçu dernièrement la commission de Procureur G.

---

20 Janv. 1833. La Glace n'a pris que le 20 Janvier on n'a commencé à traverser à Laprairie que le 30.

-1833-

MESSE D'ACTIONS DE GRÂCES POUR LA CESSATION DU CHOLERA

Le 6 Février il a été chanté une messe solennelle dans toutes

les églises de la Province, aux fins de remercier Dieu de ce qu'il a bien voulu faire cesser le fléau devastateur qui avait l'été dernier jetté tout le pays dans la consternation. Ce jour a été observé en entier comme un jour de repos par toutes les classes de la société, comme le 4 de Mai dernier. A la paroisse il y a eu messe de première classe & Te Deum à la fin de la Messe. L'après-midi il y a eu vêpres aussi de première classe, à la suite desquelles il a été chanté un Libéra en musique pour les personnes mortes du Choléra. Messire Fay a donné le sermon à la Messe, et l'on a fait la quête pendant les deux offices, dont le produit est destiné à payer les frais d'érection d'une chapelle à l'honneur de St. Roch, pour laquelle il y a une fondation à Montréal existant depuis nombre d'années. Il y avait une chapelle dédiée à ce saint dans la vieille église. Cette quête a été faite pour la remettre sur pied dans la nouvelle. Il a été ramassé environ L 100 à cette quête.

Le jour de repos du 6 Février comme celui du 4 May dernier avait été ordonné par une Proclamation du Gouverneur Lord Aylmer. Monseigneur Signai, administrateur du Diocèse avait envoyé son Mandement en conséquence, lequel fut lu à la paroisse le Dimanche 3 Février .

DECES DE MONSEIGNEUR B.C.PANET

Le vénérable Evêque de Québec Monseigneur Bernard Claude Panet, a terminé sa carrière mortelle à l'Hotel-Dieu de Québec le 14 Février à l'âge patriarcal de 81 ans. Il avait été sacré Evêque Coadjuteur de Monseigneur Plessis en 1807, et devint Evêque en chef en Décembre 1825 ce qui fait vingt six années d'Episcopat. Il était le treizieme evêque catholique Romain du Diocèse, établi en 1683. Son corps est resté exposé à l'Hotel-Dieu jusqu'au lundi 18 Février qu'il a été inhumé dans la cathédrale. Le 21 un service solennel a été chanté à Montréal à la Paroisse et à St. Jacques.

LA GLACE

Après un hiver des plus rudes et des plus longs que nous ayons eu depuis longtemps enfin la belle saison a repris vers la fin de Mars.

Avril 4 La glace a commencé à s'ébranler le 4 d'Avril.

" 8 Le huit tout est libre devant la ville et à perte de vue vers le bas du fleuve.

" 11 Deux Steam-Boats sont arrivés dans le port le Patriote et le Commerce qui va voyager dans la rivière Richelieu.

" 16 Le St. Laurent est parti le 16 pour Québec.

Mai 10 Premiers arrivages à Québec, le Favorite Robertson & Great

13 Britain. Ils sont montés à Montréal le 13 de mai.

.....

INCENDIE DE L'HOTEL DE RASCO

Ce superbe édifice appartenant à Mr. Molson voisin de l'église de Bonsecours a été reduit en cendres le 24 d'avril à huit heures du soir. On y avait donné la veille un diner splendide en l'honneur de deux voyageurs en route pour une exploration scientifique dans la partie la plus septentrionale de l'Amérique. On avait à cette occasion préparé un superbe berceau en sapin dans le corridor qui conduisait à la salle du festin, lequel était illuminé par un grand nombre de petites lampes. Par accident une de ces lampes a communiqué le feu su berceau qui vu la combustibilité des sapins s'est propagé en un instant jusqu'à l'escalier et de là à toutes les parties de l'édifice qui en moins de trois n'a plus présenté qu'un tas de ruines.

.....

INCORPORATION

L'acte d'Incorporation a été mis en force à Montréal par l'élection des Echevins comme suit vis :

Quartier	Est	Docteur Nelson
"	Ouest	Ch. S.Rodier & J.Torrance
"	Ste. Marie	Jacq. Viger & Mr. Descarreau
"	St. Laurent	Doctr. Vallée & F.Turney
"	St. Louis	A.Tulloch & Jos. Gauvin
"	St. Joseph	Jos. Roy & J.Donegani
"	St.Antoine	J.McDonell & Dr.Lusignan
"	Ste.Anne	W.Forbes & N. Hall

Mr. Jacques Viger a été élu Maire.

Mr. Levingston inspecteur des travaux public.

Augustin Welbrenner inspecteur de Police.

H.O Donoghue, Messager.

P.Auger secretaire et trésorier avec L 300.

L'élection de la corporation de Québec a eu lieu en Avril, et se compose de citoyens très respectables. Elzéard Bédard Ecr. avocat & membre du Parlement a été élu Maire.

.....

INSTALLATION DES RELIQUES DE ST MAXIMIN

Le 6 de septembre au matin a eu lieu la cérémonie imposante de l'installation des reliques de St. Maximin dans l'église paroissiale de Montréal. Le Clergé est allé en procession cherché les reliques à la Chapelle du Séminaire, d'où elles int été apportées par la place d'Armes sur les épaules de deux Prêtres et déposées dans une chasse superbe posée sur une estrade élevée au milieu du Choeur. Il a été chanté une messe solennelle de première classe, il y a eu un semon donné par Messire Arrault. A la fin de la messe la boite contenant les reliques a été portée de nouveau en procession à la chapelle dédiée à ce Saint dans le bas de l'église. Ces reliques avaient été envoyées de Rome au Séminaire de Montréal à l'époque du voyage de Messire Roux en Europe.

MESSIRE TURGEON PTRE.

Messire Turgeon a été unanimement élu coadjuteur de Monseigneur Signay aussitôt après la mort de Mr. Panet. On avoit aussitôt

envoyé son nom à Rome pour avoir ses bulles, mais il parait que sa Sainteté Grégoire XVI n'a pas sanctionné cette nomination, et cela par des intrigues de la maison de St. Sulpice de Montréal qui, regardant Messire Turgeon comme hostile à leur maison, recommandait Messire St. Germain pour Coadjuteur. Cette nouvelle est arrivée à Montréal au commencement de septembre & presqu'aussitôt Messire McGuire à la sollicitation du Clergé s'est préparé à partir pour Rome, ou il demeurera comme son Agent. Ce Monsieur est parti de Montréal le 25 de septembre en route pour New York, où il s'embarquera par le paquebot du 1er Octobre. Il paroit aussi que la Maison de St. Sulpice de M. a établi Messire Thavenet ci devant Prêtre à Montréal, comme agent privé de la Maison. Messire St.Germain que le seminaire de M. a pris sur lui de recommander au Pape seroit bien éloigné de réunir la majorité du Clergé en sa faveur, au lieu que Messire Turgeon réunit actuellement la presqu'unanimité des suffrages. Au reste ce Monsieur paroit bien éloigné d'ambitionner cette dignité.

JUBILE

Aujourd'hui au prône de toutes les paroisses on a lu un Mandement de Monseigneur Signay annoncant un Jubilé accordé à toute la Chrétienneté par Sa Sainteté Grégoire XVI à l'occasion de son avènement au thrône Pontifical. Le Jubilé s'ouvrira le 8 de Décembre & finira le 29 dans l'octave de Noel. C'est le troisième Jubilé qui a eu lieu depuis la mort de Pie VII.

NOUVELLE ECOLE DE MEDECINE

Nov. Il s'est formé à Montréal dans le cours de Novembre une nouvelle école de Médecine sous les auspices du Docteur Robert Nelson, Beaubien & Johnston. Leurs cours ont commencé le 4 de Novembre. Un grand nombre d'élèves et d'amateurs y ont assisté. Les talents des professeurs font esperer beaucoup de succès de ces cours.

-1834-

La glace a pris jusqu'à Laprairie le 20 de Janvier & on a commencé à traverser dessus le 25.

INCENDIE DU CHATEAU ST.LOUIS

1834
2 Janv. Le Chateau St. Louis residence des Gouverneurs du Bas Canada, et l'un des points les plus saillants de la ville de Québec a été la proie des flammes le 22 Janvier 1834. Le feu éclata vers midi dans l'étage supérieur et avec une telle violence qu'il il a été impossible de préserver le reste de l'édifice, malgré les efforts des Pompiers et des citoyens. L'ameublement du gouverneur étoit assuré, mais l'édifice ne l'étoit pas. Il en coutera probablement 25 à 30 000 louis à la Province pour le rétablir.

.....

La glace est parti le 7 d'Avril.

Le Lady of the Lake est arrivé dans le port le premier, le 10 d'Avril au soir.

Le Lady du Lac est parti le 17 pour Québec le premier.

L'aigle est parti le 18.

2 Vaisseaux l'Ottawa & le Robertson sont arrivés d'Angleterre le 6 de May à Québec et sont arrivés à Montréal le 8 May.

SACRE DE MESSIRE TURGEON

Enfin après de nombreux obstacles et un an de délai, les Bulles de Messire Turgeon ont été expédiées de Rome, et sont arrivées à Québec à la fin de Mai, et le Sacre a été fixé pour le 11 Juin. Cette cérémonie a eu lieu dans la Cathédrale de Québec au milieu d'un concours immense de spectateurs. Trois Evêques Monseigneur Signay, Monsgr. Telmesse, Monseigneur Gaulin Coadjuteur du Haut Canada, cinq Grands Vicaires et environ 160 Soutanes venues des trois districts étoient présents au Sacre qui a été fait avec toute la pompe possible. Les Bulles donnent à Mr. Turgeon le titre d'Evêque de Sydime en Lycie.

VENTE DES BANCS DE LA PAROISSE

Dimanche huit de Juin on a commencé à procéder à la vente des Bancs de l'église Paroissiale.de Montréal, qui avoient été vendus en 1829 pour cinq ans seulement, à l'époque de la nouvelle Eglise. Ce n'étoit pas sans murmurer que les Paroissiens s'é-

toient soumis à cette innovation. Même l'année dernière lorsque l'on procéda à la vente du premier Jubé, il y eut beaucoup de trouble à la porte de l'Eglise. La vente même fut remise pendant trois dimanches consécutifs par suite des oppositions que l'on fit, mais qui ne put réussir à rompre la tenacité des Marguilliers toujours décidés, contre les voeux manifestes de la Grande Majorité des Paroissiens, à les vendre aux mêmes conditions qu'en 1829. Il y eut des poursuites devant les tribunaux, qui furent jugées en faveur des Marguillers, vû que les parties étoient liées envers la fabrique par des contrats. A la fin pourtant, lorsqu'il s'est agi de vendre les bancs du Bas de l'Eglise, les Marguilliers ont cédé aux sollicitations des Paroissiens, grace à la fermeté du Marguillier en charge Mr. Ch. Delorme.

LA GLACE

1835 La glace a pris jusqu'à Laprairie le 24 décembre. Ce qui fait deux fois dans la même année.

Avril 12 La glace a commencé à marcher, le 13 tout est libre devant la ville.

" 20 Le premier Steam Boat le Varennes est arrivé dans le port le 20. le second l'Union Canadienne est arrivé le 22.

" 30 Le premier Steam Boat le Canada est parti pour Québec le 30 d'Avril.

May 13 2 Vaisseaux d'Angleterre sont entrés dans le port de Montréal le 13 Mai avec cargaison.

.....

NOUVEAU GOUVERNEUR

23 Août — Les plaintes que les Canadiens ont fait entendre depuis un certain temps contre l'administ ation du Lord Aylmer ont enfin réussi à décider le ministère anglais à débarrasser le Canada d de cette nuisance. Son successeur Lord Gosford est arrivé à Québec le 23 Août accompagné de Sir Charles Grey & G.Gipps qui ont été nommés Commissaires conjointement avec Lord Gosford pour venir faire sur les lieux une enquête sur les plaintes du Canada.

18 Sept. — Lord Aylmer l'Ex-gouverneur s'est embarqué le 18 Septembre avec sa dame a bord de la Pique la même Frégate qui a amené le présent gouverneur. Il est parti honni & exécré à l'instar du fameux Dalhousie.

1835

10 Décembre. — La glace a pris jusqu'à Laprairie le 11 Décembre. On a traversé sur la glace à Longueil le 9 Décembre.

1836

LA DEBACLE

Avril — C'est le 26 d'Avril après midi qu'à commencé la débâcle devant la ville. La glace a commencé à refouler vers les deux heures de l'après midi, avec une force extraordinaire ; elle s'est amoncelée à 30 pieds de hauteur sur l'Ilette, et a monté à la même hauteur sur toute la côte de la Pointe à Callières, renversant et brisant tout dans son passage, elle a enfoncé tout le front de la grande voute à 4 étages d'un nommé Try, démoli la cidevant Distillerie d'Handyside,écrasé le

hangard en pierre de A.Shaw ; et ce qu'il y a de plus déplorable elle a renversé de fond en comble une petite maison habitée par une famille irlandaise et enseveli sous ses ruines & sous un monceau de glace d'environ 30 pieds de haut ses habitants consistant en deux jeunes enfans avec le père et la mère que l'on a retrouvés le lendemain à force de monde et de travail, tout brisés et mutilés. Le lendemain 27, la rivière est complètement libre jusqu'au pied du courant.

2 Mai Le premier Steam Boat Le Varennes est arrivé dans le port le 2 Mai à midi.

4 " Le Canada, l'Union Canadienne & 4 Berges entrent dans le port le 4 Mai.

7 " L'Union Canadienne a commencé ses voyages dans la Rivière Chambly le 7 Mai.

10 " Le premier Steam Boat parti pour Québec cette saison est le Canada parti le 10 Mai à dix heures du matin. Le Pont devant Québec n'a parti que le 7 Mai; et aussitôt un vaisseau d'Ecosse le Canada est entré dans le Port.

13 " Le 13 de Mai nous avons eu à Montréal après deux jours de chaleurs du mois de Juin, un abat de neige poussée par un fort vent de nord est.

15 " Le premier vaisseau d'Europe le Canada venant de Greenock en Ecosse, a mouillé dans le port de Montréal le 15 Mai au matin. Il a été remorqué par le British America et a une cargaison générale.

.....

1837 DEBACLE

Avril La glace sur le fleuve en face de Montréal a commencé à se mouvoir le 11 d'Avril, elle a marché le 12, le 13, le 14, le 15 le fleuve étoit libre devant la ville.

23 Le Cygne est le premier Steambost entré dans le port de Montréal ce printemps. Il est entré le 23 ainsi qu'une Goëlette. Le 24 sont entrés la Princesse Victoria, le British America, l'Aigle & plusieurs barges. Le 25 le Cygne est allé faire son premier voyage à Chambly.

30 Le 30 d'Avril le British America est parti pour Québec le 1er remorquant une Barge. Il est remonté à Montréal le 4 de mai remorquant le Great Britain venant de Londres avec une cargaison générale pour Montréal. C'est le premier vaisseau arrivé d'Europe cette saison. Il est arrivé à Québec le 28 d'Avril, et à Montréal le 4 de Mai.

---

13 Decembre. La Princesse Victoria est parti le 13 Décembre pour ses quartiers d'hiver. C'est le dernier vaisseau qui restait dans le prt.

Le St. George s'est campé le 12 Décembre.

-1838-

Avril Le 8 d'Avril la débâcle s'est faite devant la ville. Tout é-

8 tait libre jusqu'à Longueil le 9.

18 Le premier vaisseau entré dans le port ce printemps est le Va-

rennes arrivé le 18 au soir.
Le St. George est le premier vaisseau parti pour Québec cette saison. Il est parti le 27 à midi. Le Varennes a fait le voyage de Chambly le 22 et est revenu le 26.

May 3 Le Brig Procris & la Barque Baltic Merchant sont les premiers arrivages d'Europe cette année, ils sont entrés dans le port de Québec le 3 May._ Trois autres sont entrés le 4 & le 5 de

" 9 May._ Le Great Britain venant de Londres est arrivé dans le port de Montréal le 9 May à la remorque du British America.

-1839-

Avril La débâcle a eu lieu le 6 & le 7 d'avril tout est libre devant

8 la ville le 8.

15 Le Charlevoix est le premier Steamboat entré dans le port ce printemps le 15 d'Avril au soir, quelques goëlettes étaient entrées 5 à 6 jours auparavant.

20 Le 20 le Charlevoix et le British America sont partis pour le premier voyage à Québec cette saison.
Le premier arrivage de la mer est l'Arabian arrivé à Québec le 7 et à Montréal le 10 de May. Le Great Britain & le Rainbow snt aussi arrivés le même jour.

1840 La glace a commencé à marcher devant Montréal le 2 d'Avril, le 3 la rivière est libre devant Laprairie, le 6 tout est libre jusqu'au bout de l'Ile. Le 13 des cages sont descendues de

Chateauguai, le 15 le Swan, la Princesse Victoria & le Lady Colbourne arrivent de leurs quartiers d'hiver. Les autres barques a vapeur sont attendues incessament. Dans le 2me semaine d'Avril toutes les rues de Montréal ont l'apparence de l'été. Le premier Steamboat parti pour Québec est le Lady Colborne qui a laissé Montréal le 18 avril au soir. Le Canada est parti le 21 au soir. Le premier arrivage de la Mer est le Vere venant de Poole en lest, entré dans le port de Québec le 25 d'Avril en 30 jours de passage. Deux autres dont le Great Britain avec cargaison sont arrivés le 26_ ce dernier monte à Montréal.

.....

-1841-

A vril La débâcle a commencé le 4 d'Avril. Mais elle s'est faite bien lentement, ce n'est que le 21 que le devant de la ville a été libre de glaces.

Le premier Steamboat arrivé cette saison est le Lord Sydenham entré dans le port le 27 avril à neuf heures du soir,le 28 le Queen , la Princesse Victoria et quatre goëlettes sont arrivés au port.

Le Lord Sydenham est le premier vaisseau parti pour Québec le 1er Mai. Deux vaisseaux d'Europe le Vere & le Great Britain étaient arrivés à Québec le 30 d'Avril._ Le Great Britain remorqué par le British America est arrivé à Montréal le 5 de Mai au soir.

.....

-1842-

La débâcle a commencé le 31 Mars , le 3 d'Avril tout est libre devant la ville. Le 8 trois goëlettes sont entrées dans le port venant des Iles de Boucherville. Le Trois Rivières est le premier Steamboat arrivé cette année il est entré dans le port le 12 au soir et est reparti le 13 pour la rivière Chambly. La Princesse Victoria a commencé a voyager à Laprairie le 16 d'Avril._ Le Lady Colborne est parti le premier pour Québec cette saison le 20 d'Avril au soir le Canada le 21 au matin ._ Le premier arrivage de la mer est le Caledonia d'Ecosse entré dans le port de Montréal le 9 de Mai avec cargaison générale. Le Great Britain s'était naufragé quelques jours auparavant sur l'Ile verte.

-1843-

La débâcle devant la ville a eu lieu le 24 d'Avril 1843. Le 27 trois goëlettes sont montées de l'hivernement. Les arrivages de la mer ont été plus précoces que les années précédentes. Il est arrivé à Québec deux vaisseaux d'Angleterre le Great Britain chargé pour Montréal et le Glenburnice a lège, le 21 il en est arrivé encore deux autres aussi a lège. L'Alliance et la Princesse Victoria sont les premiers steamboats venus cette saison, ils sont entrés dans le port le 30 d'avril au matin. Le premier départ pour Québec a eu lieu le 4 de Mai, c'est le Montréal. Cette année a été remarquable par la crue extraordinaire des eaux surtout depuis Berthier jusqu'en bas. Tout le village de Berthier a été pendant quin-

ze jours submergé et a souffert des dommages considérables. C'était comme une nouvelle Venise, on ne voyageait par les rues qu'en canot d'une maison à l'autre et jusqu'à l'église . L'eau s'est étendue jusqu'à trois milles dans l'intérieur. On en avait pas vu autant depuis 45 ans. Les quais de Montréal sont demeurés sous l'eau pendant quinze jours après la débâcle, mais la ville n'a pas souffert de dommages matériels. Le premier steamboat n'a pu parvenir à Québec que le 6 de Mai le pont de la Chaudière n'ayant cédé que le 5 au soir . Le Canada est remonté de Québec avec deux navires d'Europe dont un le Great Britain arrivé à Québec depuis le 18 d'avril, ces deux vaisseaux sont entrés dans le port de Montréal le 7 de Mai, le St. George en a aussi remorqué deux le même jour. La navigation entre Québec et Montréal n'a pu être parfaitement libre cette année que le 6 de Mai.

-1844-

La débâcle de glaces a commencé devant la ville le 9 d'avril, le 11 tout est libre jusqu'a Laprairie._ Le premier steamboat la Princesse Victoria est entré dans le port le 14 Avril après midi, elle a commencé ses travaux à Laprairie le 15 . Le 15 sont arrivées trois goelettes & le petit steamboat de Longueil. L'Alliance est le premier Steamboat parti pour Québec cette année, elle est parti le 22 d'avril au soir, le lendemain matin le Charlevoix et le Montréal sont descendus._ Le premier arrivage de la mer le Great Britain a eu lieu à Québec le 3

de Mai et à Montréal le 5,puis le Caledonia le même jour de Glasgow.

TABLE DES MATIERES

.....

Accident 90

Agents des patriotes canadiens à Londres..... 401 ,403

Alexandre ler de Russie, sa mort..... 176

Alger (prise d') 1830..... 496

Amateurs (les) canadiens 91, 457

Ami du Peuple (le Journal l') 573

Anglais comparés aux Français..... 363

Annexion de Montréal au Haut-Canada 587

Assemblée des citoyens de Montréal, 1827 ..... 390, 395

Assemblées politiques dans les comtés,1827 397

Association bienveillante de Montréal..... 452

Aubains (la question des)..... 452

Avocats de Montréal (1823) 38

Baile (M.), son arrivée 102

Baleine (une) à Montréal..... 43

Bancs de la paroisse (vente des) 604

Baptêmes, mariages et sépultures à Québec (1826) 304

Barreau (romance de) 418

Bateau à vapeur Hercule 15

Bateau à vapeur, le Patriote canadien..... 576

Bazar des Dames (1829) 460

Bédard (M.) p.s.s.; sa mort..... 97
Bénédiction de cloche à Notre Dame..... 515
Bibliothèque de Paris..... 377
Bill des subsides..... 181, 184
Blé (consommation du)..... 304
Blondeau (M.); anecdote à son sujet..... 155
Boussin (M.) p.s.s.; sa mort..... 366
Bouteille lumineuse..... 388
Brock (général); son monument..... 81
Brunet (M.), curé de St-Martin, victime d'un vol 70-73
Bureaucrates (assemblée des) 1827..... 389
Burton (Sir Francis); diner en son honneur..... 70
" " " ; on lui présente une adresse 102
" " " ; sa réponse à l'adresse ... 104
" " " ; vers sur son départ..... 119
Caldwell (Sir John), receveur général..... 307
Campagne (morceau sur le bonheur de la)..... 177-181
Canada (le); sa constitution..... 74-77
" " son état en 1825 112
Canada Land Company..... 78
Canal de Chambly..... 516
Canal de Lachine (promenade au)..... 254-258
Chaboillez (M.); ses Questions sur le gouvernement ecclésiastique 41,49,59
" " ; Lettre en réponse à ses Questions 48

Chaleur intense (1825) 98
Chambly (canal de)..... 516
Chanson canadienne..... 361
Charivari (1823)..... 17,34
Chasseur (le Musée)..... 237
Chateau St-Louis (indendie du)..... 603
Chateauguay (fortifications de)..... 252
Chatte (Lettre sur la mort d'une)..... 81-84
Cherrier (Mme Edouard), sa mort 408
Cherrier (Toussaint), son mariage..... 87
Cheverus (Mgr de)..... 300
Chine (Empire de)..... 246
Cholera morbus de 1832...527-530,531,556-569,574,583,597
Christie (R.), son expulsion de la Chambre..... 458-460
" " ; sa seconde expulsion 491
Church (Dr), sa presse 232
Ciquard (abbé); son décès 73
Cloche à patente 253
Cloche de l'église anglicane 591
Colonial Advocate (le); sa destruction 222
Collège de Montréal 140-148
Colonies (les) britanniques de l'Amérique du Nord 196-210
Commission revoyées (1827) 399-401
Compagnie (la) anglo-américaine 554
Compagnie (la) des Terres du Canada 78,554

Compagnie (la) du Nord-Ouest en faillite 110
Conférences de la neuvaine 95
Conseillers législatifs en 1832 530
Constitution du Canada 74-77
Couplets à une cousine 54
Couplets d'un séminariste de Nicolet..... 318
Cuvillier (A.), son retour d'Angleterre 1828 .. 442
Dalhousie (lord); son arrivée 105
" " ; une adresse lui est présentée 136
" " ; le séminaire le reçoit à déjeuner 242
" " ; son administration..... 381-387
" " ; une adresse lui est présentée 398
" " ; son départ 441
Dames de la Charité (institution des)..... 396
Daveluy (notaire); sa mort..... 87
Davids (David); sa mort 84
Débâcle (la) de 1836 à 1844..... 606-613
Découvertes nouvelles 127,158,171,189,218,225,228,299,304
Delisle (A); lettres à lui adressée par R.Trudeau 131-133
Delisle (Augustin), son mariage 97
Dépression commerciale 192
Dissolution du parlement (1827).....324,325-338
Donegani (M.); son voyage à Paris 110,131
Droit (cours de) 1826 265,284,286
Durpré (St-Georges), sa mort..... 97

Duvernay (L.) et Dr Tracey.....518,519a,521-524
Echevins de Montreal en 1833 602
Eglise paroissiale (démolition de la vieille).. 488-502
Election de 1824..... 66
Election de 1827 338-358
Election du quartier ouest de Montréal 1832.... 531-553
Election du comté de Montréal 1832 596
Elégie sur la mort d'un ami..... 367
Emancipation des catholiques 468
Embargo anglais sur les vaisseaux américains... 244
Emeute (l') de 1832 531-551,576-579,582,590
Emigration canadienne aux Etats-Unis 223
Enquêtesur l'émeute de 1832 576-579,582
Epidémie à Montréal 1826 182
Epitaphe 56,283
Extradition; le cas de Fisher (1827)..... 321
Fay (abbé), curé de Notre-Dame 478
Fédération canadienne (projet de) 271-273
Fête-Dieu; en 1826 190
" "; en 1827 321
Feu (association pour le feu) 1826 277
Fisher, son extradition en 1827 321
Foire de Montréal,1823 45
Français comparés aux Anglais..... 363
Froid excessif 163,172,527

Gaspé, son annexion au Nouveau-Brunswick 592-594
Géant (un) canadien..... 461
Georges IV, sa mort..... 499
Girouard (l'abbé); sa mort.....
Gosford (lord), son arrivée..... 606
Gouvernement fédératif (projet de)..... 271-273
Gouverneurs (assemblée de) 1826 231
Gouverneurs du Canada (liste des) 431
Grande-Bretagne 286
Guillaume IV, son avènement 501
Harangue - poésie 316
Haut-Canada, sa population (1826)..... 283
Hâvre de Montréal..... 498
Hazen (Moses)..... 191
Herald (le) insulte les Canadiens-français en 1826 191
Hercule (le bateau à vapeur) 15
Herigault (Dr); sa mort..... 190
Histoire du Canada (époque de l') 430
Hopital général (nouvelle aile de l') 516
Hôtel-Dieu; son rétablissement 219-221
" " ; ses médecins 461
Houdet (M.) p.s.s.; sa mort 187
Incendies à Montréal 99,162
Ingratitude (morceau sur l') 164-168
Inhumation dans les Eglises prohibée 465,492,521

Inhumation prématurée 278
Inondations à Montréal..... 185,456
Jackson (A.) président des Etats-Unis..... 462
Jeûne (un) de 3 ans 444
"Journal de Médecine" (le)..... 168-171
Journal sauvage 420
Journaux à Montréal (1823)..... 35
Journaux à Paris et à Londres..... 377
Journaux dans les Etats-Unis 231
Jubilé de 1827 313
Jubilé de 1833 602
Jubilé (mandement pour le) 1827 290-299
Juges de paix 418
Jury (réforme du) 489
Jury spécial (affaire du) 1828 433-440
Kean (l'acteur) à Montréal 233
Kempt (Sir James) son arrivée..... 440
" " " , sa visite à Montréal 475
Kingston érigé en diocèse 248
Lachine (promenade au canal)..... 254-258
Larocque (F.A.) et la Maison canadienne 525
Lartigue (Mgr); son voyage en Europe..... 3
" " ; son sacre 5
" " ; sa disgrâce..... 9
" " ; son voyage à Québec (1826)..... 168

Lartigue (Mgr); son retour de Québec..... 173-175
" " ; ses difficultés 41,48,49,59,148-154,226,234
Laterrière (diner au Dr) 1826 238-240
Latresse (Simon), son discours en vers 569
Lavaltrie (tremblement de terre à)..... 476
Lefebvre (J.B.) M.P., se noie 476
Léon Xii, sa mort 464
Léopold II, roi de Belgique 515
Libelle contre les Canadiens (1826) 191
Liste civile (1825) 96
Louis XVIII, sa mort..... 80
Lusignan (M.), sa mort..... 97
Maguire (abbé), son voyage en Angleterre 470
McCord (Juge); sa mort..... 84
McDonnell (Mgr) évêque de Regiopolis 248
Maison (la) commerciale canadienne..... 524
Malhiot, le géant canadien..... 461
Malo (L.) lettre à lui adressée par R.Trudeau... 121-123
Mandement pour le Jubilé 1827..... 290-299
Mariage singulier 323
Mariages (32) le même jour 162
Massé (le curé), victime d'un vol à Lévis 246
Maximin (reliques de Saint) 601
Médecine(Ecole de) à Montréal 176,580,603
Médecins(assemblées de) 47,514

Médecins de l'Hôtel Dieu 461
Médecins (les) de Montréal en 1823 39
Mendicité en Europe 46
Messageries..... 497
Milice (bill de) 1827 323
Minerve (la) sa fondation 262
Ministre anglais (nouveau) en 1827 412-416
Miramichi (feu de)..... 106-110
Missolonghi (prise de)..... 222-224
Momie canadienne à St-François..... 235-237
Momie egyptienne à Montréal..... 232
Mondelet (Dom.) au Conseil Législatif 594
Montcalm (épitaphe de)..... 215-218
Montcalm & Wolfe (inscription pour monument).. 421-423
Montréal, son gouvernement 1823..... 36
" son accroissement 1825 112-114
" assemblée pour son incorporation(1827) 287-290
" son incorporation (1833) 552
" ses échevins 1833 602
" son annexion au Haut-Canada 587
Montréal(collège de) 140-148
Montreal Museum (la revue)..... 595
Moreau, exclus du notariat comme aubain..... 452-454
Morin (A.N.), sa chanson: Riches cités..... 92
Napoléon II..... 26,579

Naufrage du Waterloo..... 509
Neilson (John), son retour d'Angleterre 25
Nicolet (nouveau séminaire de)..... 319
Notaires (les) de Montréal (1823)..... 38
Notre-Dame (nouvelle église de).....12,20,22,29,34,63,
65,66-69,267-270;445,469,471,474,488,502,515, 585
O ma chère patrie!, poésie..... 404-407
Oeuf curieux..... 14
Ordination (grande) en 1826 243
Ouragans 63,88,513
Panet (Mgr); son installation..... 136
" " ; sa première visite à Montréal.... 359-361
" " ; son jubilé sacerdotal 445
" " ; sa démission..... 586
" " ; sa mort 599
Papillon (abbé), sa mort à Londres..... 79
Papineau (Aug.) son mariage..... 172
Papineau (L.J.), son départ pour Londres (1823) 8
" ; offre un diner en 1825 93
" : son retour en 1823..... 53
" ; anecdote à son sujet 196
Parlement canadien; sa dissolution (1827)... 324,325
" " sa prorogation,décembre 1828. 370-374
" " son ouverture 1829 447-450
" " sa prorogation 1829 463

Parlement canadien; sa prorogation 1830 487
" " ; sa session de 1831..... 505
" " en 1832 520,592
Patriote canadien (bateau à vapeur le)..... 576
Pelerins (les) à Rome..... 241
Perreault (Julien) fils; son mariage..... 98
Petit (le) mot pour rire (poésie)..... 302
Pie VIII élu pape 466
Plamondon (M.) et ses leçons de droit.....265,284-286
Planté (notaire); sa mort..... 175
Plessis (Mgr); savenue à Montréal en 1825..... 103
" " ; sa mort..... 110
" " ; ses obsèques..... 133-136
" " ; son service anniversaire..... 273-276
" " ; on lui prépare un monument..... 318
Poissons d'avril, (chanson)..... 409
Politique (la) canadienne en 1827 389-395,397-407
Pologne (la)..... 517
Population du Haut Canada ,..... 283
Potasse et perlasse (inspection de)..... 423
Potel (Léon)(poésie par) 494
Poynter (Mgr); extrait de sa lettre du 6 oct.1823 49
Presse (la) des matelots 569
Promotions en 1825..... 90
Prorogation du parlement; 1826..... 186

Prorogation du Parlement; 1827 314
Quartier Ouest (élection du) 1832..... 531-549
Québec, son incorporation 552
Quiblier (abbé); son arrivée..... 102
Rasco (Hotel) incendié 600
Recensement de 1823 31
" " 1825 175
" " 1830 519
Receveur général Caldwell 307
Récoltes 1826 230
Religions (les) en Europe 368
Représentation (augmentation de la)..... 491
Richards (abbé), curé de Notre-Dame..... 477
Riches cités, gardez votre opulence (chanson). 92
Rodier (C.S.), son mariage..... 99
Rolland (M),sénior; sa mort..... 97
Romance..... 32
Roque (Abbé) p.s.s. 446
Roux (abbé), son voyage aux Etats-Unis..... 101
" " , son départ pour l'Europe (1826).. 194-196
" " , son embarquement..... 212
" " , son retour 427-430
" " , sa mort 507-509
Royal-William (le) 516
Sacrilèges (vols)..... 64,234

Saint-Jacques (cathédrale) 12-13,103,105,279-282
Saint-Joachim (description de) 124-131
St-Sulpice; son personnel en 1823..... 37
Salaberry (incendie du)..... 21
Salaberry (portrait du colonel de)..... 213
Scarlatine (inoculation de la)..... 140
Séminaire de Montréal, ses biens..... 307-311
Sentinelle (la), Journal de Québec..... 193
Session de 1831..... 505-507
Signay (Mgr), son sacre..... 319
Société pour l'encouragement de l'éducation ... 258,455
Sol Canada, terre chérie! (poésie)..... 325
Stuart (James) sa destitution..... 597
Subsides (bill des)..... 181,184
Sulpiciens (les biens des)..... 307-311
Sulpiciens (les) reçoivent lord Dalhousie..... 242
Tabeau (abbé); son voyage en Angleterre..... 470
Taylor, prêtre irlandais..... 28
Tendre amitié, (chanson)..... 419
Tessier (Dr); son journal de médecine 168-171
Thé (vente de)..... 98
Tracey (Dr Daniel), et L.Duvernay 518,519a,521-524
" " " ; son élection en 1832..... 531-553
" " " ; sa mort..... 571
Tremblement de terre à Lavaltrie..... 476

Trudeau (Alexis) de Bâton-Rouge,Louisiane 478-487
Trudeau (Casimir) M.D.; sa mort..... 3
Trudeau (Francis), son mariage..... 172
Trudeau (François) N.P.; sa mort..... 3
Trudeau (R.); son cours d'étude..... 1
" " ; son grave accident..... 58
Turgeon (Mgr), coadjuteur de Québec..... 601
" " ; son sacre..... 604
Union des Canadas, projet de 1822..... 6,27,80
Victimes du 21 mai, leurs funérailles..... 551
Vie (brièveté de la)..... 264
Viger (D.B.); délégué à Londres..... 401,404
" " ;diner en son honneur..... 501-513
" " ; à Londres en 1832..... 572
Vindicator(le)..... 589
Vols..... 70,95,246
Vols sacrilèges..... 64,234
Waller (Jocelyn), son décès..... 450,452
Waterloo (naufrage du)..... 509
Welbrenner (R.C.); son mariage..... 419
Weld (Thomas); coadjuteur de Kingston..... 250,252
Wolfe & Montcalm (inscription pour monument)... 421-423
Zephir (chanson)..... 426

.....